

ANNALES DE LA DEVOTION

A

SAINT FRANÇOIS DE SALES.

ET A

SAINTE JEANNE-FRANCOISE DE CHANTAL

A ANNECY

Procès de Canonisation. - Les Saintes Reliques.

Fêtes en leur honneur.

(Extrait de la *Revue du Diocèse d'Annecy*, 1909-1911.)

ANNECY

IMPRIMERIE J. ABRY

[Table des matières p.82](#)

PREMIERE PARTIE

1622 - 1666

CHAPITRE PREMIER

I

**Le corps de saint François de Sales est ramené à Annecy. Honneurs qui lui sont rendus.
Il est déposé dans l'église de la Visitation. .
(28 décembre 1622 - 24 janvier 1623)**

Saint François de Sales mourut à Lyon, le 28 décembre :1622.
Rien de plus touchant que la lettre adressée au duc de Savoie par " les gens tenant le Conseil et la Chambre de Savoie " lorsque la nouvelle se répandit que la ville de Lyon disputait à celle d'Annecy la précieuse dépouille du saint Evêque : " La plus grande consolation qui nous reste après une si grande perte, écrivent-ils, est d'avoir ce qui reste de lui, et partant d'avoir en cette ville son corps, pour nous rendre plus recommandables à son esprit qui vit au Ciel. Ce qui nous fait recourir à la bonté de Votre Altesse Sérénissime, afin qu'il lui plaise d'entremettre son crédit absolu et tout-puissant pour faire relâcher le corps de ce saint Prélat à son diocèse, à son église, au lieu ordinaire de sa résidence, afin que... cette ville recouvre la continuation des bénédictions et du bonheur qu'elle a eus de la vie et de la résidence d'un tel Evêque "¹

De son côté, la Mère de Chantal, qui apprit la fatale nouvelle au Monastère de Belley, écrivit aussi au Prince, mais tout d'abord à la Mère Marie Aimée de Blonay, Supérieure du Monastère de Lyon : " J'entends que Messieurs de Lyon font difficulté de nous donner ce saint corps ; je sais bon gré à leur dévotion, mais nous mourrons à la poursuite de ce trésor, car de sa bouche propre, il me dit qu'il voulait être enterré en notre Monastère d'Annecy, proche de notre grille ; et outre ce, il a déclaré cette sienne volonté par son testament : Donc, ma fille, qu'il ne vous reste ni force ni courage que vous ne l'employiez pour nous le faire venir, mais cela sans différer je vous en conjure, et si je l'ose, je vous le commande, selon le pouvoir que Dieu m'a donné sur vous, et qu'il soit conduit le plus honorablement qu'il se pourra. "²

Grâce à ces interventions, le peuple d'Annecy eut bientôt la grande consolation de recouvrer les restes sacrés de celui que tous aimaient " de toute l'ardente affection dont sont capables des enfants envers leur père "³. "

Parti de Lyon le 18 janvier 1623, le convoi funèbre était aux portes d Annecy, le 22. " Or, ceux d'Anicy, raconte Charles-Auguste de Sales "⁴, le Magistrat "⁵ en corps et en robes, secondement la noblesse, troisièmement les bourgeois, sortis en longue file deux à deux, couverts de noir et temoignans une extreme tristesse et de mine et d'habit, voire mesme en leurs chevaux, le prirent au village de Givry.

C'estoit un dimanche et trois heures apres midy, quand la pompe apparut au pont des Arnons sous un si grand tintamarre de cloches par toutes les églises qu'a peine s'entendoit-on les uns les autres et les sacrées Reliques furent reçues par le Reverendissime Evesque, frere du Defunct,

¹ - *Vie du Saint*, par Ch.-Aug. de Sales, Ed. 1634.

² - Lettre du 7 janvier 1623.

³ - Procuration faite à Dom Juste Guérin par les Syndics d'Annecy pour les premières poursuites de la canonisation de saint François de Sales.

⁴ - Ouvrage cité

⁵ - C'est-à-dire la magistrature.

Jean François de. Sales, accompagné des Chanoines de sa cathedrale et de toutes les autres eglises seculieres et regulieres, et reposees dans l'eglise du Saint Sepulcre de Notre-Seigneur des Chanoines reguliers de l'Ordre de S. Augustin, sur le tombeau du B. André d'Antioche, en attendant que toutes choses fussent bien et duement preparees en l'eglise cathedrale... Et tout le temps des trois jours que le sacré depost reposa dans cette eglise, il s'y fit un si grand concours de peuple que jamais on n'avoit vu chose semblable à Anicy, et plusieurs malades et infirmes recouvrèrent miraculeusement la santé.

Le 24 du mois, jour de mardy, la grande eglise de saint Pierre (qui sert pour la cathedrale de saint Pierre de Geneve) fut au long et au large, en haut et en bas, toute tapissée de noir excepté le chœur, ou tout estoit blanc, excepté les habits sacerdotaux.

Depuis le jour auparavant, tout le frontispice du temple estoit artificieusement couvert d'epitaphes, d'elegies, d'emblemes, de devises, de peintures et d'inscriptions.

Sur la maîtresse porte, on voyait un grand *lyon d'or* qui rendait le saint Prelat a une *truite d'argent*⁶. En entrant, les yeux estoient frappés d'un triste spectacle, c'est que la grande chaire à prescher estoit tout environnee d'un cresse noir et au dedans, contre le milieu, estoit une teste de mort et sur icelle une lampe qui jettoit ses rayons a travers du cresse⁷.

Sur la porte du chœur pendoit un tableau ou l'on voyait un agneau blanc comme neige, reposé et agenouillé sur un livre d'or avec cette inscription en latin : *Doux, Humble, Utile*.

Le lit funebre fut dressé au milieu du chœur rehaussé sur une plate forme de trois pieds de hauteur, sept de largeur et dix de profondeur, le tout tapissé de noir.

Sur icelle, on montait par cinq degrés couverts d'un drap noir, sursemé de larmes d'argent, du costé de l'entree principale les autres trois costez estaient entourés de balustres. Aux quatre coins d'icelle, estoient quatre piédestals de menuiserie dont les corniches et sousbassements regnoient le long des balustres. Sur les deux cotez d'icelui posoient treize grands chandeliers d'argent au cœur d'or escrits en caractere d'or du tres saint Nom de Jesus. et blesses en sautoir de deux fleches d'or barbelées d'argent.

Dans les plafonds des piédestals estoient escrits plusieurs beaux passages de la Sainte Ecriture sur le choix que le defunt avait fait de tels ecussons,

Il n'est point d'autre Nom donné aux hommes auquel nous soyons sauvés. Il n'y a donc point de damnation à ceux qui sont en Jésus-Christ. Et autres semblables.

Sur le grand autel, au milieu du drap funebre pendait le pourtrait du Saint, tiré au naturel, la vue duquel apporta tant soit peu de consolation au pauvre peuple.

Tout estant ainsi préparé, à huit heures du matin, la levation du corps fut faicte par le Reverendissime Evesque, revestu solennellement avec la mitre en teste et marcha-t-on en procession générale de tout le Clergé, selon les ceremonies que l'on a coutume d'observer aux ensevelissements des Evesques.

Six Prestres Religieux de l'Ordre des Clercs Reguliers de Saint Paul ou Barnabites portaient le sacre fardeau sur leurs epaules, quatre Chanoines revêtus de chappes et de mitres tenaient les quatre coins d'un grand drap d'armesin blanc qui couvroient toute la châsse. Les quatre syndiques de la ville soutenaient le dais haut eslevé qui estait pareillement d'armesin blanc brodé en or, argent et soye des noms de Jesus et de Marie. Le Reverendissime Successeur⁸ marchait devant, tout seul et estait suivi de ses freres, parents et alliés, du Magistrat et enfin de toute la ville, excepté ceux qui des fenestres arrousaient les rues inferieures de leurs larmes.

⁶ - Allusion aux armes de la ville de Lyon et à celles d'Annecy.

⁷ - Le registre des Délibérations municipales d'Annecy porte à la date du dimanche 22 : " Ce soir arriva le corps de feu heureuse memoire Illustrissime et Reverendissime Seigneur Mgr François de Sales, Evesque et Prince de Genève, nostre Prélat... *luy nous cherissoit tellement qu' il nous a servi et presché a l'ordinaire la parole de Dieu, tant il nous aimoit...* "

⁸ - Mgr Jean-François de Sales fut sacré évêque coadjuteur de son saint frère avec future succession le 11 janvier 1621

Comme l'on fust arrivé à l'église et que le cercueil fut mis dans son lit d'honneur, Louys de Sales, Prevost, fit apparier et mettre deux grands vases d'argent pleins de fleurs de lys si naïvement contrefaictes qu'on les pensoit naturelles, pour marque de la virginité que ce saint Prelat avait tous-jours conservée.

Du costé de la teste sur deux carreaux de drap d'or frisé, l'on mist d'un costé la mitre et de l'autre la crosse, et tout cela estoit couvert du daiz qui pendoit du milieu de la voute, et la majesté estoit bien si grande que personne n'avait de la repugnance a croire qu'un corps saint reposait en ce lieu.

Le saint Office employa beaucoup de temps et c'estoit midy passé quand Philibert de la Bonneville, provincial des Peres Capucins de Savoye, monta en chaire et fit une longue et très elegante orayson funebre.

Enfin, sur les cinq heures du soir, on transporta le sacré corps à l'église de la Visitation Sainte Marie avec une solennité pareillement très grande. "

Il fut posé au long de la grille des religieuses en dehors, où il reposa quelques mois, couvert non d'un drap mortuaire, mais " d'un grand voile d'armesin blanc ⁹, brodé des très doux Noms de Jésus et de Marie, attendant qu'on eut préparé un tombeau.

II

Premiers miracles,

La Mère de Chantal survécut dix-sept années au saint Evêque de Genève, durant lesquelles il y eut comme une fête perpétuelle entre le peuple de Savoie et son bienheureux Protecteur. Les réciproques témoignages de fidélité étaient incessants : d'une part, confiant recours ; de l'autre, bienfaits multipliés qui répandaient la joie dans les âmes, en faisaient jaillir la louange divine et les entraînaient à un nouvel élan de confiance aux intercessions de leur puissant avocat auprès de Dieu.

Ceux qui ne croient point à l'admirable dogme de la *Communion des Saints* devraient étudier cette première période des annales de la dévotion à saint François de Sales, ils seraient émerveillés en constatant que les élus qui jouissent de la gloire au ciel et les fidèles qui vivent sur la terre ne forment, en vérité, qu'une seule société, comme l'enseigne l'Eglise catholique ; les liens de la charité n'étant pas rompus par la mort.

C'est ce qu'expérimentèrent les chrétiens de la Savoie après la mort de celui auquel chacun donnait le nom de *Père* ¹⁰. Une atmosphère céleste enveloppait pour ainsi dire le pays. François de Sales semblait avoir pris domicile à chaque foyer, on l'intéressait par la prière à toutes les affaires et aux épreuves de la famille, on donnait son nom aux: nouveaux-nés ; avait-on un malade ? il était le premier médecin auquel on recourait. Grands et petits, riches et pauvres, infirmes et affligés recevaient des preuves de sa protection. Les guérisons, sans autre remède qu'un cri d'appel à l'intercession du *Bienheureux François de Sales*, ou l'application d'un objet lui ayant appartenu, ou la promesse d'un pèlerinage à son tombeau, étaient des faits journaliers. Des morts étaient ressuscités et ces merveilles n'étonnaient personne. Partout on racontait les

⁹ - On lit dans le cahier de compte de la Visitation, année 1623, " 16 janvier, taffetas blanc pour le drap de feu Monseigneur. 300 florins. "

¹⁰ - Une fois, raconte Mgr Camus, évêque de Belley. j'étais avec lui sur le lac d'Annecy, et les bateliers qui ramaient l'appelaient *mon Père* et traitaient avec lui assez familièrement. " Voyez-vous. me dit-il, ces bonnes gens ? ils m'appellent leur Père et c'est la vérité qu'ils m'aiment comme cela. " (*L'Esprit du Bienheureux François de Sales*. Ed. de 1640, IVe Partie, XIIIe Section.)

grâces obtenues par la médiation auprès de Dieu, du Père tout à tous, et chacun était provoqué à redoubler de confiance en son intercession ; tous les habitants du cher pays de Savoie ne formaient qu'une seule famille. A Annecy surtout, on admirait cette union fraternelle. Que de fois on y vit arriver, des villages les plus reculés du diocèse, des convois de chars et de porteurs chargés de malades qu'on déposait près du tombeau du Saint ! ou bien c'était une masse de témoins : soixante à quatre-vingts hommes du même village qui venaient raconter les prodigieuses guérisons accomplies sous leurs yeux.

L'esprit de charité, précieux legs du saint Prélat à ses diocésains, se manifestait encore sous d'autres formes bien touchantes : on sait l'histoire de ce pauvre qui se présenta un jour tout grelottant de froid au saint Evêque. Celui-ci n'avait trouvé rien de mieux à lui offrir qu'une camisole de laine qu'il portait sous sa soutane. Il s'en était dévêtu pour la lui remettre. Dès ce jour, l'infortuné se trouva riche, c'est à-dire en état de prêter à plus pauvre que lui. Il prêtait le précieux vêtement à quiconque, dans son village, le lui demandait pour la consolation des malades, et nombreux furent ceux qui obtinrent soulagement et guérison au contact de cette relique ¹¹.

Le cercueil de François de Sales était encore exposé dans le sanctuaire de l'église de la Visitation, lorsque, à quelques jours d'intervalle, trois grands miracles firent sensation dans le pays. Nous les rapporterons ici brièvement.

Ce fut le 28 avril 1623 qu'eut lieu à Annecy le premier prodige. Françoise de la Pesse, âgée de huit à neuf ans, et son frère François, plus âgé qu'elle d'une année, avaient dîné chez leur grand'mère, Dame de Boège de Conflans ¹², en compagnie de leurs parents et de nombreux invités ; voyant qu'on ne prenait pas garde à eux, ils allèrent jouer au jardin. Arrivés au bord de la rivière, ils voulurent la traverser pour cueillir des fleurs sur l'autre rive et s'aventurèrent sur une longue planche ; chemin faisant, la petite fille laissa tomber un de ses gants, en se baissant pour le relever, la tête lui tourna et elle disparut dans l'eau qui touchait presque la planche. Son frère, épouvanté, courut au logis chercher du secours. Là il rencontra son précepteur, M. Verdan, curé de Frangy, qui venait le chercher pour le conduire au collège. "Mon maître, s'écria-t-il, ma sœur est noyée !" Le prêtre s'informe, entre dans la maison, mais n'y trouve que personnes éplorées entourant Mme de la Pesse qui, dans le délire de sa douleur, répétait incessamment : " Bienheureux François de Sales, ma fille!..." Il court au bord de la rivière suivi de plusieurs parents et amis : bientôt la foule se rassemble, on cherche, mais en vain, le corps de l'enfant ; on le découvre enfin, à une certaine distance de l'endroit où avait eu lieu l'accident, il était couvert de boue et d'algues, couché à la renverse. L'eau avait une profondeur de vingt pieds de France. M. Verdan se met aussitôt en quête d'un plongeur. Après bien des démarches, il rencontre sur le pont de Notre-Dame Jean-Louis d'Aurillac, fourrier de son métier qui, sous la promesse d'une bonne récompense, consent à se jeter à l'eau. Mais elle était glacée, la neige couvrait encore les montagnes. Suffoqué par le froid, il ne put s'y tenir que l'espace d'un *Pater* et d'un *Ave Maria*, Impossible de lui faire renouveler la tentative quand Janus de Sales, frère cadet du Bienheureux, se déclara prêt à se jeter à l'eau. D'Aurillac s'y opposa et plongeant une seconde fois il parvint à dégager le corps et à le ramener à la rive.

Il ne fallut pas un long examen au médecin Grandis pour déclarer que l'enfant était morte. On la couvrit d'un suaire. Cependant, Mme de la Pesse ne cessait de crier : " Bienheureux François de Sales, ma fille !..." A la première nouvelle de l'accident, elle avait promis par vœu de faire célébrer une messe au tombeau du Saint et d'y suspendre un cœur d'or massif, confectionné avec tous ses bijoux Sur l'affirmation du médecin et des nombreux visiteurs que l'enfant était trépassée, elle renouvela son vœu et pria deux de ses amies d'aller le ratifier en son nom près de la dépouille du saint Evêque. Les pieuses Demoiselles se rendirent incontinent à l'église de

¹¹ - Voir les *Dépositions de sainte J.-F. de Chantat. Art. XXVII, .OEuvres*. Plon, Paris, 1876. tome III, p. 131

¹² - La maison Boège-Conflans se voit encore à Annecy ; elle est située rue de la République, en face de la passerelle jetée sur le bras du Thiou ou canal du Vassé.

la Visitation, et, au moment où elles achevaient leurs dévotions, une servante du logis entra toute transportée, criant que la petite Demoiselle était ressuscitée. En effet, elles trouvèrent l'enfant assise sur son lit, portant encore toutes les marques de l'accident, mais pleine de vie et de santé. Mme de la Pesse envoya sur le champ à l'orfèvre tout ce qu'elle possédait d'or, soit en bracelets, colliers, bagues et autres bijoux, avec ordre de travailler incessamment à faire un cœur massif. Le lendemain, elle alla avec Françoise et plusieurs Dames de la ville assister à une messe d'action de grâces en l'église de la Visitation¹³.

Ce prodige fit grand bruit dans toute la ville. Le lendemain du jour où il s'opéra (29 avril). M. Puthod, curé des Ollières, se trouvait à Annecy. Rentré chez lui, il raconta la résurrection de Mlle de la Pesse à M. Croset, son vicaire, à Jérôme et à François Genin, jeunes écoliers âgés d'environ 13 à 14 ans, natifs de Ste-Hélène-du-Lac, diocèse de Maurienne, qui étudiaient le latin sous la direction du Vicaire. M. Puthod les exhorta à être fort dévots au serviteur de Dieu, François de Sales.

Le lendemain, dernier jour du mois, M. Puthod fut obligé d'aller à Thorens, éloigné d'une lieue de sa paroisse. A peine était-il parti, que le jeune Jérôme Genin, ayant été sévèrement châtié pour n'avoir pas bien su sa leçon ni bien fait son thème, complota avec son frère de retourner chez leurs parents. Ils mirent aussitôt leur dessein à exécution, Mais à une petite lieue des Ollières, le Fier, extraordinairement enflé par les neiges, leur barrait le passage ; trois planches branlantes, jetées sur la rivière formaient un pont des plus périlleux. Avant de s'y hasarder, les deux frères se mirent à genoux et firent le vœu, s'ils pouvaient passer sains et saufs, d'aller visiter le tombeau du serviteur de Dieu François de Sales et d'entendre une Messe à l'église de la Visitation ; ils se recommandèrent à ses intercessions, Jérôme, l'aîné, s'avança le premier, et dit à son frère d'attendre qu'il fut à l'autre rive pour mettre le pied sur les traverses, de peur que leur mouvement ne les fit tomber tous deux à l'eau. Mais arrivé au milieu de la rivière, la tête lui tourna, le pied lui manqua et il tomba abouché (à plat ventre) sur les planches en criant : " Bienheureux François de Sales, sauvez-moi ! " Son frère essaya de le secourir, mais inutilement, Jérôme roula dans la rivière et ce fut à grand peine que François put regagner la rive en se traînant sur le ventre, ne cessant de crier : " Bienheureux François de Sales, sauvez-moi ! "

S'étant relevé, il longea la rivière, pleurant et appelant son frère. Après avoir suivi le courant l'espace de deux cents pas, il retourna chercher du secours aux Ollières, où il ne trouva ni M. Puthod, ni le Vicaire. Il revint alors vers la rivière avec quelques personnes qu'il avait intéressées à son malheur. Le plus excellent plongeur du pays, M. Alexandre Raphin, se mit aussitôt en devoir de chercher le noyé ; par trois fois il explora le torrent glacé de tous côtés et enfin à un angle de terre, dans un abîme profond, il trouva le corps. Aidé d'un second nageur, il le ramena à terre, enflé, hideux, méconnaissable ; ils le transportèrent dans une grange d'Ornay. On voulait l'enterrer à l'heure même, mais M. le curé de Ville intervint et dit : " Puisqu'il demeure chez M. le curé des Ollières, il ne faut point l'enterrer qu'il n'en soit averti " Cependant, il ordonna qu'on creusât la fosse au cimetière. Sur ces entrefaites, arriva M. Puthod, il pria longtemps près du pauvre jeune homme qu'il n'aurait pas reconnu tant il était défiguré. En même temps, il fut inspiré de demander à Dieu, par les mérites de son serviteur François de Sales de rendre la vie à son élève, faisant vœu, s'il était exaucé, de dire neuf jours durant la sainte messe dans l'église de la Visitation, près du corps du Bienheureux.

Un nommé Etienne Gonet, d'Annecy, étant venu demander à M. le Curé de Ville ses commissions, M. Puthod le pria d'aller offrir son vœu au tombeau du serviteur de Dieu, avant

¹³ - Ce miracle, inséré au procès de Canonisation de saint François de Sales, d'après les récits de M. Verdan et de Françoise de la Pesse, a été publié dans le recueil qui a pour titre : *Pouvoir de saint François de Sales* (Annecy. Charles Burdet, 1865). La jeune ressuscitée entra au 1er Monastère de la Visitation en 1633 et y décéda saintement en 1673. (Voir *Année Sainte de la Visitation*, mois de septembre.)

même de se rendre dans sa maison. Il le promit ajoutant même qu'il ferait dire une messe à cette intention.

On ne pouvait demeurer dans la grange, tant le cadavre sentait mauvais. Sur le matin, M Puthod y récita son bréviaire et ayant renouvelé son vœu, il s'en alla revêtir l'étole et le surplis pour revenir avec M. le Curé de Ville faire la levée du corps.

Après avoir récité les prières, ils se mirent en marche, en chantant les psaumes accoutumés, mais une rumeur se produisit derrière eux... Tandis qu'on mettait le noyé dans un linceul ¹⁴, soudain il leva un bras et s'écria : " Bienheureux François de Sales ! " Les trente ou quarante personnes présentes furent saisies de frayeur, les unes s'enfuirent, les autres tombèrent à genoux, la plupart crièrent aux Prêtres : " Accourez ! le mort est ressuscité ! "

" Je rentrai dans la grange, raconte M. Puthod, et je fus extrêmement étonné de voir le jeune homme plein de vie. Je lui demandai s'il ne me connaissait pas ; il me répondit : " Je connais le Bienheureux François de Sales qui m'a apparu et donné sa bénédiction. " Lorsque je le vis sur ses pieds et commençant à marcher, j'avoue que la frayeur me saisit si fort que je ne pouvais me tenir debout, je fus obligé de me mettre à genoux. On le vêtit d'habits qu'un des voisins lui prêta, et nous retournâmes aux Ollières à pied. Nous entrâmes premièrement dans l'église, je sonnai la cloche pour assembler mes paroissiens, je les exhortai le mieux qu'il me fut possible à la dévotion au Serviteur de Dieu François de Sales, puis j'entonnai le *Te Deum* qui fut chanté en action de grâces. Le quatrième de mai, Jérôme, François et moi partîmes à cinq heures du matin pour aller rendre nos vœux au tombeau du Serviteur de Dieu. Nous y arrivâmes sur les neuf heures, je célébrai la sainte Messe et communiai Jérôme et François.

Nous demeurâmes à Annecy les neufs jours entiers pendant lesquels je célébrai les neuf messes que j'avais vouées, après quoi nous nous en retournâmes aux Ollières ¹⁵. "

Un mois plus tard, une troisième résurrection était publiée à Annecy. Le sieur de la Ruaz de Fésigny en rendit témoignage au Procès de Canonisation de saint François de Sales. " Le 4 juin 1623, dit-il, le fils du procureur Excertier, âgé d'environ quatre ou cinq ans, était tombé dans la rivière du Thiou et y étant demeuré quelques heures, on l'en retira mort, à la vue de beaucoup de personnes. Néanmoins. après que les père et mère eurent fait un vœu à Dieu et demandé la vie de leur fils par l'invocation du serviteur de Dieu François de Sales, tous les assistants l'ont vu ressusciter contre leur attente ¹⁶. "

" Le 10e jour de juin, le corps de notre B. H. Père fut changé de cercueil, habillé d'une aube avec l'étole, le fanon et la chasuble de taffetas blanc et d'une mitre de même étoffe et couleur sur laquelle fut attaché un écriteau et ainsi mis dans un cercueil de plomb bien fermé et soudé et celui-ci dans une châsse de bois ¹⁷ ".

Voici la description du tombeau telle que l'a faite Charles-Auguste de Sales, en 1634, ¹⁸ :

" Ce bon Evêque avait voulu être enseveli au milieu de la nef, mais parce qu'en faisant le creux on y trouva une grande quantité d'eau, le tombeau fut érigé contre la muraille du côté droit du chœur, élevé sur un soubassement d'un pied et demi environ sur lequel furent posés des barreaux de fer et sur iceux deux châsses, l'une de noyer et l'autre de plomb, celle-ci estait

¹⁴ - On n'ensevelissait les noyés qu'au moment de les porter en terre.

¹⁵ - Lorsque M. Puthod déposa, sous la foi du serment toutes les circonstances de ce miracle, Jérôme Genin était prêtre, curé de la Rochette en Savoie. " Je sais par lui-même, ajouta-t-il, qu'il est venu souvent devant le saint tombeau, remercier Dieu et son saint serviteur François de Sales, de toutes les grâces susdites. " En 1662, le ressuscité vivait encore, il assista aux fêtes de la Béatification du Bienheureux.

¹⁶ - *Pouvoir de saint François de Sales.*

¹⁷ - *Histoire de la fondation du 1er Monastère d'Annecy*, par la Mère F.-Mad. de Ghaugy. Le cercueil de noyer, doublé de zinc, dans lequel le corps de saint François de Sales fut ramené de Lyon à Annecy, est conservé précieusement au 1^{er} Monastère de la Visitation.

¹⁸ - *Histoire du Bienheureux François de Sales, évêque et prince de Genève.*

contenue de l'autre et contenait le saint corps revêtu d'ornements pontificaux blancs et enveloppé d'un grand drap de taffetas de même couleur. Dessus le soubassement est le sépulcre de deux pieds et demi de hauteur enrichi de ses moulures. Sur le sépulcre sont érigées deux colonnes d'ordre ionique avec leurs pilastres derrière, et sur les colonnes posent l'architrave, la frise et la corniche de même ordre. Et entre les piliers est une table d'attente en laquelle il n'y a encore rien d'écrit, mais au lieu d'épithaphe, on y voit l'effigie du Bienheureux Evêque tirée au naïf tout de son long le représentant entre ses chères filles de la Visitation qui sont agenouillées à ses pieds et auxquelles il baille les Constitutions ¹⁹.

Et les épithaphe en très grand nombre, hébreux, grecs, latins, français et très élégants soit en prose, soit en vers, sont disposés tout le long de l'église. "

" Quasi aussitôt que nous eûmes le sacré dépôt de ses reliques, écrit la Mère Françoise Madeleine de Chaugy ²⁰, chacun s'empessa de le visiter.

Notre église, qui était auparavant un pauvre petit lieu particulier et non beaucoup fréquenté, commença à avoir le plus grand concours de toutes celles de la ville. Le nombre des Messes était si grand qu'on fut contraint de faire dresser deux autels dans la nef et y faire encore une porte pour la commodité de l'affluence du peuple. Les démoniaques y étaient amenés de toutes parts, et le père du mensonge, contraint par l'esprit de vérité, disait les louanges du Bienheureux et était forcé de quitter le corps qu'il vexait.

Non seulement ce béni tombeau ressemblait, ainsi qu'il fait encore à présent, une piscine salutaire à tous les maux, mais encore un temple de Salomon, où toutes sortes de personnes venaient faire leurs offrandes. Les princes et princesses, les grands seigneurs et les gens riches offraient des têtes, des pieds, des lampes d'argent, et des cœurs d'or et d'argent, comme voulant dire que ce Bienheureux était selon le cœur de Dieu, l'homme tout de cœur et qui possédait tous les cœurs pour les faire plus uniquement posséder au Souverain Roi des cœurs. D'autres ont offert de très beaux ornements d'église, chappes de toile d'or, parements de satin couverts de paillettes d'argent, chasubles de satin, beaux voiles de calice en broderie, etc.

Les pauvres gens, à l'imitation des deux pictes de la dévote veuve ou des poils de chèvre offerts jadis au temple, apportaient et apportent encore sur le saint tombeau un peu de toile rousse, une poupée de chanvre, deux ou trois poignées de blé, un peu de sel, quelques petites poulettes ; chose de si grande consolation que la piété de ces bonnes gens ne se peut voir sans une grande tendreté, ni on ne la saurait expliquer telle qu'elle est. "

III

Premières informations juridiques sur la sainteté de François de Sales. (1624)

¹⁹ - " En l'année 1623, quelques mois seulement après la mort du Serviteur de Dieu, M. le vicomte du Paquier, étant atteint d'une maladie mortelle, fit vœu à Dieu, par l'intercession de son Serviteur ; il fut guéri, et vint exprès en cette ville rendre son vœu, et offrit au monastère de la Visitation un tableau de la grandeur de sept à huit pieds, où le commencement de l'Ordre de la Visitation était dépeint, croyant de ne pouvoir rien présenter de plus agréable au Serviteur de Dieu, fondateur dudit Ordre, que la représentation du plus excellent de ses ouvrages." (Dépos. de François Favre.)

²⁰ - Ouvrage cité.

Grâce au compte-rendu que la Mère Françoise-Madeleine de Chaugy adressa le 1er janvier 1661 à tous les Monastères de la Visitation, nous pouvons suivre année par année les travaux et les étapes du procès de canonisation de notre glorieux Docteur,

" La renommée de cet homme de Dieu, écrit-elle, étant répandue par toute la France et les miracles que Dieu opérait à son tombeau étant si fréquents que l'on avait peine d'en tenir le compte, notre digne Mère (La Mère de Chantal) et nos autres premières Mères estimèrent que ce serait faire une injure à la grâce que Dieu répandait si abondamment par les intercessions de son Serviteur si l'on ne commençait d'en faire des informations juridiques pour empêcher que les preuves n'en périsent.

Pour y procéder dans les formes, les procures furent données le 22 mai de l'année 1621 au R. P. Dom Juste Guérin, alors Religieux Barnabite et qui a été depuis très digne Evêque de Genève; Monsieur Ducrest, notaire apostolique, travailla sous lui, et tous les autres officiers nécessaires.

Ils procédèrent par la simple autorité de l'Ordinaire, le tout à l'instance et aux dépens de ce premier Monastère, et ils se transportèrent dans tous les bailliages de Chablais, Gaillard et Ternier, et autres lieux plus éloignés de Bourgogne, de Lyon et de Dauphiné pour informer sur la sainteté, de la vie et des miracles de cet homme de Dieu; et ils trouvèrent en tous ces lieux des si grands fruits de sainteté et des prodiges si extraordinaires opérés par ses intercessions, que toutes les personnes intelligentes et douées de piété témoignèrent à notre digne Mère qu'elle était obligée en conscience de s'adresser au Père de tous les fidèles pour obtenir une Commission apostolique, afin de recueillir une moisson si abondante et commencer les informations en forme valide pour servir à l'effet de la canonisation.

La même année, notre très digne Mère supplia le R. P. Louys de la Rivière, Provincial des Minimes, qui avait eu une très intime confiance avec notre saint Fondateur de venir en cette ville pour y recueillir les mémoires de vertus et des écrits de ce grand serviteur de Dieu, et ce R. Père nous fit la grâce de faire un long séjour en cette ville où il travailla incessamment à faire ce recueil, sur lequel il composa la vie de notre vénérable Fondateur, très dévotement et à la satisfaction de tous les fidèles. "

Voici, entre bien d'autres, plusieurs miracles qui, en l'année 1625, excitèrent la dévotion et la reconnaissance du peuple du Faucigny envers le Bienheureux Evêque de Genève:

Déposition de M. de Lesmontex, curé de Fleyrier (Taninges). L'an 1625, au mois de mars, naquit au sieur Périgod un fils nommé Jean. Ledit Périgod fit de grandes lamentations sur ce pauvre enfant, me disant qu'il était né presque monstrueux, ayant les pieds courbés, pliés en dedans, de telle sorte que les doigts étaient joints à la cheville des pieds. Quand on lui mettait les jambes à terre, la cheville se trouvait dessous, là où devait être la plante des pieds. On ne pouvait en aucune façon les lui remuer. Après quatre mois environ, la mère de l'enfant me dit qu'elle l'avait voué au bienheureux François de Sales, avec promesse de le conduire à Annecy auprès de son sépulcre, si un jour il pouvait marcher ; d'y faire célébrer des messes, et, en attendant, d'entreprendre elle-même ce voyage, à la première occasion ou commodité, ce qu'elle fit.

Quelque temps après son retour, le sieur Périgod, père de l'enfant, me dit que sa femme étant arrivée et entrée dans sa maison, elle s'était assise dans la cuisine, à quelque distance de l'enfant, qui, la voyant, se leva tout à coup droit sur ses pieds, appuyé contre un banc, le long duquel il chemina, ce qu'il n'avait jamais pu faire auparavant. Quand le banc vint à lui manquer, il s'en alla seul, sans aide, se jeter dans les bras de sa mère, et, dès ce moment, il fut tout à fait guéri et aussi bien remis qu'il est à présent.

Depuis lors, je l'ai vu souvent, allant et venant hors de la maison ; aujourd'hui, c'est un garçon des plus remuants, des plus bruyants que l'on puisse remarquer. Je l'atteste comme proche

voisin. J'affirme en outre qu'il m'a été dit que, du moment où la mère de l'enfant était revenue d'Annecy, cette grâce extraordinaire leur avait été accordée soudainement, sans avoir recours à aucun moyen naturel, mais seulement par les mérites et intercessions du Bienheureux, au sépulcre duquel ils sont résolus de mener et conduire cet enfant, aussitôt qu'il sera en âge d'y pouvoir aller, en action de grâces de cette faveur, laquelle est regardée par tous comme surnaturelle et miraculeuse. Et, de plus, j'atteste qu'on ne saurait remarquer aucun défaut naturel dans cet enfant, sauf que le pied droit lui est resté un peu de travers ; mais il ne boite aucunement.

Déposition de Claude Pachtod, notaire à Saint-Jeoire (Faucigny). - Le premier jour du mois de mai, en l'année 1625, Maurize Mullin, ma femme, tomba en une grièbe maladie, avec fièvre continue, en laquelle elle demeura onze jours entiers sans vouloir user d'aucune sorte de remèdes. Enfin, le douzième jour, elle perdit tout à fait ses forces et presque la connaissance, en sorte qu'on n'en attendait plus que le trépas.

En effet, Claudine Mullin, ma belle-sœur, qui était auprès d'elle, avec moi, pour l'assister, remarquant plus particulièrement le changement de son visage, se prit à crier : " Beau frère, voilà qu'elle s'en va ! " Alors, je remarquai fort clairement que son visage s'altérait, comme celui d'une personne qui va rendre l'esprit. Au même instant, nous recommandâmes la pauvre malade aux prières et intercessions du bienheureux François de Sales, le priant de lui obtenir la vie et la guérison, promettant qu'en ce cas elle irait elle-même à Annecy visiter son sépulcre ; et de suite nous mimas à part quelque argent pour faire célébrer des messes. Ce qu'ayant fait entendre avec une grande difficulté à la pauvre malade, elle nous témoigna, par signes, son contentement. Tout soudain, elle fut soulagée ; et, à vue d'œil, moi et la Claudine Mullin vîmes et remarquâmes clairement que la couleur de son visage changeait, tout de même que celui d'un mourant qui revient en vie. Elle commença à parler, et au même instant la fièvre la quitta. Il ne lui resta autre chose de sa maladie que la faiblesse causée par la violence d'icelle, nonobstant laquelle faiblesse, deux jours après, elle commença à se lever et à marcher. Mais, comme preuve de la violence de la fièvre qui l'avait quittée, il ne lui resta aucun cheveu sur la tête, et la peau de la plante des pieds tomba comme des semelles de souliers. Or, ma femme m'a, par diverses fois, dit et assuré qu'au même instant qu'on lui eut proposé le vœu et qu'elle y eut consenti, il lui sembla recevoir de grandes forces, lesquelles, de moment en moment, elle sentait augmenter ; de telle sorte, qu'en peu de jours, elle fut délivrée de la faiblesse que la violence de la maladie lui avait laissée.

Elle fit un voyage à Annecy, en action de grâces auprès du sépulcre du Bienheureux, et fut rendue autant et plus saine et robuste qu'elle n'avait jamais été. Je juge et tiens cette guérison autant miraculeuse et surnaturelle que celle de notre fille, touchant laquelle j'ai déposé, parce que ma femme était réduite en telle extrémité qu'elle n'avait aucune espérance de vie ; et, pour moi, je n'attendais autre chose que l'instant de son trépas.

Déposition de Claude Dumont, prêtre. - En l'année 1624, environ la Nativité de Notre-Dame, un nommé Claude-Louis Forel, de la paroisse de Barge, d'où j'étais alors curé, fut tellement affligé d'une douleur et faiblesse des jambes et des pieds, que peu à peu il perdit tout à fait les forces et fut rendu impotent. En cette affliction il se fit porter deux fois à Genève ; on lui donna quelques remèdes qui ne lui servirent à rien. Après cela, il suivit un traitement, et on lui fit des fomentations qui n'eurent pas plus de succès. Un peu plus tard, environ la fête de Sainte-Madelaine 1625, il se fit porter à La Roche, à une bonne fontaine d'où on le rapporta en la même impuissance, sans aucune diminution ni soulagement de son mal, ainsi que je le vis et remarquai fort bien ; de façon que nous croyions tous qu'il était incurable. Alors je lui conseillai de recourir aux prières et intercessions du bienheureux François de Sales, et de promettre de se faire porter à Annecy, auprès de son sépulcre. Ce qu'il fit, avec dessein d'accomplir son vœu à la première

commodité. Ledit Forel m'a assuré que, soudain la promesse faite, il avait reçu un grand soulagement et la diminution de son mal ; c'était sur la fin du mois d'octobre, environ la fête de la Toussaint. Forel se fit donc porter à Annecy, où il accomplit son vœu, faisant célébrer la sainte messe, se confessant et communiant au tombeau du Bienheureux. A son retour, il me dit que, dès qu'il y fut arrivé, il ressentit en lui un grand changement ; il lui semblait qu'on lui levait doucement et peu à peu son mal, lequel diminua là de la moitié et plus. Il s'en revint à sa maison où, par le conseil de son confesseur, il jeûna au pain et à l'eau neuf jours de suite, lesquels ne furent pas passés qu'il chemina sans béquilles, bâton ni aide, et peu de temps après je le vis tout à fait remis. Depuis, je l'ai toujours vu sain, dispos et gaillard, remerciant Notre-Seigneur de la grâce qu'il lui a faite par les mérites du bienheureux François de Sales.

Pour moi, je juge cette guérison et délivrance surnaturelle, attendu que tous les remèdes naturels qu'on lui avait fait employer avaient été inutiles et qu'on tenait sa maladie pour incurable. Je ne lui ai point conseillé d'autre vœu, et il a assuré qu'il n'a fait que le susdit et n'a recouru à d'autre saint qu'au bienheureux François de Sales.

Déposition de Claude Marmoz, aveugle-né (1625). - Je suis né aveugle et suis resté dans ce pitoyable état l'espace de sept ans tout entiers, sans avoir jamais pu ni voir ni rien distinguer, ne sachant pas même ce que c'était que la lumière, et n'apercevant pas plus ses rayons que si j'eusse été enfermé dans la cave la plus obscure du monde. Dans la peine qu'ils avaient de me voir en cet état, un jour François Marmoz, mon père, et Bernarde Bouquet, ma mère, firent vœu de me porter au tombeau du Serviteur de Dieu, François de Sales, où l'on disait que Dieu faisait de grands miracles, et de faire dire neuf messes dans l'église de la Visitation, où reposait le corps du Serviteur de Dieu.

Pour accomplir leur vœu, mon père et ma mère me conduisirent quelque jours après à la ville d'Annecy, et, comme je voulais quelquefois marcher, bien que je ne visse rien du tout, je me démis l'orteil du pied gauche en heurtant une pierre qui me fit tomber lourdement, de telle sorte que, tout le reste du chemin, mon père et ma mère furent contraints de me porter l'un après l'autre. Je me souviens très bien que, durant neuf jours, ils me portèrent dans l'église de la Visitation, en me présentant, à ce qu'ils disaient, devant le tombeau du Serviteur de Dieu, qu'ils me faisaient baiser ; puis après, nous entendions la messe dans cette église. Durant les huit premiers jours, je ne sentis aucun soulagement à mon infirmité, et je ne voyais pas plus qu'auparavant. J'étais encore dans le même état le neuvième jour, au moment où mon père et ma mère me dirent qu'ils allaient me porter encore devant le saint tombeau pour achever la neuvaine et qu'il fallait bien espérer en Dieu et aux mérites de son Serviteur. Il me souvient que, la neuvième messe étant achevée, à ce que me dirent mon père et ma mère, tous les deux me présentèrent de nouveau devant le tombeau du Bienheureux, qu'ils me firent baiser, et ils appliquèrent mes yeux mêmes sur la pierre du tombeau. Tout à coup, je sentis qu'il se faisait un grand travail sous mes paupières : c'était quelque chose comme si un châssis se fût rompu, ou que l'on eût déchiré à mes oreilles une feuille de papier ; au même instant, levant les yeux en haut, je vis la voûte de l'église tout en feu, et ensuite j'aperçus toute l'église et m'écriai : " O mon Dieu, je vois ! il me semble que je suis en paradis ! " Mon père et ma mère, transportés de joie, avec tous ceux qui étaient présents, rendirent grâce à Dieu.

Au sortir de l'église, je suivis mon père sans être mené ni porté : le mal que je m'étais fait au pied avait pareillement disparu. Depuis lors, je ne me suis jamais senti de mon infirmité ; j'ai toujours vu, par la grâce de Dieu, fort clairement et distinctement, pouvant aller tout seul à Cusy, à Chambéry et en autres lieux où m'appellent mes petites affaires, sans que jamais ma vue se soit affaiblie. Ainsi le peuvent attester les habitants des Bauges et tous ceux qui m'ont vu depuis ma guérison."

Les délégués épiscopaux, chargés de faire les enquêtes sur la réputation de vertu et les miracles de François de Sales, déployèrent tant de diligence qu'en 1625 un volumineux dossier était prêt pour être porté à Rome. Dom Juste Guérin y fut député par la Mère de Chantal et la

Visitation d'Annecy, " autorisées de la protection de S. A. Royale de Savoie. " Sainte Jeanne " procura aussi que Monseigneur allât à Rome poursuivre les expéditions des lettres et commissions apostoliques pour procéder au procès de l'information de la sainteté du Bienheureux ²¹ .

Les démarches à la Cour romaine se prolongèrent jusque vers le milieu de 1626. Enfin, le 1er juin, la Sainte donna à son frère, Mgr Frémiot, archevêque de Bourges, la nouvelle bien attendue: " Le bon Père Dom Juste a obtenu, grâce à Dieu, tout ce qu'il désirait pour l'acheminement de la Béatification de notre Bienheureux Père ²². " – " Les Lettres remissoriales pour commencer le grand procès et les informations juridiques sur la sainteté du Serviteur de Dieu furent signées le 6 juillet 1626. Elles étaient adressées à Mgr André Frémiot, archevêque de Bourges, à Mgr Pierre Camus, évêque de Belley et à Georges Ramus, docteur et chanoine de Louvain ²³. "

Mais, au grand regret de la Sainte, Dom Juste ne put revenir à Annecy aussi promptement qu'elle l'eût désiré ; les RR. PP. Barnabites le retinrent à Turin : " Ils l'ont fait Provincial de leur Ordre, écrit-elle le 17 décembre à l'Archevêque de Bourges, de sorte que je crains qu'il ne puisse venir qu'au printemps, et, par ce moyen, que les affaires de notre Bienheureux Père soient d'autant retardées, car il faut que, comme procureur, il soit présent à l'ouverture des commissions et du Procès. C'est pour cela que l'on ne peut rien faire, ni avancer cette bénite œuvre, ce dont je suis bien marrie, mais en tout il faut prendre patience et bénir Dieu. Il nous ôte ce grand et universel commissaire deçà les monts, mais cela pourtant ne vous nécessitera pas d'aller partout, mais seulement ici et ès autres lieux qui vous seront commodes, parce qu'on a obtenu qu'à Paris, Bourges, Orléans et encore en trois ou quatre autres villes, les Prélats ou Grands-Vicaires soient commis dans leurs évêchés ²⁴. "

IV

La ville d'Annecy et le procès de canonisation de saint François de Sales. (1624)

La municipalité d'Annecy ne resta pas étrangère à l'initiative des enquêtes sur la réputation de sainteté de celui qui, pendant vingt ans, avait été son bien-aimé Pasteur ; dès le mois de juin 1624, c'est-à-dire au début des premières enquêtes, elle avait élu Dom Juste Guérin pour son procureur clans cette affaire. La pièce officielle, rédigée en très beau latin, se lit dans le registre municipal à la date du 1er juin 1624. En voici la traduction, faite par M. le chanoine Mercier en 1877 ²⁵ :

" Nous, syndic, conseillers et conseil de la ville d'Annecy ;

Attendu qu'il est juste et raisonnable que ceux qui, pendant leur vie, ont été nos Mécènes, reçoivent à leur tour de notre part les témoignages de notre reconnaissance ;

Rappelant à notre mémoire les bienfaits signalés dont nous a comblés notre excellent, très illustre et révérendissime Père dans le Christ François de Sales (de pieuse mémoire), naguère

²¹ - Compte-rendu de la Mère F.-M. de Chaugy.

²² - *Lettres*, t. II, p. 615.

²³ - Compte-rendu

²⁴ - *Lettres*, t. II, p. 656.

²⁵ - *Documents inédits*.

évêque de ce diocèse de Genève, et les soins merveilleux qu'il nous a prodigués ;

Craignant de passer pour contempteurs de la sainteté d'un si grand personnage, si nous jetions le voile²⁶ du silence sur cette vie éclatante, ou plutôt miraculeuse ;

Embrasés d'un désir inné de lui plaire et de la plus vive affection pour lui ;

Désirant laisser aux autres nations qui accourent ici à l'envi pour visiter le tombeau d'un si grand Pasteur, ainsi qu'à nos descendants, par une sorte de perpétuel fidéi-commis, le souvenir des miracles dont cette vie brille avec un éclat qui grandit de jour en jour ;

Espérant avoir pour intercesseur dans le ciel celui que nous avons eu pour docteur sur la terre,

Par ces motifs et autres raisons de ce genre,

Semblables à des enfants que l'amour entraîne vers un père plein de tendresse,

Nous,

Considérant la singulière doctrine, la dextérité et l'expérience dans le maniement des affaires que possède le très-révérend P. Juste Guérin, prêtre profès dans la société des RR. PP. Barnabites,

L'avons élu, créé et constitué, comme par les présentes nous l'éliions, créons et constituons, pour notre procureur, agent et négociateur spécial et général ;

Le prions de vouloir bien, en notre nom et en celui de toute cette cité, procéder à des informations et enquêtes sur la vie et les mœurs de ce grand Prélat, ainsi que sur les miracles qu'il a opérés de son vivant et après sa mort, et qui mettent dans un éclatant relief les moments de cette vie toujours plus sainte, les recueillir de la bouche d'hommes sérieux et de témoins dignes de foi ; prendre sur tout cela des renseignements précis ; entendre les témoins selon l'exigence des cas, écrire leurs dépositions ; instruire, verbalement ou par écrit, notre très saint Père le Pape des miracles dont resplendit cet homme de Dieu, et supplier le Saint-Siège apostolique de mettre au nombre des bienheureux et des saints cette éclatante *lumière* de l'Eglise catholique, surtout en haine et comme fléau de l'hérésie ; enfin, faire toutes autres choses nécessaires ou opportunes pour ce que dessus, lors même qu'elles demanderaient un mandat plus spécial qu'il n'est exprimé par les présentes ;

Promettons de tenir pour ratifiées, agréables et stables toutes choses et chacune, faites par le révérend seigneur procureur, ou par celui qu'il aurait délégué à cet effet, avec promesse de ne jamais contrevenir à ce qui aura été réglé ou fait par le dit seigneur procureur.

En foi de quoi nous avons ordonné que ces lettres testimoniales, signées de notre main, soient expédiées par le secrétaire de la présente ville et munies de l'empreinte et de l'apposition de son sceau.

A Annecy des Allobroges, le jour des calendes de juin mil six cent vingt-quatre. "

Signé au registre :

" DUCHEST. - VASSAL. "

Chaque terme de cet acte public de la piété de nos ancêtres envers saint François de Sales demanderait un commentaire ; bornons-nous à noter une remarque faite par M. le Chanoine Mercier²⁷.

" La municipalité d'Annecy a été la première à demander, peut-être sans en avoir conscience, la proclamation du *Doctorat* pour le saint Evêque. S'emparant des termes de *l'Oraison* que l'Eglise n'adresse qu'à ses saints Docteurs, les administrateurs d'Annecy expriment leur désir " d'avoir pour intercesseur dans les cieux celui qu'ils ont eu pour docteur sur la terre " ; plus loin, ils appellent leur Evêque " une éclatante lumière de l'Eglise catholique ", le " fléau de l'hérésie ", toutes appellations que l'Eglise ne décerne qu'à ses Docteurs. "

²⁶ - Subticeamus.

²⁷ - Documents inédits.

V

Le Procès apostolique**(1627-1632)**

Avant son retour à Annecy, Dom Juste Guérin fit savoir qu'une nouvelle procuration de la ville d'Annecy lui était nécessaire pour la poursuite du procès apostolique de la Canonisation de saint François de Sales. La Mère de Chantal pria Mgr Jean-François de Sales d'en faire la demande à la municipalité et de solliciter les autorisations nécessaires pour agrandir l'église qui ne pouvait contenir l'affluence des pèlerins.

L'instance fut enregistrée le 8 mars 1627, comme il suit : " Le seigneur premier syndic a représenté que Mgr le Rme Evêque et Prince de Genève avait envoyé prier tant lui que les sieurs ses collègues de lui aller parler, ce qu'ils auraient fait, accompagnés de Me Noel Ruffier, procureur de la ville. Là, étant, Monseigneur le Révérendissime leur aurait dit qu'il avait été prié par les Révérendes Dames Religieuses de demander à la ville la place commune qu'est proche leur église, afin de la pouvoir agrandir, pour bailler tant plus de commodité à ceux qui veulent choisir pour y prier le lieu où repose le corps du Bx Prélat, Mgr François de Sales, étant véritable qu'à cause de la petitesse de leur église plusieurs personnes qui y abordent sont contraintes de s'en retourner sans y faire leur dévotion.

Leur ayant de plus dit avoir reçu une lettre du R. P. dom Juste par laquelle il lui dit qu'il faudra que la ville lui fasse nouvelle procuration pour suivre en cour de Rome la béatification de Mgr de Sales d'heureuse mémoire, et que Mgr le Sérénissime Prince Majeur s'en rendait lui déjà poursuivant, comme encore Messieurs du Clergé et Messeigneurs du Conseil et de la Chambre...

La Ville quant à ce qui regarde la procuration nécessaire pour la béatification du B. H. Prélat, Mgr François de Sales, a ordonné qu'elle se passera en faveur du R. P. dom Juste, à la forme qu'il sera avisé avec lui lors de son arrivée ; et quant à la place demandée par les Dames de la Visitation, pour agrandir leur église, la Ville dit qu'elles feront voir aux seigneurs syndics le projet qu'elles ont fait et le plan qu'elles auraient pour ce fait..."

La délibération est du samedi 13 mars 1627 :

" Le sieur premier syndic a remontré qu'en suite de la dernière ordonnance de céans, concernant la place demandée par les Révérendes Dames de la Visitation pour l'agrandissement de leur église, le plan d'icelle en a été fait, et la place nécessaire pour leur église, selon le plan, peut arriver jusqu'à la moitié du magasin.

En considérant le grand bien que Mgr François de Sales a causé et cause en la présente cité et que les dites Dames n'auraient besoin que d'un oratoire, sans ce bonheur qu'elles ont d'un si grand saint dans leur église qui est tout l'honneur, du moins le plus grand que l'on doit désirer recevoir dans une ville comme la présente, d'y avoir le corps de leur Prélat, grand pilier de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, Evêque et Prince de Genève, qui a converti si grande quantité d'âmes pendant sa vie et y est recherché après sa mort...

La Ville accorde aux Dames de la Visitation la place demandée pour l'agrandissement de leur église en la dédommageant par un préalable, à dit d'expert, desquels on conviendra de part et d'autre. "

Dom Juste Guérin arriva à Annecy le 10 mars ; Mgr André Frémiot, archevêque de Bourges, et Mgr Pierre Camus, évêque de Belley, ne purent s'y rendre qu'à la fin du mois de juin. Les

syndics s'empressèrent d'aller leur rendre visite, et, quoique la ville fût fort endettée, le Conseil décida, le 4 juillet suivant ²⁸, que " seront visités, au nom de la ville, les Seigneurs Archevêque de Bourges, Evêques de Genève et de Belley et Dames de la Visitation, à la discrétion des Sgrs Syndics et sera fait mandat de la dépense. "

Le jour même de l'arrivée des commissaires à Annecy, la ville fit la nouvelle procuration à dom Juste Guérin. Voici la traduction de cette pièce :

" L'an mil six cent vingt-sept et le dernier jour du mois de juin, par devant moi notaire ducal soussigné, secrétaire perpétuel de la ville d'Annecy et les témoins sous-nommés se sont personnellement constitués les illustres et les égrèges sgrs Etienne Decombaz, Roch Panisset, docteur ès-droit, Jean-Louis Favre et Charles Trombert, syndics et conseillers de la ville d'Annecy, lesquels rappelant à leur mémoire la singulière sainteté de feu François de Sales leur évêque d'heureuse mémoire, et considérant les miracles que Dieu opère journellement par son intercession ainsi que le concours chaque jour plus nombreux qui se fait à son tombeau surtout des nations voisines ;

Animés eux-mêmes envers lui de toute l'ardente affection dont des enfants sont capables envers leur père ;

Désirant contribuer de toutes leurs forces à sa canonisation,

De leur science certaine et propre mouvement, ont créé, constitué et député pour leur fidèle, véritable et légitime procureur, messenger et agent spécial et général, de telle sorte que la spécialité ne déroge pas à la généralité ni au contraire, savoir le Rd Père dom Juste Guérin, prêtre de la Congrégation de St-Paul, provincial très méritant dans la province du Piémont, absent comme s'il était présent, à l'effet de rechercher les miracles et grâces signalés que Dieu a opérés par l'intercession d'un si grand évêque et d'employer sa diligence au nom des dits seigneurs constituants aux fins que les enquêtes et informations à faire sur ces objets par nos seigneurs les commissaires spécialement délégués à cet effet s'exécutent et soient consignées par écrit, et afin que ces fins de canonisation soient transmises à N. S. Père ou aux auditeurs de la Rote Romaine ou à tous les autres auxquels selon le bon plaisir de S. Sté la connaissance sera connue en appartenir ; de solliciter la dite canonisation, d'insister dans ce but au nom des dits constituants et de le poursuivre instamment, accordant au dit Rd Père dom Juste Guérin ci-dessus constitué leur procureur, plein et entier pouvoir d'ester et de comparaître en leur nom tant dans la Curie Romaine que dehors, de gérer et de faire tout ce qui se réfèrera à la dite canonisation, de se substituer, un ou plusieurs procureurs, si besoin en est, ou de prendre avec soi et de se choisir un adjoint, lesquels jouiront du même pouvoir dont les dits seigneurs constituants useraient eux-mêmes, s'ils étaient présents; lesquels en conséquence promettent sous la foi du serment de tenir pour ratifié, agréable et stable tout ce qui aura été réglé et fait par le dit seigneur procureur, ou son substitut ou l'assistant qu'il se sera choisi, de n'y jamais contrevenir, avec les renonciations et autres clauses nécessaires ou favorables aux dites fins.

Fait à la maison de ville d'Annecy, le Conseil de la dite ville y étant en séance, en présence de Rd Etienne Routh et Louis Maison, prêtres, et egrège Jean Moine, tous bourgeois de la présente ville soussignés. "

Les témoins appelés à déposer au procès de canonisation furent aussitôt convoqués.

" Nous voici dans la sainte occupation de faire nos dépositions de notre Bienheureux Père, " écrit la Mère de Chantal à la Mère de Brécharde ²⁹, le 19 juillet 1627, " car Nosseigneurs de Bourges et de Belley sont ici ; il y a trois semaines qu'ils travaillent fort à cela. Je vous envoie les articles que l'on donne à tous les témoins, sur lesquels chacun répond ce qu'il sait : vous en ferez de même, ma très chère fille, et écrivez ce que vous vous souviendrez. J'ai déjà écrit la mienne qui est de dix-huit feuilles entières. On en témoigne de la satisfaction; il n'y a que moi

²⁸ - Registre des délibérations à la date précitée

²⁹ - La Mère Jeanne-Charlotte de Brécharde était Supérieure du Monastère de la Visitation de Riom,

qui n'en aie point ³⁰ ; car ce que j'ai su et connu des perfections des vertus en cette très sainte âme est si relevé au-dessus de ce que j'en puis dire que, certes, je demeure à plat, ma connaissance surpassant infiniment ma capacité d'en parler.

Vous trouverez beaucoup de choses en ses Epîtres qui vous aideront, car lui-même, en plusieurs endroits, déclare sa foi, son espérance, sa charité, sa conformité au bon plaisir de Dieu et plusieurs autres vertus ³¹ .

A une autre de ses filles ³², la Sainte écrit dans le courant de juillet :

Nous pensons partir au plus tard le 15 septembre pour aller à Orléans. Nous laisserons les affaires de la béatification de notre saint Fondateur en très bon train. Monseigneur de Bourges y travaille de grand cœur. Cette besogne est de longue haleine mais de grande consolation et utilité. Maintenant que Dieu découvre plus à plein les trésors qu'Il avait mis en cette très sainte âme, on est tout admiré de rencontrer des vertus si profondes, si pleines, si accomplies et parfaites. O Dieu, quelle humilité, quel amour à la pauvreté et bassesse, et au mépris de lui-même ! Quelle douceur et support ! cela ne se peut dire, ma très chère fille. Que Dieu nous rende dignes d'un si saint Père ! (1). " .

Et à la Mère A-C. de Beaumont, Supérieure du premier Monastère de Paris :

" 12 août... L'affaire de notre Bienheureux Père est très bien acheminée, grâce à Dieu. Le trésor de ses vertus et sainteté se découvre plus que jamais, et l'on voit par les *Dépositions* son incomparable charité et sa profonde humilité. Seigneur Jésus ! que c'est une grande chose qu'un Saint ! Dieu nous rende dignes filles d'un tel Père et nous fasse la grâce surtout de l'imiter en sa véritable humilité et basse estime de lui-même ! Oh ! que nous serions heureuses, si nous aimions cette bassesse et pauvreté qu'il a tant estimées ! - Monseigneur de Bourges sera ici jusqu'en octobre, mais il n'achèvera pas. Monseigneur de Belley reviendra pour poursuivre, car la besogne sera longue ³³. "

" Souvent les dépositions se faisaient dans notre parloir, raconte la Mère F.-M. de Chaugy, et en la présence de notre Bienheureuse Mère, laquelle. si elle avait arrosé de larmes par le passé le tombeau de son saint Père, alors elle le couvrait des fleurs d'une suavité nonpareille et de continuelles actions de grâces à Notre Seigneur qu'elle voyait si admirable en ses saints. Si elle avait semé en larmoyant, elle cueillait en joie et portait d'ordinaire gaîment sa gerbe sous son

³⁰ - Un évêque d'Annecy, Mgr Rey, de glorieuse mémoire, fait l'éloge de cet ouvrage de la Sainte. Dans une lettre du 27 janvier 1839, adressée à M, l'abbé de Baudry, qui venait d'éditer la *Déposition*, le prélat s'exprime ainsi :

" La *Déposition* de sainte de Chantal ! ah ! mon vénérable Confrère, voilà où l'on trouve la véritable vie de saint François de Sales ! Partout ailleurs on admire les effets prodigieux du zèle de notre saint Apôtre, une suite de faits tous plus ou moins dignes d'édifier l'heureux lecteur qui se repaît d'un si touchant spectacle ; mais dans la *Déposition* de sainte de Chantal, on voit l'intérieur tout saint, tout angélique du céleste évêque « de Genève. On y contemple la sève même qui animait et fécondait cet arbre divin et majestueux, .

Non, mon cher, on n'a qu'une idée imparfaite du Saint, en ne connaissant que l'extérieur de sa physionomie; mais son âme, sa belle âme nous apparaît tout entière dans la *Déposition*, je dirai volontiers dans les révélations de sainte de Chantal. On voit palpiter, pour ainsi dire, ce grand cœur où l'amour seul trouvait de la place. L'intérieur de saint François de Sales y est mis à découvert, et l'on s'écrie avec un saint Père : *Cælum anima justi*. Oh ! oui, j'ai cru apercevoir un paradis en abrégé, dans l'âme de mon saint Apôtre ; là on voit Dieu régner en maître sur un cœur qui s'est entièrement voué à lui ; il en anime tous les mouvements, il en divinise toutes les affections ; c'est le Saint, le Saint tout entier que l'on retrouve dans la *Déposition* ; et quel Saint, grand Dieu ! Je ne saurais jamais rendre l'impression que m'a faite cette lecture ravissante. Le cœur vous brûle en parcourant ces lignes divinement enchantées : on se trouve quelquefois les yeux pleins de douces larmes, et le brasier d'amour que l'on contemple, semblable au soleil, éclaire, échauffe et fortifie l'âme qui se trouve en face de cette belle âme. Mille fois, je le répéterai, et ce sera toujours la vérité, c'est là qu'est la véritable vie de notre Saint, " (Cf. Préface du tome III des *OEuvres de sainte Jeanne-Françoise de Chantal*, p.VIII. Edit. Plon, Paris, 1876.)

³¹ - Lettres, tome III, p. 73.

³² - La Mère Paule .Jéronyme de Monthoux, Supérieure du Monastère de Blois. (*Lettres*, 1. III, p. 76)

³³ - *Lettres*, t. III, p. 79.

bras, je veux dire qu'elle avait toujours dans sa manche quelques dépositions des vertus de notre saint Fondateur pour les lire dès qu'elle avait un moment de loisir ³⁴..."

La Mère de Chantal s'arracha à ses consolantes occupations pour aller faire la fondation d'un Monastère de son Ordre à Crémieux ³⁵ et visiter ceux de Lyon, Dijon, Bourges, Paris, Orléans, où la réputation de sainteté de François de Sales et les miracles opérés par son intercession appelaient les délégués apostoliques pour y faire des enquêtes.

Au diocèse de Genève, les informations se poursuivirent, " et nous devons ce témoignage à la vérité, écrit la Mère Fse-Madeleine de Chaugy dans son Mémoire ³⁶, que Monseigneur de Bourges, non seulement se défraya avec tout son train qui était grand et splendide, mais encore Monseigneur de Belley qui n'avait à sa suite qu'un prêtre et un valet. De plus, Monseigneur de Bourges donnait tous les jours dix écus d'aumône à ce Monastère pour le soulager dans les dépenses extraordinaires qu'il était obligé de faire pour l'entretien des notaires apostoliques, curseurs, subpromoteurs et autres officiers et personnes employées et dans Annecy et dans les provinces de Chablais, Galliard et Ternier, Bourgogne et Dauphiné. "

Plus de cinq mille témoins furent ouïs ³⁷, tous avaient été spectateurs de la vie et des vertus du Serviteur de Dieu ou gratifiés de faveurs spéciales, obtenues par son intercession. Leurs récits émus sont palpitants d'intérêt. On en formerait des volumes ; citons au moins quelques guérisons affirmées sous la foi du serment par les heureux privilégiés ou par ceux qui ont été les témoins des miracles.

Déposition de Jean-Etienne Jay, affligé d'un mal d'yeux incurable. - En 1626, j'étais en pension chez messire Georges Grangerat, curé de Châtillon (Faucigny), où je fus saisi de la petite vérole, qui me tourmenta fort durant trois semaines, et me laissa l'œil droit entièrement gâté, tout rouge, ordinairement plein d'eau, avec de si grandes cuissons et douleurs qu'à son tour l'œil gauche en était tourmenté. Une plaie se forma sur l'œil droit qui demeura entièrement privé de la clarté, et je n'y voyais pas plus de cet œil que si je n'en eusse point eu. Après être demeuré en cet état environ quinze jours, je m'en vins ici à Taninges, le jour de la Sainte Anne, où je trouvai mon père qui me voulut retenir à dîner avec lui en bonne compagnie. Mais il me fut impossible de m'y arrêter, tant étaient grandes et cuisantes les douleurs que je souffrais. Je me retirai donc en notre maison de Fleyrier, où, ayant trouvé ma mère, avec Françoise Jay, ma tante, je fis de grandes lamentations du mal que je souffrais. L'inflammation de cet œil était telle, qu'ayant appliqué du lait caillé dessus pour le rafraîchir, en quelques moments ce lait fut tellement desséché qu'il demeura sec comme du bois. Cette inflammation ne diminua point ; enfin, j'étais presque au moment de m'impatienter, quand Françoise Jay, ma tante, m'invita à mettre ma confiance dans le bienheureux François de Sales. Aussitôt après, elle appliqua sur mon œil droit, tout à fait privé de la vue, un linge qui avait été dans la châsse du Bienheureux. Cela fait, je reposai ma tête sur un coffre et dormis pendant environ une heure. A mon réveil, je me levai entièrement guéri, sans aucune douleur, et y voyant aussi clair de cet œil-là que de l'autre. Lors ma mère et ma tante, éprises d'admiration, regardèrent et visitèrent mon œil et trouvèrent que la plaie et la rougeur étaient entièrement dissipées ; il n'y avait plus d'eau et cet œil était soudainement redevenu aussi beau et aussi clair que si jamais je n'y eusse eu aucun mal. Oncques depuis, je n'ai eu aucune sorte d'incommodité ni de douleurs aux yeux. Celle prompte et soudaine guérison ne peut être arrivée que par un grand miracle, dû aux mérites et aux prières du Bienheureux, puisqu'en cette nécessité nous n'avons employé aucun autre remède.

³⁴ - *Vie de sainte J.-F. de Chantal*, II Part., chap. XIX.

³⁵ - La Sainte partit d'Annecy vers le 15 septembre 1627

³⁶ - Circulaire du 2 janvier 1661.

³⁷ - *Ibidem*

Guérison de Berthe Egrige. - Déposition de Nicolarde, fille de Claude Duboin et de demoiselle Françoise de Montpithon et veuve de J. Egrige. - Au mois de décembre de l'année 1627, une fille d'un âge avancé, nommée Berthe, fut, pendant près de sept semaines, tourmentée par une dysenterie si violente qu'elle l'amaigrit et l'exténua au point de lui faire perdre toutes ses forces ; il ne lui restait plus, en quelque sorte, que la peau et les os. Elle resta dix-huit jours entiers sans parler ni prendre aucune nourriture, si ce n'est quelques gouttes de liquide, encore fallait-il lui desserrer les dents pour les introduire dans sa bouche, et elle ne les avalait qu'avec une extrême difficulté. On n'osait plus la toucher ni la remuer, même en la portant doucement sur des linges, dans la crainte de lui donner la mort, car c'était la seule chose qu'on pût raisonnablement attendre. Enfin un soir, son père et moi la voyant à l'agonie et dans les sueurs du trépas, nous nous retirâmes tout désolés dans une autre chambre; et voilà que, entraînés par un même mouvement et prosternés devant une image du Crucifix, nous suppliâmes le plus dévotement possible Notre-Seigneur qu'il lui plût, par les mérites et intercessions du bienheureux François de Sales, de donner du soulagement à notre pauvre fille, et nous lui fîmes la promesse que, si elle guérissait, nous la porterions à Annecy, au tombeau dudit Bienheureux, à l'honneur duquel nous ferions célébrer la sainte messe en action de grâces. Au même instant, nous retournâmes voir si elle était encore en vie, et nous la retrouvâmes changée en bien et grandement soulagée. L'appelant par son nom, elle, qui de dix-huit jours n'avait pas prononcé une seule parole, nous répondit : *Laissez-moi dormir*. A dix heures, elle fut hors de danger, et il ne lui restait de sa maladie que la grande faiblesse qu'elle lui avait laissée par sa longueur. Le lendemain, de bon matin, son père se rendit à Annecy et fit célébrer la sainte messe en action de grâces et à l'honneur du bienheureux Serviteur de Dieu. Cependant, cette fille qui, dès le soir précédent, avait été délivrée de toutes ses douleurs au moment même où nous avions invoqué ledit Bienheureux, se mit à prendre de la nourriture et elle recouvra si promptement ses forces que, cinq jours après, il ne lui restait pas la moindre faiblesse. Elle reprit même un tel embonpoint que son père, revenant d'Annecy, avait peine à reconnaître sa fille. Dès ce moment, elle s'est toujours bien portée et n'a jamais eu aucun mal.

J'ai toujours cru, et je crois fermement que sa guérison a été un vrai miracle, puisqu'après avoir été si longtemps malade, et dix-huit jours entiers sans parler et sans prendre presque aucune nourriture, au moment où nous la croyions trépassée, elle fut soudainement remise et pleinement guérie, et cela à l'instant même que nous eûmes invoqué le bienheureux François de Sales. Nous reconnaissons lui devoir toute l'obligation d'une telle grâce, puisqu'en cette nécessité nous n'avons usé d'aucun remède naturel, ni fait d'autre dévotion ou vœu que les susdits,

Guérison de Claude Juillard, paralytique de naissance. - Déposition de Gervaise Juillard, mère de l'enfant. - Le 25 octobre 1618, je mis au monde un fils qui fut baptisé le même jour, et nommé Claude sur les fonts baptismaux. Il eut pour parrain et marraine Claude Milliet et Françoise Juillard, notre fille aînée. Ce qui nous donna, à mon mari et à moi, une grande affliction, c'est que le petit Claude vint au monde paralytique, ayant les pieds et les jambes secs comme du bois, et tellement décharnés, qu'il n'y paraissait que la peau et les os. Lorsque François Juillard, mon mari, vit ce petit enfant en cet état aussitôt après sa naissance, il se mit à pleurer et me dit que nous avions bien sujet d'être affligés de l'état où était la petite créature que je venais de mettre au monde. La sage-femme et quelques voisines de ses amies, qui m'avaient fait la charité de m'assister, voulaient me cacher sur l'heure la misère du pauvre petit, et elles ne me le montrèrent point. Néanmoins, l'amour maternel me faisait oublier une partie de mes douleurs ; je voulus voir l'enfant que j'avais mis au monde, et je le vis en l'état que je viens de dire : les jambes menues comme des fuseaux, sèches et si décharnées qu'elles ne présentaient que la peau et les os ; ce qui m'affligea plus que je ne puis le dire, n'ayant pas des biens suffisamment pour vivre et entretenir le petit ménage, Tout me manquait pour faire assister ce petit enfant ; mais pourtant, mes voisines me consolèrent le mieux qu'elles purent, et

m'assistèrent durant mes couches autant qu'il leur fut possible.

Je nourris ensuite ce petit enfant, qui demeura dans le même état. Ses pauvres jambes, ne recevant presque point de nourriture, demeurèrent toujours sèches et arides, de telle manière qu'à l'âge où les enfants commencent à marcher, il ne pouvait pas plus se tenir sur ses pieds exténués que le premier jour qu'il vint au monde. Il est demeuré dix ans entiers dans ce triste état, sans pouvoir espérer qu'il pût jamais marcher ni être délivré de ses infirmités. Comme j'étais assez nécessiteuse, je l'exposais d'ordinaire sur une paille, devant la porte de notre maison, au soleil, lorsque le temps était beau, afin que les personnes charitables, voyant sa misère, fussent excitées à lui donner quelque aumône, ce que la plupart faisaient avec grande compassion. Lorsqu'il n'était point exposé à la vue des passants sur une paille, il fallait de nécessité que Françoise, sa sœur, ou moi, le tinssions dans nos bras, ou que nous le missions dans un berceau quand il était plus petit, ou sur un lit, n'ayant jamais eu aucune force pour se soutenir durant les dix années tout entières, pas plus que le premier jour qu'il vint au monde.

L'année 1628, la dame Michel Gay, ma parente et femme de M. Pierre Daberet, demeurant au château d'Annecy, faisant un voyage en ce lieu, de Mieussy en Faucigny, vint me visiter. Quand elle vit ce pauvre enfant en si grande misère et pauvreté, elle me conseilla de le porter au tombeau du Serviteur de Dieu, François de Sales, m'assurant que, sans doute, j'obtiendrais sa guérison par son intercession, parce que tous les jours il s'y faisait des miracles, et que tous les malades qui y venaient recevaient leur guérison.

Comme le bruit de ces miracles courait de tous côtés, je suivis le conseil de ma cousine, et je fis le vœu de porter mon enfant au tombeau du Serviteur de Dieu. Je partis dans le mois de juin de la même année 1628, et j'arrivai à Annecy la veille de la Fête-Dieu ; le jour même, j'allai présenter mon enfant au tombeau du Bienheureux, où je fis mes dévotions, et le lendemain j'y retournai entendre la messe, et je présentai de nouveau mon pauvre enfant. Après cela, j'allai à la procession du Saint-Sacrement, portant mon enfant, et espérant toujours. La procession terminée, je retournai avec ladite Michel Gay, ma parente, et les autres nommés ci-dessous, porter, pour la troisième fois, mon enfant devant le saint tombeau, et, après y avoir demeuré demi-heure, et lui avoir fait baiser plusieurs fois la poussière de ce tombeau, il se leva, tout à coup, seul, sans aucun secours, sans peine ; et, revenue au logis, je trouvai ses jambes entièrement guéries et dans l'état, où les enfants de cet âge les ont ordinairement. Tous les assistants crièrent : *Miracle, miracle !* Le lendemain, je retournai à l'église de la Visitation, devant le même tombeau, pour rendre grâce à Dieu et à son Serviteur de la guérison de mon fils.

Je repartis le même jour pour retourner à Mieussy (Faucigny), et mon enfant marcha à pied une partie du chemin, étant si aise qu'il ne voulait point qu'on le portât.

Lorsque nous arrivâmes en notre village, tout le monde accourut pour voir mon enfant, et chacun criaient : *Miracle, miracle !*

Françoise Blanc, Isabelle Tissot, Bernard et Richard de Boège m'accompagnèrent à Annecy.

Après treize mois d'absence, le 31 octobre 1628, la Mère de Chantal était de retour à Annecy. " Me voici à Nussy dès la veille de Toussaint, écrit-elle, où je trouve nos Sœurs tout à mon gré et la dévotion à notre saint Père toujours très grande, et ne se peut dire les grandes merveilles que la divine Bonté opère par son intercession. L'on travaille toujours pour sa béatification³⁸. "

Mais bientôt, trois terribles maux menacèrent le pays. La Sainte les annonce dans une lettre du 31 décembre : " Si Dieu n'assiste, nous allons avoir la peste, la guerre et la famine en Savoie, ce qui empêche entièrement aux affaires de notre Bienheureux Père. Dieu sur tout et en tout soit glorifié éternellement !³⁹ "

En effet, " les années 1629, 1630 et 1631, les guerres de France, la prise de la Savoie et la

³⁸ - Lettre du 5 novembre 1628, vol. III, p. 228.

³⁹ - Lettre du 5 novembre 1628, vol. III, p. 237.

peste ayant affligé ce pays et principalement la ville d'Annecy, la poursuite de la sainte affaire fut interrompue durant ces trois années et l'on ne fit autre chose que réparer quelques écritures dont les papiers avaient été brûlés dans les maisons infectées ⁴⁰. "

Pendant que sévit la contagion, " les ecclésiastiques qui venaient dire la Messe au tombeau du Bienheureux furent priés de s'en abstenir, mais par l'avis de Mgr de Genève, l'on fit mettre un autel proche de la grande porte de l'église, où les seuls ecclésiastiques de sa Maison disaient Messe, et le peuple l'entendait depuis la rue, de sorte qu'il n'y avait plus que ce digne Prélat qui la dit au grand autel ⁴¹ "

En l'année 1632, Dieu ayant rendu la paix et la santé au pays, Mgr André Frémiot, archevêque de Bourges et Mgr Camus, évêque de Belley, revinrent à Annecy, dans le courant du mois de juin, pour procéder aux dernières informations juridiques et ouvrir le tombeau du serviteur de Dieu. Ils se rendirent en Chablais vers le 15 juillet et y séjournèrent trois semaines pour recueillir les dépositions et miracles de ces quartiers-là.

Monseigneur de Bourges était à peine guéri d'une longue maladie ; " quand il arriva en cette ville, il était extrêmement défait et si faible qu'il fallait que deux de ses serviteurs lui aidassent pour monter deux escaliers. Mais comme le contentement est souvent une médecine aussi salutaire que douce, dès le premier soir, il reprit l'appétit et le sommeil et se trouva le lendemain si vigoureux et si prêt à travailler à la sainte besogne qui l'avait amené en ce pays que ses gens en étaient dans l'admiration, et lui en bénissait Dieu ⁴². "

VI

Ouverture du tombeau de saint François de Sales (3 août 1632)

Mgr André Frémiot, archevêque de Bourges, et Mgr Camus, ancien évêque de Belley, après avoir reçu pendant près de deux mois plusieurs dépositions, se rendirent, le 3 août 1632, sur les 4 heures du soir, dans l'église de la Visitation dont les portes furent fermées par leur commandement. Dom Juste Guérin, procureur de la Cause de la Béatification, se présenta devant eux pour demander lecture de la Commission remissoriale qui ordonnait la visite du tombeau et du corps du Serviteur de Dieu François de Sales, afin qu'elle fût faite de point en point selon la forme prescrite, ce qui fut exécuté par Me Philippe Ducrest, notaire apostolique et greffier député en cette Cause.

Ensuite les Prélats s'approchèrent de la grille du chœur des Religieuses où la Mère de Chantal et toutes les Sœurs étaient assemblées, " auxquelles ayant déclaré leur commission de procéder à la visite du tombeau et corps du Serviteur de Dieu François de Sales, ils leur commandèrent de jurer entre leurs mains de dire la vérité touchant lesdits corps et sépulcre et toutes choses desquelles elles seraient interrogées "

Toutes prêtèrent en particulier le serment requis. " Ce qu'étant ainsi fait, relate le procès-verbal dressé par les Prélats, nous leur avons recommandé de nous indiquer le lieu où repose le corps du dit Serviteur de Dieu François de Sales, la dite Mère Supérieure répondant au nom et par l'avis de toutes : lesquelles nous ont montré de l'autre côté de l'église, dans l'enclos au ba-

⁴⁰ - Compte-rendu de la Mère Françoise-Madeleine de Chaugy.

⁴¹ - *Lettres* de la Sainte, vol. III, p.364. - Voir ses lettres de l'année 1629 qui renferment d'intéressants détails sur la peste qui désola le pays.

⁴² - Mémoires de la Mère Françoise-Mad. de Chaugy, Part. II, chap. XXII

lustre qui sépare la grande chapelle de la nef de l'église, vis-à-vis de la dite grille contre la muraille latérale, du côté de l'épître, un tombeau fait de plâtre en façon de marbre, relevé sur le plancher de la dite grande chapelle, à la hauteur de deux pieds six pouces ; long hors d'œuvre, comprises les moulures, huit pieds deux pouces ; large par dehors, y compris les dites moulures, un pied six pouces ; le dit tombeau chargé sur les deux coins de colonnes avec leurs chapiteaux, soutenues par derrière de deux pilastres relevés sur le mur à l'épaisseur d'un pouce, l'espace d'entre les dites colonnes et pilastres rempli d'un tableau du dit Serviteur de Dieu peint au naturel en sa juste taille, en habit d'évêque, c'est à-dire en rochet et camail, et à ses genoux, quatre religieuses de la Visitation de chaque côté ; dans lequel les dites Supérieure et Religieuses nous ont assuré que le dit corps était enclos, disant qu'elles furent présentes et virent lorsque le dixième de juin de l'année mil six cent vingt-trois, le dit corps ayant été tiré de devant la grille où il avait été par l'espace de deux mois, ou environ, il fut changé de cercueil, habillé d'une aube avec l'étole, le fanon et la chasuble de taffetas blanc et d'une mitre de même étoffe et couleur, sur laquelle fut attaché un écriteau, et ainsi mis dans un cercueil de plomb, bien fermé et soudé, et revêtu par dessus d'une châsse de bois de noyer, et ce cercueil fut logé dans le dit tombeau ci-devant décrit, en même temps, bouché par un maçon en l'état et comme il est encore à présent, sans que dès lors il ait été ouvert.

Après laquelle déclaration, Nous Commissaires Apostoliques susnommés, voyant diverses choses appendues devant et auprès du dit tombeau, et autour de toute l'église, comme lampes d'argent, têtes, bras, jambes, cœurs et autres figures d'or et d'argent, de cire, peintures et autres choses, Nous avons enquis les dites Supérieure et Religieuses et leur en avons demandé la raison, lesquelles nous ont répondu que ce sont tous dons faits à la mémoire et honneur du dit Serviteur de Dieu, par diverses personnes qui, non seulement des lieux circonvoisins, mais encore des provinces les plus éloignées de la France et autres pays, ont recours aux intercessions de ce Serviteur de Dieu et viennent rendre leurs vœux et faire ces offrandes en reconnaissance des grâces et miraculeuses assistances qu'ils ont reçues en leurs infirmités et autres nécessités, par les mérites de ce Serviteur de Dieu, sur quoi, à la réquisition du Procureur instant, nous avons fait le dénombrement comme s'en suit :

Premièrement, devant le tombeau sont suspendues quatre grandes lampes d'argent et une figure d'enfant emmailloté en bosse, à la longueur d'un pied et davantage ; - sur la muraille joignant l'autel du côté de l'épître, un tableau en argent blanc auquel sont relevés en demi bosse divers personnages et figures, le dit tableau, avec sa corniche d'ébène polie et garnie de huit grandes plaques d'argent ciselé à jour, large d'environ deux pieds et haut d'un pied et six pouces. - Un autre tableau à six angles, dont le fond est une grande lame d'argent doré sur laquelle est relevée à demi doigt une corniche d'argent large de quatre doigts, chargée d'ovales et autres figures, émaillée au dedans et bordée de ciselure, enrichie en divers endroits de gros rubis, relevés par des chatons d'argent et au milieu du dit tableau, dans l'espace de huit pouces de haut et six de large, la figure de Notre-Seigneur mort et porté par quatre anges en bosse, le tout d'une pièce d'ivoire d'excellent ouvrage. - Deux autres tableaux d'argent vermeil doré, les personnages à demi relief, avec la corniche d'ébène, haut d'environ un pied, large de neuf à dix pouces. Un autre enfant emmailloté, d'argent blanc plus grand que le précédent. Un cœur d'or du poids de cent écus. Un autre grand cœur d'argent, vermeil doré, sur lequel est assis un Enfant Jésus dormant, le tout revêtu de flammes et rayons de même étoffe, long de quatre à cinq pouces. Deux têtes et figures de filles, d'argent blanc avec le col de grosseur approchant la naturelle. Deux grands châssis d'étoffe de soie noire, sur lesquels sont attachés trente vœux d'or et d'argent, figures ou mains, pieds, jambes, yeux, mamelles et autres membres, le tout en relief. *Item.* Douze autres petits tableaux ou châssis à la corniche d'ébène sur lesquels sont attachés vingt-cinq vœux d'argent; un pied d'argent grand au naturel, avec une petite maison de même étoffe.

Sur le recoin de l'évangile, sur le recoin de la muraille de l'autel, et sur la latérale, joignant

l'arcade de la grande grille, sur sept châssis de serge noire joignant l'un à l'autre et chargés de vingt-sept cœurs d'argent, le moindre d'iceux grand au naturel, outre cent vingt autres vœux d'or et d'argent.

Douze autres tableaux ou châssis d'argent à demi relief, les autres chargés de vingt-sept figures d'argent blanc. Un grand cœur d'argent vermeil doré ciselé haut de neuf à dix pouces et large en proportion, avec un grand cristal au milieu. La figure d'une église d'argent blanc, façonnée à jour avec une rangée de colonnettes ciselées ; un crucifix d'argent massif grand de cinq pouces attaché à une croix d'ébène faite à ondes, assise sur une niche faite en portail, avec son architecture et parement, sur les deux bouts de la dite niche deux pyramides assises sur leurs piédestaux de même étoffe, chargées en cime de deux boulons d'argent, et dans la dite niche une petite statue de Notre-Dame de Montaignu couverte d'un fin cristal.

Et tout autour de l'église, tant du chœur ou grande chapelle comme de nef, une rangée de cierges et flambeaux de toute sorte de grandeur, chargée d'un autre rang de diverses figures, membres, le tout si pressé que l'on n'en a pu comprendre le nombre.

Outre ce que dessus, nous avons vu une quantité de potences et un fagot de bâtons qui ont été laissés là, - ainsi nous ont assuré lesdites Supérieure et Religieuses, - pour marques de la guérison de ceux qui ont recouvré miraculeusement l'usage de leurs jambes par les mérites du Serviteur de Dieu François de Sales.

De plus, nous avons vu, autour du dit tombeau et en divers endroits de la susdite église, diverses épitaphes et autres compositions faites en l'honneur de ce Serviteur de Dieu, et particulièrement au milieu de la muraille de la nef, du côté de l'évangile, une grande lame de bronze à la hauteur d'environ quatre pieds sur trois de large, en laquelle est cet éloge en gros caractères romains en relief :

D.O.M.

BEATO FRANCISCO DE SALES

Episcopo ac Principi Gebennensi, pro generis et sanctitatis nomine vere Illustrissimo, pro gloriae et meritorum amplitudine Reverendissimo.

Orthodoxæ Fidei propugnatori potentissimo, hæresum expugnatori acerrimo, collapsæ pietatis Restauratori solertissimo.

Quem Sanctimonialium institutio, et regularis restitutio disciplinae, Patriarcham ;

Evangelica prædicatio et hæreticorum ad fidem revocatio, Apostolum ;

Gravissimi labores et frequentia ab hæreticis pericula , prope Martyrum ;

Pastoralis dignitas et instans Ecclesiarum sollicitudo, vere Pontificem ;

Doctrinæ et scriptorum sublimitas, synceritas, pietas, Doctorem ;

Morum integritas, sanctus pudor, et singularis castimonia, Virginem fecerunt ;

Urbs Tononium, illius doctrina et operibus Calvinisticis erroribus erepta, et Ecclesiæ restituta, Apostolo suo, Liberatori suo, Reparatori suo Trophœum posuit. ⁴³

⁴³ - D. O. M.

AU BIENHEUHEUX FRANCOIS DE SALES

EVEQUE ET PRINCE DE GENÈVE

Vraiment illustre par son nom de famille et de sainteté,

Revérendissime par la grandeur de sa gloire et de ses mérites,

Au très vaillant défenseur de la vraie foi,

Au très ardent destructeur des hérésies,

Au très sage restaurateur de la piété déchue.

L'institution de saintes religieuses et le rétablissement de la discipline conformément aux Bègles, ont fait du B.

Lequel, ainsi qu'il nous a été déclaré par les témoins susnommés et particulièrement par les Rds Messyre Nycolas Baytaz et Messire Michel Favre, y a été mis et fait appliquer par les syndics de la ville de Thonon, conformément en exécution de l'ordonnance qui en avait été faite au conseil général de la dite ville de Thonon, assemblé le troisième d'octobre de l'année mil six cent vingt-sept.

Après lequel dénombrement fait par nous dits Commissaires Apostoliques, les dites Supérieure et Religieuses nous ont déclaré et assuré par leur serment que dès que le corps du dit Serviteur de Dieu reposa en leur église, elles ne se sont jamais servies pour l'usage de luminaire tant ordinaire qu'extraordinaire de leur église et sacristie et autres nécessités, que de la cire qui a été offerte au susdit tombeau ; que leur sacristie a été enrichie des donatifs qui ont été faits au même tombeau, de façon que tout ce qu'elles ont, en ornements d'or, d'argent, de broderie et de soie, toute l'argenterie et chandeliers, calices, encensoirs et autres meubles d'église, cela a été offert à ce Serviteur de Dieu, même des sommes, assez notables en argent, jusques à la somme d'environ mille écus, outre les petites offrandes ordinaires.

Ajoutant en outre que la dévotion du peuple est si grande qu'il ne manque jamais de messes votives aux trois autels de la dite église, dès l'ouverture du matin, jusque proche midi ; même que bien souvent plusieurs prêtres ont été contrains de s'en retourner sans dire messe, à cause de la multitude des messes que l'on fait dire à l'honneur du dit Serviteur de Dieu, auxquelles le temps et les autels ne peuvent suffire ; et de plus que cette dévotion est tellement épandue parmi les gens des champs, qu'ils n'oublient rien pour honorer la mémoire et les mérites de ce Serviteur de Dieu.

" Les uns offrent des génisses, des veaux, des agneaux, des poules, des fromages, du beurre, des petites pièces de chair salée, des œufs, des échevettes de filet, des mouchoirs, des petits lambeaux de toile, des petites pelotes de cire, des fruits, des poignées de froment, du sel et autres semblables choses, la dévotion leur fournissant de semblables petits moyens pour témoigner selon leur portée la vénération en laquelle ils ont la mémoire de ce Serviteur de Dieu qu'ils invoquent en leurs nécessités comme un grand saint duquel ils reçoivent des ordinaires et très signalées faveurs, comme il appert par la voix publique et par le sentiment de tout le monde.

Après cette déclaration de la Mère de Chantal et de ses religieuses, le R. P. Dom Juste Guérin, procureur de la Cause de canonisation, présenta aux Commissaires Apostoliques :

" Rd Messire Nicolas Baytaz, prêtre, chanoine de la cathédrale de Saint Pierre de Genève ; Rd Mre Michel Favre, prêtre et confesseur des Religieuses du Monastère de la Visitation d'Annecy ; égrege Gaspard Trombert, sacristain de la dite église de la Visitation ; égrege François Favre ⁴⁴, marchand et bourgeois d'Annecy ; Me Guichard Rosset, greffier substitué en l'Evêché, et Me Noël Roget ⁴⁵, tailleur, habitant en la dite ville, témoins cités et appelés pour la reconnaissance du tombeau et vérification de l'identité du corps.

Ils affirmèrent avoir été présents lorsque le Serviteur de Dieu fut tiré du cercueil dans lequel il était lorsqu'on l'apporta de Lyon et qu'on l'ôta d'auprès de la grille du chœur pour le mettre dans le tombeau, se souvenant que l'on le revêtit d'une aube avec la chasuble, étole et fanon de

François un Patriarche;

La prédication Evangelique et la conversion des hérétiques qu'il a ramenés à la foi un Apôtre ;

De très lourds travaux et de nombreux périls qu'il courut de la part des hérétiques, presque un Martyr ;
Sa dignité de pasteur des âmes et une continuelle sollicitude pour les églises de son Diocèse, un Véritable Pontife : .

La sublimité, la pureté, la piété de sa doctrine et de ses écrits, un Docteur ;

L'intégrité de ses mœurs, une édifiante modestie et une remarquable chasteté le placent au rang des Vierges.
Retirée des erreurs Calvinistes par sa doctrine et ses œuvres, et rendue à la vraie Eglise, la ville de Thonon a érigé ce monument de victoire à son Apôtre, à son Libérateur, à son Restaurateur.

⁴⁴ - Ancien valet de chambre du saint Evêque de Genève

⁴⁵ - C'était aussi un ancien serviteur du Bienheureux François de Sales.

taffetas blanc, et que l'on lui mit en tête une mitre sur laquelle on attachait un écriteau contenant ses noms et qualité, et qu'il fut mis dans un cercueil de plomb et ce cercueil dans une châsse de bois de noyer, et ainsi placé dans le tombeau, lequel fut incontinent bouché d'un petit mur, lequel du depuis n'a point été ouvert.

Interrogés d'où venait que le coin du dit tombeau, du côté du balustre, les moulures et le bas de la colonne du même côté étaient abattus et rongés bien avant, ils répondirent que " le peuple avait fait cela, lequel, porté de dévotion, racle le tombeau, sans qu'il soit possible de l'empêcher, et emporte cette poudre, l'estimant et gardant comme une précieuse relique.

On ajouta ⁴⁶ que la crainte qu'on eût que les peuples ne perçassent enfin la muraille et ne pénétrassent dans le cercueil avait souvent obligé à appeler les maçons pour réparer les brèches que leur pieuse violence y avait faites. "

Lorsque les Commissaires eurent pris toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de leur mandat, ils ordonnèrent que l'on abattît la muraille du devant du tombeau où était enfermé le corps du Serviteur de Dieu. Ce qui fut exécuté ; on trouva une châsse de bois toute pourrie dans laquelle était un cercueil de plomb. On le mit sur le marche-pied de l'autel et les témoins déclarèrent que c'était bien celui dans lequel le corps du Serviteur de Dieu avait été renfermé. - Les Commissaires Apostoliques ayant ordonné que ledit cercueil fut ouvert, le Saint apparut aux yeux de toute l'assemblée. On ne peut dire ce que la vue de ces précieuses reliques causa de joie et de transport dans les âmes.

" Le corps était en l'état suivant ⁴⁷ : il était étendu tout de son long, le visage tourné en haut, la tête relevée avec un petit oreiller, les bras et les mains étendus à ses côtés, les pieds joints et appuyés contre une pièce de bois. Il avait en tête une mitre de taffetas blanc, laquelle, comme tout le reste de l'habit, était toute ternie et jaunâtre à cause du relent du cercueil.

Il n'y avait rien de gâté au visage que les yeux qui paraissaient fondus et un peu enfoncés sous la paupière ; le reste était comme en son entier, particulièrement la barbe, laquelle tenait encore si fort au menton comme s'il n'eût fait que de rendre l'esprit. Les mains étaient aussi toutes entières et étendues, sauf les deux derniers doigts de la gauche qui étaient un peu recourbés en dedans, sans qu'il y manquât ni peau ni ongles. La chair du poignet et de tout le bras était toute fraîche, souple et maniable quasi comme d'une personne vivante, de façon qu'on lui pliait et étendait le bras sans qu'il se sentît aucune sorte de résistance ni raideur à la jointure du coude ni à celle des épaules. Lui ayant fait développer les bras, nous avons trouvé comme une incision au-devant de la jointure, entre l'épaule et le bras droit, longue d'environ trois doigts, en la profondeur de laquelle la chair paraissait toute fraîche, comme si l'on eût fait l'ouverture tout à l'instant.

Sur quoi, les témoins interrogés s'ils savaient qu'il n'y eût point d'artifice en cela, ont répondu qu'il était vrai que comme ledit Serviteur de Dieu fut trépassé à Lyon, l'on le fit embaumer, mais fort légèrement, parce que, comme on ne désirait de le conserver sinon autant de temps qu'il en fallait pour le transporter de Lyon en cette ville, celui qui l'embauma n'y mit de drogues que pour le conserver un mois durant et non plus.

⁴⁸ A le regarder de près, on eût cru qu'un doux sommeil avait fermé ses yeux, ayant tout l'air d'un homme endormi et qui devait se réveiller dans un moment.

Une odeur suave se répandit dans toute l'église et ne laissa pas douter un moment que l'impression qu'elle causa dans l'âme de tous les assistants ne fut un rejaillissement de la gloire du Bienheureux.

Les Commissaires défendirent expressément que durant trois jours l'on ne tint ni dans l'église ni dans la sacristie aucun parfum, pour être absolument convaincus que cette odeur était toute surnaturelle. et uniquement accordée aux mérites de celui qui avait mené en terre une vie

⁴⁶ - *Histoire manuscrite de la Canonisation de saint François de Sales.*

⁴⁷ - Procès-Verbal.

⁴⁸ - *Histoire* citée plus haut

si pure. C'est ce que les jours qui suivirent cette visite persuadèrent tout à fait : l'église, la sacristie, tout le monastère demeurèrent si embaumés de ce parfum que l'on n'était capable d'en affaiblir l'odeur. Mais les mains de ceux qui avaient été assez heureux que de toucher ce corps virginal en contractèrent une bien plus longue habitude. Ils avaient beau les laver, cette odeur n'en était que plus forte et leur causait des mouvements d'une piété si tendre qu'ils avouaient n'avoir jamais rien éprouvé de pareil.

L'on se disposait à remettre les saintes Reliques dans le cercueil d'où on les avait tirées, lorsque tout d'un coup l'on entendit un grand bruit au dehors de l'église, comme de gens qui se mutinent et qui sont tout prêts à faire quelque violence. C'était en effet le peuple qui attendait la clôture de cette visite, et qui se voyant exclu de la joie de revoir pour la dernière fois son bon Pasteur, perdit tout à fait patience, et sans écouter le respect que l'on doit aux lieux saints, ni les défenses expresses de Messieurs les Commissaires apostoliques, ni même la crainte que lui devaient imprimer les gardes de Monsieur le prince de Carignan, enleva de ses gonds un des battants de la porte et rompit l'autre pour se faire jour dans l'église, malgré toute la résistance qu'on lui pût opposer,

Mais ce fut une chose encore bien plus surprenante que l'aspect de ce saint Corps calma si bien à l'abord toute cette grande émotion, qu'on aurait dit que c'étaient d'autres hommes que ceux qui venaient d'exciter un si étrange tumulte. Un silence prodigieux succéda alors à toutes ces clameurs, et une respectueuse et tendre dévotion prit la place de ces mouvements déréglés où les avait emportés leur zèle.

Monseigneur l'Archevêque de Bourges ne douta point qu'un changement si subit ne fut l'effet de l'autorité que ce saint Pasteur retenait encore après sa mort sur ses ouailles, et jugea qu'il n'y avait plus rien à craindre de la violence qui était arrêtée par un frein si vénérable. Il voulut bien contenter la dévotion de ce peuple et permettre qu'on éleva le sacré Corps sur la dernière marche du grand autel, afin qu'il fût vu de tous et que l'idée en restât plus longtemps imprimée dans leur esprit. Il leur demanda ensuite s'ils le reconnaissaient bien tous, à quoi ils s'écrièrent d'une commune voix que c'était bien le même qui les avait si sagement conduits et qui avait opéré parmi eux tant de merveilles.

Comme la nuit s'approchait ce Prélat haussant la voix commanda à cette multitude sous peine d'excommunication de vider incessamment l'église et de se retirer, à quoi ils obéirent si exactement qu'on n'eut point la peine qu'on avait appréhendée à les faire sortir.

Il était juste que la Vénérable Fondatrice et les Religieuses qui étaient dans le chœur jouissent parmi tout cela de quelques privilèges particuliers, et qu'à loisir et sans bruit, il leur fut permis d'arrêter leurs yeux sur ce sacré dépôt, de baiser les saintes mains de leur Bienheureux Père, comme elles avaient si souvent versé leur âme dans son sein. On l'approcha donc de la grille, et alors la Mère de Chantal se sentit si doucement prise par une espèce de ravissement, qu'elle demeura immobile, ce qui ne parut nullement étrange à ceux qui ne pouvaient ignorer combien lui tenait au cœur le souvenir des grâces qu'elle avait autrefois reçues du Ciel par l'organe de son saint Directeur.

Elle fut pourtant assez maîtresse de ses mouvements pour ne rien laisser échapper au dehors du transport où cette vue jetait son âme; elle ne porta sur ce sacré corps ni les mains ni la bouche pour obéir à la défense qu'en avaient faite les Prélats, et se contenta de rendre des souveraines actions de grâces à la Majesté divine de s'être servie de ce digne instrument pour l'attirer à soi et la dégager des vains amusements du monde. Toutes les Religieuses, à l'imitation de leur vénérable Mère, passèrent la nuit dans leur chœur à prier devant cette sainte Relique.

Le lendemain, ces Messieurs s'étant rendus de bon matin dans l'église pour rendre à la terre le sacré dépôt, toute cette communauté les pressa si fort de lui accorder la grâce de baiser pour la dernière fois les mains de son illustre Fondateur qu'ils ne purent refuser ce qui était demandé avec tant d'instance, et l'on peut dire même avec quelque espèce de justice.

Mais celle qui avait droit de le souhaiter préférablement à toute la troupe, reçut aussi des

marques plus sensibles de la charitable tendresse que le Saint conservait pour elle dans le ciel ; car, comme elle eut baisé cette main sacrée qui avait été le canal par où les grâces avaient plu sur tant de personnes et qu'elle l'eut ensuite fait porter sur sa tête ⁴⁹, en lui demandant sa bénédiction, il la lui accorda d'une manière à quoi elle ne s'attendait point, car tout le monde ayant les yeux arrêtés sur cette main, l'on s'aperçut qu'elle ne demeurait pas immobile, mais que les doigts se courbant comme s'ils eussent été animés pressèrent cette tête si humble et si soumise, comme pour l'assurer qu'elle n'était point oubliée dans le lieu où les Saints sont incapables de perdre de vue les choses qu'ils ont aimées ici bas, les retrouvant en Dieu d'une manière bien plus expresse et qui ne leur laisse rien à souhaiter. On garde encore au Monastère d'Annecy ce voile consacré par un attouchement si miraculeux.

L'on remit un moment après ces vénérables Reliques dans leur cercueil après les avoir revêtues d'autres habits, et on les enferma dans une châsse de noyer à laquelle on attachait l'inscription suivante :

Ci-gît le corps de l'Illustrissime et Révérendissime François de Sales, évêque et prince de Genève de sainte mémoire, fondateur de l'Ordre des Religieuses de la Visitation Sainte-Marie. lequel mourut à Lyon le jour des Saints-Innocents, l'an mil six cent vingt deux, son corps ayant été ensuite transporté à Annecy en cette même église du premier Monastère de son Institut, où toutes les parties de l'Europe l'honorent par un grand concours de peuple à cause de la sainteté et renommée de son nom, et y reçoivent quantité de grâces.

Le tombeau étant ensuite fermé et cacheté des sceaux du . Saint-Siège, on ouvrit les portes de l'église, et ce fut alors que la dévotion des peuples se réveilla, et comme si on eut fait largesse de pièces d'or ou d'argent, l'on vit courir cette multitude vers l'endroit du sépulcre pour y ramasser quelques morceaux de briques et de mortier et généralement tout ce qui put tomber sous la main. Pour les personnes d'une qualité distinguée que cette procédure avait attirées des provinces éloignées, elles se partagèrent d'autres choses qui avaient été à l'usage du Saint, ou qui avaient servi à envelopper ses Reliques.

Le prince et la princesse de Carignan étaient venus à Annecy pour assister à l'ouverture du tombeau ; des seigneurs et dames de haute qualité de Paris, Dijon, Grenoble et autres lieux éloignés s'y étaient aussi rendus à même effet. M. le Commandeur de Sillery, ancien ambassadeur de la reine Marie de Médicis, venu exprès de Paris pour honorer cette fête de sa présence, fit l'offrande au saint tombeau d'un très riche tableau de la *Descente de Croix*, fort bien travaillé d'or et d'argent, d'émail, d'ivoire et de pierres précieuses que le Pape Urbain VIII lui avait donné ⁵⁰.

Il y avait encore une grande quantité de témoins à ouïr ; ils se présentèrent si nombreux que les Evêques ne purent prendre le temps de recevoir leurs dépositions, ils se contentèrent de signer environ trois cents témoignages rendus à la sainteté du Serviteur de Dieu.

⁴⁹ - Sainte Chantal avait demandé à Mgr Jean François de Sales, évêque de Genève, la grâce d'être bénie de la main de son Bienheureux Père, pendant que le saint Corps était exposé près de la Grille. "Le dit évêque, rapporte la Mère Greffier, prit la main du corps et la porta sur la tête de la servante de Dieu, à genoux, en prières, auprès du cercueil, et en même temps tous s'aperçurent que le Saint, tout mort qu'il fût, étendit les doigts et pressa la tête de ladite vénérable servante de Dieu, ce qui causa en elle une impression extraordinaire, qui l'obligea de jeter une grande exclamation, et qui obligea l'évêque et les Religieuses à regarder ce fait comme un grand miracle, en mémoire duquel on conserve encore aujourd'hui dans le même monastère, avec une vénération profonde, le même voile que portait la servante de Dieu en ce moment." (Déposition de la Mère Greffier).

⁵⁰ - Ces détails, tirés d'une *Histoire manuscrite* se trouvent dans les *Mémoires sur la Vie et les Vertus de sainte Jeanne-Françoise Frémyot de Chantal*, par la Mère de Chaugy, Part. II, ch. XXII.

VII

Le Procès de Béatification et le Pape Urbain VIII.

Mgr Frémyot, archevêque de Bourges, et Mgr Camus, ancien évêque de Belley étant retournés en France, la Mère de Chantal demeura chargée de faire transcrire les dépositions et de préparer toutes choses pour le voyage de Dom Juste Guérin et de Dom Maurice qui devaient aller à Rome présenter toutes ces informations au Saint-Siège. Elle fit une quête dans les Monastères de la Visitation, et tous contribuèrent aux frais du Procès avec une très filiale affection.

On était si persuadé que la Cour de Rome décernerait à bref délai les honneurs de la Béatification à celui que toutes les voix publiaient *Bienheureux* que, sans retard, la Mère de Chantal s'empessa de préparer des ornements d'autel pour la cérémonie. Au mois de décembre 1631 le travail était déjà fort avancé. Voici ce que les Religieuses d'Annecy en écrivent aux autres Monastères :

" La dévotion au tombeau de notre Bienheureux Père continue toujours fort grande, et même que Son Altesse Royale ayant fait un voyage en ce pays, vint exprès ici pour le vénérer, et on lui a fait encore cette année plusieurs belles offrandes. Nous faisons aussi un fort bel ornement d'autel pour sa béatification; il est sur du satin blanc et en broderie d'or et de fleurs de soie, tout parsemé de cœurs. La façon en est très belle, tous ceux qui l'ont vu, qui sont personnes qui s'entendent grandement bien aux ouvrages, l'estiment pour le plus rare et beau qui se puisse voir. Il n'y a encore que la crédence et le devant d'autel que trois de nos chères Sœurs ont faits en sept mois ; ç'a été notre unique Mère ⁵¹ qui a donné cette belle invention pour les cœurs, parce qu'elle dit que notre Bienheureux Père était un saint tout de cœur et qu'elle désirait qu'on en parsemât l'ornement. "

Dom Juste Guérin était parti d'Annecy dès le 23 mai de l'année 1633; obligé de faire un long séjour à Turin, il y fut rejoint, en février 1634, par dom Maurice. Celui-ci, ayant recueilli, à Paris et à Orléans, toutes les pièces des procès, les emportait ainsi que les dépositions d'Annecy. " Je ne vis jamais tant d'écritures, écrit la Mère de Chantal, un cheval sera prou chargé de les porter ⁵². "

Les deux Religieux, avec leurs précieux trésors, se mirent en route pour Rome et y arrivèrent heureusement le 13 avril. " Ayant fait examiner, raconte la Mère de Chaugy ⁵³, et consulter avec toute la diligence possible l'instruction et la note du procès par Je R. P. Bartholomeo Gavantus, par deux avocats consistoriaux, et par huit jurisconsultes des mieux versés en matière de canonisation, leur avis. d'un commun consentement, fut qu'il ne fallait nullement s'exposer au hasard de présenter le Procès à la Sacrée Congrégation, à raison de plusieurs défauts et manquements de formalités essentielles, lesquels y étaient intervenus, quelque soin et quelque diligence qu'on eût tâché d'apporter pour les observer avec une entière exactitude. Tellement que ces deux RR. Pères qui avaient agi de leur part avec tout le zèle que l'on pouvait attendre de deux personnages d'un si grand mérite, bien affligés d'un si triste succès de leur voyage, et néanmoins très sagement conseillés, s'en revinrent sur leurs pas, et firent une telle diligence qu'étant partis de Rome le 29 mai de cette même année 1634, dom Maurice arriva à Annecy le 30 juin, tandis que dom Juste était retenu en Piémont.

La sainte Mère de Chantal qui, plus que tout autre, devait ressentir l'échec des démarches à Rome, trouva cependant des paroles admirables pour consoler le digne Religieux ⁵⁴ : " Mon vrai, très cher et unique Père, lui écrivit-elle, notre très sainte Dame et Mère veuille, selon sa

⁵¹ - La Mère de Chantal.

⁵² - Lettre du 29 janvier 1634, tome IV, p. 303.

⁵³ - Compte rendu

⁵⁴ - Lettre du 2 juillet 1634, tome IV, p. 370

débonnairété, visiter votre cœur en l'abondance de ses suavités maternelles, afin que jamais plus il ne se laisse surprendre ni affliger pour les divers succès de cette misérable vie, quels qu'ils puissent être, car, enfin, puisque la souveraine Providence de notre Père céleste gouverne tout, et qu'il ne tombe pas un cheveu de notre tête sans sa conduite, pourquoi nous affligeons-nous de ce qu'il lui plaît de faire ? Or, il nous faut bien agrandir notre courage sur cette vérité, mon très débonnaire Père, afin que chose quelconque ne nous ébranle, non pas même le retardement de cette bénite et tant désirée béatification. Attendons avec une amoureuse patience et soumission le temps que cette sage providence a marqué pour cela, nous consolant en notre bon Dieu de la certitude qu'il donne à nos âmes que ce Père, que nous chérissons si tendrement, jouit de sa présence, et qu'il règne avec tous les Saints en cette cité de Jérusalem où sont tous nos désirs et nos espérances... "

" Il fallut recourir à des subdélégués, continue la Mère de Chaugy ⁵⁵, et assembler tout de nouveau des Officiers pour réparer les défauts intervenus et mettre les choses dans les formes, autant que l'on put le comprendre ; à quoi furent employés tous les mois de juillet, août et septembre, et une partie d'octobre. " Le 14 de ce mois, dom Maurice reprenait la route de Turin, avec l'intention d'en partir sans retard pour Rome en compagnie de dom Juste ; mais " la rigueur de la saison, quelques infirmités, et d'autres affaires " les retinrent tout l'hiver, ce qui fut un exercice terrible au zèle très ardent de notre digne Mère. L'on peut juger quelle fut la dépense de cette année par ces deux voyages, et par tant de consultes qu'il fallut faire à Rome, et pour assembler de nouveau les officiers et subdélégués pour les fins susdites " .

Cette question matérielle n'arrêtait pas la Sainte : " Je me confie que Dieu pourvoira à tout ce qu'il faudra pour cette sainte œuvre. Je n'en suis point en peine, " disait-elle à dom Juste, et encore : " Je pense que l'argent ne manquera pas à cette sainte besogne de laquelle je ne désespère nullement. "

" L'an :1635, dit la Mère de Chaugy, les Révérends Pères dom Juste et dom Maurice partirent de Turin le 25 février pour aller à Rome... Ils souffrirent des fatigues incroyables en ces voyages, qui les obligèrent à séjourner à Milan et à Pavie. " Arrivés dans la ville éternelle, les deux zélés Barnabites consignèrent les trois paquets des informations aux Archives de la Congrégation des Rites, entre les mains de Mgr Fachinetti, qui en était le secrétaire et archiviste, duquel ils reçurent un récépissé en bonne forme. Peu de temps après, le R. P. dom Juste présenta sa requête pour l'ouverture des procès et leur examen; mais comme la Congrégation des Rites s'assemble fort rarement, le dévoué Postulateur fut contraint de quitter Rome sans avoir obtenu l'effet de sa demande.

Charles-Emmanuel venait, en effet, de rappeler à la Cour de Savoie le Confesseur des Sérénissimes Infantes, et le saint religieux. obligé d'obéir au prince, avant de retourner à Turin constitua à sa place dom Fabino, pour aider dom Maurice dans la poursuite de la Béatification (septembre 1635). Le Décret d'ouverture des Procès fut enfin rendu et il allait être expédié quand une affaire nouvelle arrêta court la suite de ce premier succès.

Un abbé flamand, député de la reine Marie de Médicis, alors réfugiée en Flandre auprès d'Isabelle d'Autriche, vint au nom des deux princesses solliciter du pape Urbain VIII, le pouvoir d'informer sur la sainte vie et mœurs d'une religieuse Carmélite de la Réforme de sainte Thérèse, et la nomination des Commissaires apostoliques pour cela. Le Pape, au lieu de renvoyer l'affaire à la Congrégation des Rites, comme c'est l'ordinaire, se souvint de la Constitution qu'il avait faite depuis peu, touchant le non-culte des personnes mortes en opinion de sainteté, et dont on prétendait obtenir la canonisation. Il demanda donc si le tombeau de cette religieuse avait été réduit à la forme des autres, sans aucune marque apparente de culte et de vénération. L'abbé répondit que non, et que la connaissance de celle Bulle n'était pas encore arrivée jusqu'en Flandre. Là-dessus, le Pape le renvoya avec ordre de satisfaire de point en point à la

⁵⁵ - Ouvrage cité

Constitution, et d'en rapporter le procès-verbal de l'Ordinaire en bonne forme, et fit défense à la Congrégation des Rites de prendre connaissance de cette affaire jusqu'à ce qu'on eût satisfait en Flandre à sa Constitution ⁵⁶.

Avait-elle été observée pour saint François de Sales ? M. Fachinetti reçut l'ordre de s'en informer avant d'expédier le Décret d'ouverture des Procès. Dom Maurice eut beau faire valoir qu'elle n'avait pas été connue par delà les monts avant la clôture de toutes les informations, il ne put obtenir qu'on passât plus avant tant que les ordres du Pape ne seraient pas exécutés. Il en écrivit donc en France.

Bien des évènements s'étaient passés à Annecy depuis le départ des deux pieux messagers. En juin 1635, Monseigneur Jean-François de Sales était allé voir au ciel la gloire de son saint Frère qu'il avait tant travaillé à exalter sur la terre. L'Eglise de Genève était en deuil, et cinq ans entiers devaient s'écouler avant que finit son veuvage. La Mère de Chantal, peu de jours après la mort de l'Evêque, avait quitté la Savoie pour se rendre à Paris où elle traitait les plus graves affaires de son Ordre. Ce lui fut grande douleur d'apprendre les nouvelles difficultés qui surgissaient à Rome. Elle consulta, et l'avis général fut qu'il valait bien mieux surseoir aux poursuites et attendre un moment plus favorable que de dépouiller le tombeau du Serviteur de Dieu, car ce serait faire croire au peuple que Rome désapprouvait la dévotion que l'on avait à ce Bienheureux et condamner irréparablement sa mémoire. Sur cette résolution, dom Maurice laissa les affaires en l'état où elles étaient et quitta Rome le 17 mai 1636 ⁵⁷.

Le Décret de non-culte n'était pas le seul à entraver la marche de la cause de canonisation de François de Sales. Celui qui interdisait de procéder à la Béatification d'un serviteur de Dieu sinon cinquante ans après son décès, devint lui aussi une barrière infranchissable devant le zèle ardent de tous les dévots du saint Evêque de Genève, de la vénérable Mère de Chantal surtout. Elle revenait d'un long voyage à travers la France, quand elle reçut les décevantes nouvelles rapportées de Rome par le dévoué Barnabite, et " sa seule consolation extérieure ", dit la Mère de Chaugy, fut " de renfermer en nos Archives le simple acte de consignation du Procès que le R. P. dom Maurice lui remit entre les mains ".

Mais Dieu continuait à glorifier son Serviteur, soit en bénissant visiblement la nouvelle publication de ses œuvres entreprise, en 1637, par le Commandeur de Sillery, soit en opérant à son tombeau d'éclatants miracles. L'un des plus célèbres fut, en 1636, la délivrance merveilleuse de la Mère Jeanne des Anges et du R. Père Surin. On connaît l'histoire de la " terrible entreprise de l'enfer ", selon l'expression des anciens mémoires, " dans la ville de Loudun, presque toute peuplée de huguenots. En 1633, les Religieuses Ursulines y avaient établi un Monastère où elle ne songeaient qu'à travailler au bien de l'Eglise dans les fonctions de la charité et de l'instruction de la jeunesse, lorsque, tout à coup, par un étrange charme, elles se trouvèrent vexées de l'esprit malin et possédées du démon. La première affligée fut la prieure ; elle était alors âgée de vingt-cinq ans et s'appelait Jeanne de Belciel, fille du marquis de Cossé ; c'était une personne fort prudente et fort sage. Après elle, les deux Mères de Nogent, ses parentes, puis la sœur de Rasily, alliée au cardinal de Richelieu, et plusieurs autres furent attaquées, si bien qu'en toute la maison il ne s'en trouva guère qui n'eussent quelque marque de possession, " Les RR. PP. Jésuites reçurent la mission d'exorciser les Religieuses. Le R. P. Surin, âgé seulement de trente

⁵⁶ - Il ne sera pas hors de propos de raconter ici quelle avait été l'occasion du décret pontifical. Un solitaire d'Espagne était mort en si grande opinion de sainteté que de toutes parts l'on accourait à son tombeau et qu'on lui déférait le même culte dont on honore les plus grands saints, jusqu'à lui offrir des vœux pour marquer l'estime que l'on faisait de son intercession. On songea donc à faire faire les enquêtes juridiques sur sa vie et ses vertus, et elles révélèrent la triste vérité : le solitaire n'avait été qu'un hypocrite bien raffiné et un vrai imposteur. Le Souverain Pontife, pour couper chemin désormais à la superstitieuse crédulité du peuple qui tombe assez souvent en de semblables erreurs, porta, sans retard, sa Constitution de non-culte.

⁵⁷ - *Vie de Monseigneur D. Juste Guérin*, par le R. P. Dom Maurice Arpand._ Annecy, A. Burdet, imp., 1837. Liv. I, chap. XVIII.

trois ans, fut désigné par son Supérieur et se rendit au Monastère pendant l'Avent 1631, avec un compagnon plus âgé que lui. L'entreprise paraissait être au-delà de ses forces, mais il s'abîma dans l'obéissance et se soutint par la confiance en Dieu. ...Aidé de cinq ou six Pères de la même Compagnie, il entra dans ses pénibles fonctions.

" Pendant que les autres exorcistes se peinaient à des luttes terribles contre les malins esprits, le P. Surin entreprit de chasser le démon du corps de la Mère Jeanne des Anges, en établissant dans son âme une solide volonté de la perfection. Ce moyen lui réussit ; mais il excita tellement la rage de l'enfer, que le digne Religieux fut attaqué lui-même et réduit à un état pitoyable. Cependant, il ne discontinua point ses travaux, et, grâce à la protection du glorieux saint Joseph, il obtint un premier succès, en signe duquel un des malins esprits, contraint à sortir du corps de la Mère Jeanne des Anges, lui laissa sur la main gauche le nom de *Joseph* gravé en caractères vermeils. Lord Montaignu, témoin de ce prodige, se confessa dès le lendemain, alla directement à Rome raconter ce qu'il avait vu au Pape Urbain VIII, et fit entre ses mains profession de foi catholique. La seconde victoire fut due à l'intervention de Marie, la Vierge puissante qui a triomphé de l'enfer. Le jour des Rois 1636, un autre démon, obligé de céder la place, donna pour preuve de sa fuite l'impression du nom de *Maria*, écrit au-dessus du nom de Joseph et en plus gros caractères. Contraints par la vertu des exorcismes, ceux qui restaient déclarèrent qu'ils ne sortiraient du corps de la Mère Jeanne des Anges qu'au tombeau de Monseigneur de Genève. Comme ce pèlerinage présentait de grandes difficultés, la Mère Prieure reçut une assurance intérieure que, si elle faisait vœu d'aller au saint tombeau, Dieu la délivrerait à Loudun même. Les Supérieurs approuvèrent cette inspiration, et le vœu fut prononcé le 17 septembre 1636. Le 15 octobre suivant, au moment où la Mère Jeanne des Anges allait communier, sa dernière et complète délivrance fut accompagnée du signe convenu: le nom sacré de *Jésus* et celui de *François de Sales* imprimés sur la main où se lisaient déjà les noms de Marie et de Joseph. Ces caractères furent vus et vérifiés par une foule de personnes, puisqu'ils subsistèrent pendant vingt-cinq ans, c'est-à-dire jusqu'en 1660.

Le pèlerinage au tombeau de François de Sales ne put s'effectuer qu'au printemps de l'année 1638 La Mère Jeanne des Anges se rendit à Paris, de là à Lyon, et enfin elle gagna la Savoie Le P. Surin était arrivé bien longtemps avant elle à Annecy. Il y fut reçu et logé par la Mère de Chantal qui, le voyant muet (il l'était depuis plusieurs mois) lui offrit une parcelle du sang du Bienheureux. Aussitôt qu'il eut avalé cette précieuse relique, il prononça distinctement ces paroles: *Jésus, Maria*, mais il ne put rien dire de plus. La neuvaine achevée, il quitta Annecy, et revint à Lyon, où il rencontra la Mère Jeanne des Anges, qui apportait une lettre du cardinal de Richelieu ordonnant au Père de recommencer le voyage, au cas où il l'aurait accompli tout seul. Le jour même où il sortit de Lyon, il recouvra la facilité de parler, et ce mieux alla croissant à mesure qu'il approchait d'Annecy. La Mère Jeanne des Anges y fut aussi reçue par la Mère de Chantal, mais elle ne put rester longtemps, car la foule de peuple qui voulait la voir était si grande que le Monastère en perdait la paix ⁵⁸. "

Quelques mois plus tard, la Mère de Chantal partait pour Turin, où les princesses de la Maison de Savoie souhaitaient l'établissement d'un Monastère de la Visitation. La sainte Fondatrice avait des désirs plus grands encore ; elle aurait voulu conduire ses Filles jusqu'à Rome, " non pour la curiosité de voir l'Italie ", assurait-elle, " mais pour se jeter aux pieds du Pape, et lui demander la canonisation " de François de Sales, " disant que Dieu lui ferait la grâce de dire des choses si admirables de sa sainteté qu'elle obtiendrait quelque bon effet de cette poursuite, lorsque les grâces que Dieu a faites à ce sien serviteur seraient mieux connues à Rome. " Le projet était alors irréalisable et la Sainte dut ". attendre en silence l'heure de Dieu. " En rentrant à Annecy, l'an 1639, elle trouvait l'Eglise de Genève enfin pourvue d'un Pasteur. La Providence n'avait pu le choisir plus digne d'être le successeur de saint François de Sales, ni plus dévoué à

⁵⁸ - *Année Sainte des Religieuses de la Visitation* tome III p.85 sq

sa mémoire. Dom Juste Guérin, devant un commandement formel du Pape, avait fait cesser les résistances de son humilité et accepté le redoutable fardeau de l'épiscopat. Sacré le 25 juin 1639, il ne tarda pas à s'adjoindre comme coadjuteur Charles-Auguste de Sales, neveu du saint Evêque de Genève.

VIII

Derniers jours et mort de la sainte Mère de Chantal. Son corps est déposé à la Visitation d'Annecy.

.La Mère de Chantal approchait de ses soixante-dix ans; elle avait obtenu de Mgr Guérin, évêque de Genève, de n'être plus élue Supérieure, et la Mère Marie-Aimée de Blonay, l'une de ses plus chères filles et la douzième religieuse de l'Ordre, fut choisie, en 1641, pour gouverner le Monastère d'Annecy.

" Dès que notre Bienheureuse Mère fut déposée, disent les anciens Mémoires, elle paraissait dans une si continuelle occupation de Dieu et aux choses éternelles que cela donnait du frémissement à quelques-unes d'entre nous que ce sacré flambeau ne fût dans son dernier éclat ; nous rencontrant, elle nous disait avec un visage enflammé : " Mes chères Sœurs, amour, amour, amour ! je ne sais plus autre chose. "

Plusieurs Supérieures de son Ordre avaient depuis dix-huit mois la grande prétention de lui faire faire un voyage en France ; l'illustre veuve du duc de Montmorency, Marie-Félicie des Ursins, qui s'était retirée à la Visitation de Moulins, ambitionnait d'être initiée par elle à la vie religieuse, mais Mgr de Genève, à diverses fois, avait déclaré " qu'il ne voulait plus que la Mère de Chantal sortit d' Annecy. La duchesse de Montmorency redoubla ses instances : " Ma chère Mère, tous ces refus ne me rebutent point, écrivait-elle; vous viendrez, et Dieu fera pour moi ce que les hommes ne veulent pas faire. "

Quand ceux de la ville [d'Annecy,] s'aperçurent que la France voulait encore revoir la sainte Fondatrice, les plus notables se mirent en devoir d'empêcher ce voyage, disant qu'en l'âge où elle était, si elle venait à mourir hors de l'Etat de Savoie, jamais on n'aurait son corps. M. Barfelly envoya un exprès à Son Excellence pour obtenir de lui une lettre de défense ou une de Madame Royale, pour ne point laisser sortir de l'Etat cette digne Mère ⁵⁹. "

Madame de Montmorency protesta qu'elle ne prétendait nullement garder tout-à-fait la sainte directrice de son âme : " Fiez-vous en ma parole, écrivit-elle à la Mère Marie Aimée de Blonay, quoi qu'il arrive, je vous la rendrai fidèlement. " Le voyage fut décidé, La Sainte partit le 28 juillet 1641.

La porte du Monastère était gardée par un grand monde qui l'attendait: chacun se mettait par les rues pour lui dire adieu et elle fit une chose qu'elle n'avait jamais faite, faisant élever de tous côtés sa litière et donnant sa main de côté et d'autre aux dames et disant adieu. Même les malades se faisaient mettre aux fenêtres pour la voir passer et lui crier adieu ⁶⁰. "

Après avoir visité plusieurs Maisons de son Ordre, elle revint au Monastère de Moulins le 2 décembre. " Rien n'est permanent sous le soleil, écrit la Mère de Chaugy, et les plus belles vies trouvent leur terme lorsqu'on s'y attend le moins. Notre digne Mère venait de Paris ; dans son cours, elle avait paru comme un soleil en sainteté, à peine fut-elle arrivée à Moulins qu'elle eut des indices qu'elle était dans son occident et qu'il se fallait coucher dans le lit de la mort. Il y avait plus de quarante ans qu'elle l'attendait de pied ferme par une soigneuse pratique de toutes

⁵⁹ - *Mémoires* de la Mère F.M. de Chaugy

⁶⁰ - *Ibidem*

les vertus, mais elle s'y voulut encore disposer par des pratiques sérieuses. " .Le 8 décembre, le froid de la fièvre la prit et le médecin de la duchesse de Montmorency déclara que ce serait une fièvre dangereuse avec inflammation de poitrine. Au quatrième jour le mal s'augmentant, le médecin jugea qu'il n'y avait plus d'espérance et ordonna qu'on lui donnât le saint Viatique.

La douleur de la duchesse était inexprimable, elle offrit à Dieu sa vie pour sauver celle de la malade. La Mère de Musy et toute la Communauté de Moulins en fit de même. On exposa le Saint-Sacrement pour les Quarante-Heures, toutes les Maisons religieuses de Moulins se mirent en prières; on eut recours à quantité d'aumônes, de vœux, de prières, de messes que l'on faisait dire en diverses églises, et Dieu voulut que les ailes de cette colombe qui s'élançait vers les contrées éternelles fussent plus fortes pour l'emporter au ciel que toutes les puissances qu'on employait pour la retenir en la terre, et toujours son mal croissait, la conduisant à son vrai bien.

Madame de Montmorency la conjura de prendre des reliques du Bienheureux François de Sales : " Madame, répondit elle, je le veux bien, puisque vous le voulez... " Elle prit très révéremment ces saintes reliques, par l'application desquelles elle avait guéri tant de malades et dit tout haut les mains jointes : " Mon Dieu, si c'est votre volonté et votre plus grande gloire, pour la consolation de ma chère Madame, donnez-moi la santé par les intercessions de notre Bienheureux Père. " Puis elle dit : " Je ne crois pas qu'il me veuille guérir. "

Le 13 décembre fut son dernier jour ; peu avant son bienheureux passage de la mortalité à la vie éternelle, on lui demanda, ajoute la Mère de Chaugy, si elle n'espérait pas que notre Bienheureux Père et nos Mères et Sœurs décédées lui viendraient au-devant. Elle répondit avec une grande assurance : " Oui, je m'y fie, il me l'a ainsi promis. " On lui proposa de lui apporter une mitre du Bienheureux qui était gardée au Monastère de Moulins comme une précieuse relique. " Non, dit-elle, si c'est pour ma santé ou mon soulagement. - C'est, répondit-on, afin que la volonté de Dieu s'accomplisse en vous. " Alors elle la baisa révéremment et une image de Notre-Dame de Montaigu. Elle prit en sa main droite le crucifix et en la gauche le cierge bénit, pour aller ainsi parée au devant de son Bien-Aimé. Le Religieux qui l'assistait lui dit que les grandes douleurs qu'elle souffrait étaient les clameurs de l'Epoux, qu'il venait, qu'il s'approchait, si elle ne voulait pas lui aller au devant. "Oui, mon Père, dit-elle distinctement, je m'en vais, Jésus, Jésus, Jésus ! " Par ces trois mots de vie, avec trois amoureux soupirs, elle acheva de mourir pour commencer de vivre et de paraître en la vraie vie avec Jésus en gloire le 13 décembre 1641, entre les six et sept heures du soir, âgée de près de soixante-dix ans, desquels elle en avait passé neuf vivant saintement en l'état de viduité et trente et un en l'état monastique.

Son saint corps demeura tellement beau qu'on ne se pouvait lasser de le voir ; son visage ne changea point ni avant ni après la mort, demeurant dans cette grande douceur, paix et recueillement qui paraissaient pendant sa vie. Toutes les Sœurs baisèrent le très saint nom de Jésus qu'elle avait gravé sur son cœur ; il était de la hauteur d'un pouce, bien formé, sauf la dernière lettre qui n'était pas bien achevée. Il ne se faut pas étonner si, en mourant, sa bouche le prononça, l'ayant imprimé sur le cœur, puisque de l'abondance du cœur la bouche parle ⁶¹.

Le lendemain matin on exposa ce béni corps au chœur, où toute la ville courut, avec tel témoignage d'estime et de sainteté que pour contenter le peuple, il fallut l'approcher de la grille pour laisser ce contentement à leur dévotion de faire toucher leurs chapelets et autres choses, Tous les convois de la ville des Religieux et des paroisses allèrent, chacun à part en diverses heures, chanter des *De Profundis* et des *Libera* en l'église de la Visitation. Messieurs les chanoines de la collégiale de Notre Dame y vinrent avec la musique. Les Révérends Pères Jésuites tendirent leurs autels de noir et dirent tous leur Messe pour la défunte qu'ils invoquaient en leur cœur, et d'une voix commune, l'on disait par la ville qu'il était mort une Sainte à Sainte-Marie.

⁶¹ - Ces détails et les suivants sont empruntés à une lettre de la Mère Françoise Jacqueline de Musy, supérieure du Monastère de Moulins (10 janvier 1642) et aux *Mémoires* de la Mère Françoise-Madeleine de Chaugy.

Madame de Montmorency, voulant garder cette fidélité de la rendre morte à celles qui la lui avaient accordée vivante, fit ouvrir et embaumer son corps ; ce fut en cette ouverture que l'on vit la cause de sa mort, ayant trouvé le poumon tout gâté, de mauvaise couleur et plein du côté gauche d'un sang pourri et purulent. Son foie, son cœur et ses autres parties nourricières se trouvèrent fort saines. Les chirurgiens qui ouvrirent sa tête ont attesté n'avoir jamais vu un cerveau si sain ni une tête si bien faite, d'où il ne faut pas s'étonner si elle avait le jugement si bon et l'esprit si bien composé.

Le corps fut embaumé et l'on se diligenta le plus qu'on put, crainte de quelques difficultés, si la ville de Moulins n'eût voulu témoigner en cette occasion son amour de soumission et de respect à la duchesse. Elle fit mettre le corps dans une chasse de plomb et celle-là dans une de sapin garnie de fer, on la plaça dans un carrosse couvert. d'un grand drap de mort.. M. Marcher, confesseur du 1^{er} Monastère d'Annecy et M. Aviat, confesseur de la communauté de Moulins, avec quelques officiers de la duchesse, l'accompagnèrent.

D'autant que l'on ne tenait pas ce trésor bien assuré tandis qu'il serait sur les terres de France, on passait le plus promptement et le plus secrètement que l'on pouvait dans les ljeux qui eussent pu donner quelque arrêt. Le jour de Noël, le cortège traversa la ville de Lyon, sans oser, pour de bonnes raisons l'arrêter tant soit peu ⁶². On le fit reposer à Montluel dans l'église de la Visitation. Là, tout le peuple accourut en foule. M. Marcher avertit les Sœurs de la Maison de Belley que la précieuse relique allait reposer chez elles. Dès que ce bruit fut épanché par la ville, presque toutes les maisons coururent au Monastère, apportant des cierges et des flambeaux pour les allumer autour du corps. En moins de deux heures, l'église fut tendue de noir et Monseigneur de Passelaigne, évêque de Belley, à l'imitation de saint Epiphane, sortit vêtu pontificalement avec tout son clergé et la musique pour recevoir et introduire en sa ville cette nouvelle Paule de notre siècle, rendant des honneurs et témoignages d'estime dignes de sa piété et de la sainteté de celle qu'il vénérât.

Le corps, ainsi porté magnifiquement à l'église de la Visitation, fut entouré de tant de lumières que l'on eût dit qu'il y avait plusieurs chapelles ardentes. Les Sœurs restèrent gardiennes du saint dépôt jusqu'au lendemain que Monseigneur, revenant derechef avec son clergé, Monsieur son Théologal fit un très beau et docte discours des vertus de notre Bienheureuse. L'on dit une Messe solennelle, et enfin tous virent avec regret sortir de leur ville le trésor qu'ils n'y pouvaient pas retenir. Il fut reçu à Saint Rambert, Seyssel et Rumilly, selon la petitesse des lieux avec la même révérence et dévotion. A Seyssel, il reposa dans l'église des Bernardines, où la Mère de Ballon, première supérieure de la réforme, et fille spirituelle de saint François de Sales, donna avec toute sa communauté des marques de sa parfaite dévotion envers cette Bienheureuse Mère avec laquelle elle avait eu une grande union de cœur. Les Religieuses de la Visitation de Rumilly, avec une piété de vraies filles, passèrent la nuit autour du cercueil et avaient tendu leur église de noir couvert de lames blanches.

A Annecy, la nouvelle de la maladie de la Mère de Chantal avait été annoncée par un courrier de la duchesse de Montmorency qui apporta plusieurs lettres de la Sainte à la Communauté. " On eut dit, écrit la Mère Marie-Aimée de Blonay ⁶³, qu'elle faisait ses adieux. Celui qui nous apporta ces lettres nous venait avertir que cette digne Mère était dans une pleurésie avec inflammation de poumon et fièvre continue. Cette nouvelle nous mit dans des douleurs inconcevables, nous eûmes recours à Dieu de tout notre pouvoir, par jeûnes, prières et les Quarante-Heures. Nous envoyâmes, le lendemain que le courrier fut parti, un messager exprès à Moulins, et Dieu permit que les postes et autres voies par lesquelles on nous écrivait fussent retardées, en sorte que nous ne sûmes le saint décès de cette Bienheureuse qu'en apprenant que

⁶² - La ville de Lyon, on le sait, avait fait de grandes difficultés pour relâcher le corps de saint François de Sales après sa mort.

⁶³ - Lettre du 26 janvier 1642.

son précieux corps n'était qu'à deux journées d'ici. "

Le 30 décembre, le corps de la sainte défunte arrivait à Annecy, " Toute la ville, raconte la Mère Marie-Aimée de Blonay ⁶⁴, lui courut au-devant. On ôta la chasse du carrosse pour le mettre dans l'église du Saint-Sépulcre où dix-neuf ans auparavant on avait fait reposer le corps de notre Bienheureux Père quand on l'apporta de Lyon. Messieurs le Doyen et les Chanoines de la Collégiale de Notre-Dame l'allèrent prendre. Quatre Dames de la Charité voulurent porter les coins du drap de mort et plusieurs autres Dames tant de la Charité que du Rosaire portaient des cierges, Nos Sœurs tourières, celles de notre second Monastère, des Bernardines et des Annonciades, portaient douze flambeaux allumés.

Après la grand'messe chantée en musique, les ecclésiastiques ayant fait dans notre chœur les cérémonies, on mit ce précieux corps dans l'oratoire de notre Bienheureux Père ⁶⁵, et après les prières des morts, avant que de sortir, M. le Doyen dit un. *Oremus* d'invocation et tous les ecclésiastiques se mirent à genoux l'un après l'autre pour baiser la chasse. Ce saint corps reposera en cet oratoire jusqu'à ce que Dieu nous donne moyen de pouvoir agrandir notre église pour faire à nos Bienheureux Père et Mère des chapelles qui soient pour la consolation du peuple et pour celle des Sœurs ; et cependant, nous avons celle d'aller autour de cette chasse les jours de fêtes ; les autres jours, par l'ordre de Monseigneur, l'on tient l'oratoire fermé à clef. Nous avons dit trois fois les grandes vigiles et eûmes trois grand'messes avec musique et deux oraisons funèbres

Voilà une partie de ce que nous avons fait, au moins en abrégé; mais il faut encore dire une grâce très grande que Dieu a faite à cette Communauté, c'est que dans le moment que le béni corps de cette Bienheureuse entra dans cette maison, tous nos pauvres cœurs qui étaient pressés et percés d'une vive douleur furent tellement rassérénés et remplis de la joie que possède cette Bienheureuse Mère que véritablement les larmes furent essuyées, et au lieu de plaintes inutiles, Dieu mit dans les âmes de nos chères Sœurs un grand courage pour imiter cette très heureuse Mère, et ne faut pas demander de quoi il se parle dans notre Communauté, ce n'est d'ordinaire qu'à remémorer les vertus de cette sainte.....

" On commence à apporter des chemises et autres hardes pour faire toucher à sa chasse et on a déjà fait dire trois Messes votives dans notre église en son honneur. Un très vertueux ecclésiastique invoquant à son *Memento* à la Messe notre Bienheureux Père le vit en esprit qui le reprenait et lui montrant notre Bienheureuse Mère, comme lui disant : " Et celle-là pourquoi ne l'invoquez-vous pas ? " - " Lui faisant voir, ajoute la Mère Françoise Madeleine de Chaugy ⁶⁶, que lorsqu'on invoque notre Bienheureux Père, il faut conséquemment invoquer la Bienheureuse, d'autant que ces deux saintes âmes continuent en l'éternité, où est la consommation de la charité parfaite, de n'être qu'un, comme par union parfaite en ce monde Dieu les avait unies. Depuis cette vue, toute la Communauté où est ce bon et dévot personnage s'est également mise sous la protection du Bienheureux et de la Bienheureuse, et Dieu commença à rendre ce mouvement commun, car nous voyons que plusieurs de ceux qui font dire des messes en notre église en ordonnent une au Bienheureux et une à la Bienheureuse, ou aux deux ensemble.

Nous savons de science certaine que deux des grands et saints serviteurs de Dieu qui soient au monde l'ont vue monter en gloire, l'un comme une humble épouse qui se présentait la croix en main pour être reçue par son Bien-Aimé au festin nuptial; l'autre comme un globe lumineux qui se joignait à un autre globe (et c'est notre Bienheureux Père) et ainsi joints ces deux globes entraient et s'abîmaient dans le Grand Globe éternel. "

Cette dernière vision est attribuée à saint Vincent de Paul par tous les auteurs contemporains, voici sa remarquable attestation :

⁶⁴ - Lettre du 26 janvier 1642

⁶⁵ - A l'intérieur du Monastère

⁶⁶ - *Memoires*, II Part., chap, XXIII.

" Moi Vincent de Paul, Supérieur général de la Congrégation des Prêtres de la Mission, certifions qu'il y a environ vingt ans que Dieu nous a fait la grâce d'être connu de la très digne Mère de Chantal, Fondatrice du saint Ordre de la Visitation Sainte-Marie, par de fréquentes communications de paroles et par écrit qu'il a plu à Dieu que j'ai eues avec elle, tant au premier voyage qu'elle fit à Paris, il y a environ vingt ans, qu'aux autres qu'elle y a faits depuis, en tous lesquels elle m'a honoré de la confiance de me communiquer son intérieur ; il m'a toujours paru qu'elle était accomplie en toutes sortes de vertus, particulièrement qu'elle était pleine de foi quoiqu'elle ait été toute sa vie tentée de pensées contraires; qu'elle avait une très grande confiance en Dieu et un amour souverain de sa divine bonté; qu'elle avait l'esprit juste, prudent, tempéré et fort, en un degré très éminent; que l'humilité, la mortification, l'obéissance, le zèle de la sanctification de son saint Ordre et du salut des âmes du pauvre peuple étaient en elle à un souverain degré ; en un mot, je n'ai jamais remarqué en elle aucune imperfection, mais un exercice continuuel de toutes sortes de vertus...

Elle était une des saintes âmes que j'aie jamais connues sur la terre et je crois qu'elle est maintenant bienheureuse dans le ciel. Je ne fais pas de doute que Dieu ne manifeste un jour sa sainteté comme déjà il a fait en plusieurs lieux de ce royaume.

Voilà ce qui arriva à une personne digne de foi, laquelle j'assure, aimerait mieux mourir que mentir. Cette personne m'a dit qu'ayant nouvelle de l'extrémité de la maladie de notre défunte, elle se mit à genoux pour prier Dieu pour elle et que la première pensée qui lui tomba dans l'esprit fut de faire un acte de contrition des péchés qu'elle avait commis, et commettait ordinairement, et qu'immédiatement après il lui apparut un petit globe comme de feu qui s'élevait de terre et allait s'unir dans la région supérieure de l'air à un autre globe plus grand et plus lumineux, et que les deux, réduits en un, montèrent plus haut, entrèrent et s'allumèrent dans un autre globe infiniment plus grand et resplendissant que les autres, et il lui fut dit intérieurement que ce petit globe était l'âme de notre digne Mère, le second celle de notre Bienheureux Père et l'autre l'Essence divine : que l'âme de notre digne Mère s'était réunie à celle de notre Bienheureux Père et toutes les deux à Dieu leur suprême principe.

Il a dit de plus que dans la célébration de la sainte Messe pour notre digne Mère, aussitôt qu'il eut appris la nouvelle de son heureuse mort et étant au second *Memento*, où l'on prie pour les morts, il pensa qu'il ferait bien de prier parce qu'elle pourrait bien être en purgatoire à cause de certaines paroles qu'elle avait dites, il y a quelque temps, qui semblaient tenir du péché véniel, et qu'en même temps, il revit la même vision, les mêmes globes et même union et qu'il lui resta un sentiment intérieur que cette âme était bienheureuse, qu'elle n'avait pas besoin de prières, ce qui est demeuré dans l'esprit de cet homme qui la voit en cet état quand il pense à elle.

Ce qui peut faire douter de cette vision, c'est que cette personne a une grande estime de la sainteté de cette âme bienheureuse... que cette vision par conséquent est un effet de son imagination, mais ce qui fait penser que c'est une vraie vision, c'est qu'il n'est pas sujet à en avoir et n'a jamais eu que celle-ci, en foi de quoi j'ai signé la présente de ma main et scellé de mon sceau.

VINCENT DE PAUL.

IX

Reconstruction de l'église du 1er Monastère de la Visitation, sous la supériorité de la Mère Marie-Aimée de Blonay.

Du petit oratoire intérieur où il avait été déposé, le corps de la vénérable Mère de Chantal ne tarda pas à être transféré dans le sanctuaire de l'église, Il fut placé dans un tombeau d'attente, le long de la grille du chœur des Sœurs, vis-à-vis du tombeau du Bienheureux François de Sales ; l'autel était orné de ces précieux dépôts comme l'Arche d'alliance de ses deux Séraphins d'or très pur ⁶⁷.

La Mère Marie Aimée de Blonay ne voulut pas que l'anniversaire de la mort de la sainte Fondatrice ressentit le deuil, au contraire, elle désira qu'on fit une fête magnifique ⁶⁸.. L'amour qui ne se rassasie jamais des louanges de la chose aimée, lui fit trouver les moyens de tirer Charles-Auguste de Sales de la solitude de N. D. des Voirons, où il s'était retiré en 1635, pour rendre cet anniversaire plus solennel, par trois éloges ou panégyriques de cette Bienheureuse Fondatrice ⁶⁹, prononcés durant trois jours après la célébration des Offices.

L'autel et le tombeau de la Servante de Dieu furent parés de crêpels doublé de blanc ; la solennité commença le 11 décembre, continua le 12 et finit le 13 avec Office solennel. Le concours du peuple et du clergé fut si extraordinaire qu'on ne vit jamais tant de monde dans ce lieu saint, ni tant de sentiments d'honneur et de respect pour une personne défunte.

Or, en parant et tapissant l'église pour célébrer cet anniversaire, on s'aperçut que la voûte était entr'ouverte et que la muraille ayant lâché menaçait ruine, s'il n'y était promptement remédié ; la Mère Marie de Blonay, qui songeait à faire bâtir deux chapelles pour y déposer les corps des saints Fondateurs, reçut cette nouvelle comme une indication de la Providence qui lui signifiait de travailler au bâtiment d'une nouvelle église et d'empêcher ainsi que les précieux dépôts fussent ensevelis sous des ruines. Elle s'affermir par ces paroles de David : *Je ne prendrai point de repos et n'accorderai point de sommeil à mes yeux que je n'aie trouvé moyen d'ériger un temple au Seigneur.*

Elle en conféra avec deux ou trois personnes sages et prudentes et forma la résolution sur la simple vue et sur les fonds de la Providence, malgré l'appréhension que l'ennemi essaya de lui donner pour lui faire abandonner l'entreprise.

Bientôt un secours extraordinaire pour commencer l'église lui fut annoncé par quelques lettres de Paris ; un homme de grande condition et riche avait fait vœu de donner à l'église du premier Monastère de la Visitation d'Annecy dix mille écus, si par les intercessions du Bienheureux François de Sales, son fils, qui était tombé dans une infirmité tenue pour incurable à tous les médecins, venait à être guéri de cette maladie. A cet effet, un Religieux de grande vertu et particulièrement affectionné à l'Ordre de la Visitation, vint à Annecy rendre ce vœu par une neuvaine de Messes célébrées auprès du tombeau du Bienheureux, ce qui fut suivi de la parfaite guérison de l'enfant. Mais par un secret jugement de Dieu, le père, s'oubliant de sa promesse et de son devoir, se dédit et frustra la Mère de Blonay de son espérance. Dieu qui choisit les choses faibles pour confondre les puissantes et qui tire plus de gloire en bâtissant sur le néant que sur la puissance des grands, lui fit alors connaître qu'ayant à bâtir son temple sur les fonds de la sainte Providence, elle devait plus attendre des aumônes des petits que de la libéralité des grands. Tandis qu'elle roulait ces pensées dans son esprit, on lui vint dire qu'un pauvre paysan, boiteux et contrefait, la demandait par son nom. Tout d'abord, elle eut peine à croire que cet homme fut bien sensé ; lui ayant demandé ce qu'il voulait : " Je m'appelle François Essève, répondit il, j'ai su parmi les bois que vous voulez bâtir une église où reposera mon bienheureux Patron François de Sales, qui m'a confirmé quand il faisait sa visite en Chablais d'où je suis. Je

⁶⁷ - Mémoires de la Mère de Chaugy.

⁶⁸ - *La Vie de la Mère Marie-Aimée de Blonay*, par Mgr Charles Auguste de Sales, 1655.

⁶⁹ - Ils furent imprimés sous le titre : *Oraison funèbre sur la sainte vie de la B. H. Mère de Chantal, prononcée en trois jours en l'église de son premier Monastère a Nicy en Savoie, proche de son tombeau, par Mgr. Ch. Aug. de Sales devant son Pontificat.* André Leyat, 1646.

viens vous apporter l'aumône. " Et se mettant à genoux, il lui donna dix quarts d'écus ⁷⁰, disant que Dieu voulait qu'il envoyât au Ciel toujours devant tout ce qu'il possédait des biens de ce monde ; qu'il avait fait cette somme à cueillir du benjoin sur les arbres, et que la donnant à l'église il ne se réservait d'autre ressource que de mendier désormais sa vie. Que quand il serait malade et ne pourrait plus rien faire, il se trouverait assez de personnes qui l'assisteraient, et qu'il avait un très bon Ami.

La Mère lui demanda qui était cet Ami. " Tout le monde, dit-il, reçoit du bien de lui et peu de personnes le connaissent. Il se nomme Jésus-Christ, quiconque se confie en lui et possède son amitié n'aura jamais besoin de rien. Il fait un jeu d'amour avec les âmes et n'ayant besoin d'aucune chose, il veut pourtant gagner avec elles, et qu'elles lui fassent des présents. Il y a des hommes dont il méprise les biens et il ne veut point de leurs offrandes, parce qu'ils ne donnent pas le principal qui est leur cœur et n'ont pas pour lui d'assez pures intentions. "

La Mère de Blonav réfléchissant sur cette visite, sur cette aumône et sur cet entretien si sublimement instructif en sa naïve simplicité, ne douta point que cet homme ne lui fût envoyé par Dieu. Elle se recommanda à ses prières ; il lui dit que c'était déjà fait, qu'elle eût confiance en Dieu, que la Providence fournirait amplement les moyens de réaliser son dessein. Cela arriva le jour de Notre-Dame des Anges, 2 août 1643 ⁷¹.

Le soir du même jour, il arriva une consolation non moins considérable à la Mère de Blonay. Pendant son sommeil, " elle vit, ce lui semblait, les sept pèlerins qu'elle avait retirés et servis chez son père et qui l'avaient guérie en ses premières années de religion. Voulant reprendre la Sœur portière de ce qu'elle les avait laissés entrer dans le Monastère, le premier parlant pour tous lui dit : " Ne vous mettez pas en peine, nous n'y sommes pas entrés sans congé. " Et lui répliquant : " Que désirez-vous de moi ? " Il répondit : " Nous demandons chacun une place dans le bâtiment que vous projetez. " Là-dessus, elle s'éveilla en sursaut, et ne voyant rien des yeux corporels, elle jugea bientôt par la lumière intérieure que c'étaient véritablement des Anges, si bien qu'elle se résolut de faire sept autels dans l'église ". .

Déjà les maîtres-maçons étaient à l'œuvre, démolissant une partie des bâtiments qui menaçaient ruine. Il fallut se résoudre à enlever les saints Corps de l'église et à les transporter à l'intérieur du Monastère. La cérémonie fut accomplie le 26 septembre 1643 sous la présidence de Monseigneur Charles-Auguste de Sales, préconisé évêque d'Hébron, coadjuteur de Genève, le 3 août précédent.

Les deux tombeaux ayant été ouverts, on en retira les cercueils en présence des R. R. M. M. Nicolas Baytaz, doyen de l'insigne Collégiale d'Annecy; François Piotton, confesseur des Religieuses ; Jean-François Geoffron, chanoine primicier de l'église Cathédrale de Belley; Jean Orsat, subsacristain de la Cathédrale de Genève ; Jean Bernard, Etienne Delachenal, prêtres d'honneur de l'église Collégiale ; Théodule Héritier prêtre ; Pierre Girollet, cleric de l'église de la Visitation ; Jean-Georges Diaconis, commis du greffier de l'Evêché ; François Favre, ancien valet de chambre du Bienheureux Evêque de Genève ; Louis Prescheu et Jean Chappel, sous-diacres ; Messire René Favre, conseiller de Son Altesse Royale, sénateur en son souverain Sénat de Savoie, président au Conseil de Genevois ; Guillaume de Sautereau, conseiller du roi très chrétien en son Parlement du Dauphiné ; Barthélémy Floccard, président en la Chambre des Comptes de Genevois ; honnête Pierre Agnan, de la Balme-de-Thuy ; Jean Convers, de Groisy, et Jean Favre, de Talloires.

Officiants et témoins chargés des deux précieux Corps pénétrèrent dans la clôture; toutes les Religieuses, un cierge à la main, les attendaient et leur firent escorte en chantant des psaumes. La procession se dirigea vers un petit oratoire préparé par les Religieuses à l'intention d'y faire célébrer la sainte Messe pendant le temps de la fabrique de leur nouvelle église, au plus haut

⁷⁰ - Environ douze francs.

⁷¹ - *Vie de la Mère Marie-Aimée de Blonay.*

étage du Monastère, visant sur la place publique, contre le Midi et l'Occident. Et là, étant arrivés, les Corps furent déposés en une cellule à côté de l'oratoire fermée d'un balustre de bois de sapin, et mis en pareille position qu'ils étaient dans l'église, c'est-à-dire celui du Serviteur de Dieu François de Sales à droite et celui de la Servante de Dieu Jeanne-Françoise à gauche, et autour des parvis de la cellule on suspendit les tableaux en diverses figures d'argent et autres vœux offerts par les peuples ⁷².

Avant de se retirer, Mgr d'Hébron enjoignit à la Mère de Blonay et à sa Communauté de bien et loyalement garder et conserver les saints Corps dans leurs chasses sans y innover chose aucune, ni les remuer jusqu'à ce que l'Autorité ordinaire ou apostolique en ait ordonné autrement.

C'est dans cette petite cellule ou parloir que la dévotion des peuples viendra, pendant cinq années, invoquer la protection des deux Saints et rendre gloire à Dieu des miracles nombreux obtenus par leurs intercessions.

La première pierre de l'église fut posée, avec les solennités ordinaires par Monseigneur d'Hébron qui, en présence d'une grande foule accourue de tous les points de la ville, fit un excellent discours sur ces paroles de saint Paul aux Ephésiens : *Soyez enracinés et fondés en charité, afin que vous puissiez comprendre quelle est la largeur et la longueur, la hauteur et la profondeur* ⁷³, etc., tandis que l'humble Mère de Blonay versait des larmes de joie et de dévotion voyant qu'on jetait les premiers fondements d'une nouvelle demeure à son Dieu.

Le Seigneur voulut faire voir que ce n'était pas en vain qu'elle se confiait en sa providence, il inspira il la duchesse de Montmorency d'envoyer dix mille livres pour fonder la chapelle de sainte Lucie ⁷⁴ et de sainte Félicité ⁷⁵ où devait reposer le corps de la Mère de Chantal ; Monsieur d'Emery, surintendant des finances de Louis XIII en donna six mille pour la chapelle du Bienheureux François de Sales en reconnaissance de la guérison miraculeuse arrivée à son fils d'une fâcheuse maladie, par l'intercession de ce saint Prélat.

Plusieurs Maisons de l'Institut de la Visitation et quelques autres personnes pieuses tant ecclésiastiques que séculières contribuèrent aussi beaucoup de leurs aumônes.

Mais bientôt la vertu de la Mère de Blonav allait être mise douloureusement à l'épreuve. Les constructions étaient presque achevées, lorsque, le 23 juin 1645, une grande comète ou un météore de cette sorte, mêlé de diverses couleurs, fut vu voltiger quelque temps sur le nouveau bâtiment de l'église de la Visitation, lequel, après quelques tours, s'abaissa enfin sur l'endroit de la nef qui est entre les deux chapelles des Bienheureux Fondateur et Fondatrice, et ce, avec un si grand tintamarre, qu'on crut que le bâtiment était renversé sens dessus dessous. Ce feu, néanmoins, se relevant fut poussé avec impétuosité du côté de Thorens, où il fit aussi grand bruit sur l'église où le Bienheureux François de Sales avait été baptisé et où il reçut le caractère épiscopal et, enfin, se dissipa avec grand éclat du côté de Genève.

L'effet qui s'en suivit fut que les deux grands piliers qui soutenaient les deux chapelles s'affaiblirent notablement ; les murailles, par le même moyen s'écartèrent et une partie de l'arche du canal qui traverse l'église par dessous creva et se rompit... Ceci étant rapporté à la Mère de Blonay qui relevait de maladie, et lui ayant fait entendre que tout son bâtiment était renversé, elle répondit avec son égalité ordinaire : " Dieu soit béni ! Ce n'est pas de merveille que ce qui est périssable périsse. "

⁷² - Acte de transfert des Corps du Bienheureux François de Sales et de la Vénérable Sœur [Jeanne] Françoise Frémiot

⁷³ - Il est à remarquer que ce texte se trouve dans l'épître de la Messe propre de saint François de Sales. Tous ces détails et les suivants sont empruntés à la Vie de la Mère *Marie-Aimée de Blonay* par Charles-Auguste de Sales.

⁷⁴ - La Vénérable Mère de Chantal était morte entre les bras de Mme de Montmorency le jour de la fête de sainte Lucie, 13 décembre 1641.

⁷⁵ - Patronne de la Duchesse.

Elle eut pourtant le cœur touché lorsque étant descendue avec la sœur Françoise-Madeleine de Chaugy, qui avait l'économie et l'intendance de ce bâtiment, elle vit qu'il faudrait rebâtir une grande pile au milieu du canal pour soutenir cette voûte, reprendre et rétablir quelqu'une des maîtresses murailles depuis les fondements. Alors levant les yeux et les mains au ciel elle dit : "Mon Dieu, soyez béni à jamais ! J'aime mieux que cet accident nous soit arrivé que si nous avions fait un péché véniel qui déplairait à votre divine Majesté ! "

De temps en temps, elle prenait des pierres qui étaient tombées de la voûte et les baisait. La sœur qui l'accompagnait lui demandait pourquoi elle faisait cela : " Parce, dit-elle, que je crois que si saint Etienne eût pu ramasser les pierres dont on le martyrisait. il les eût baisées avec beaucoup de respect. Celles-ci nous frappent le cœur, il faut témoigner à Notre Seigneur intérieurement et extérieurement que nous aimons ses coups. "

Il se passa deux ou trois mois que tous les jours la Mère de Blonay entendait des reproches et des railleries et, ce qui lui était plus sensible, de la bouche même de ceux qui devaient la soulager et prendre part à ses déplorables. Cependant, sans rien perdre de sa tranquillité, elle disait : " Nous aurions bien de la confusion devant les Anges si les paroles des hommes et le renversement des pierres renversaient notre paix intérieure qui doit avoir son fondement en Dieu. " Une autre fois, elle dit : " Cet accident extérieur m'a donné certaine joie intérieure, me faisant penser que Dieu veut travailler en mon âme, y bâtir son temple et y faire sa demeure puisque déjà il y a planté sa sainte croix. " Ainsi laissant mal parler et continuant à bien faire, avant de penser aux moyens de la réparation de son bâtiment, elle eut recours à la prière. Elle jeûna neuf samedis avec toute sa communauté, et les dimanches que l'atelier était vide d'ouvriers, elle faisait faire des processions, chantant les litanies de la Sainte Vierge et arrosant les murailles avec de l'eau où elle avait fait tremper des reliques du Bienheureux François de Sales disant qu'elle avait espérance que ce serait un ciment à ne jamais rompre.

Une seconde fois, la première pierre fut posée après avoir été solennellement bénie par Mgr Charles-Auguste de Sales ; la cérémonie eut lieu le 2 septembre 1645. Sa Grandeur célébra la sainte Messe pontificalement dans le chœur des Sœurs, assisté de Messieurs les Chanoines de Saint-Pierre, fit une très excellente prédication sur le sujet des cérémonies de la pierre, qui fut posée, au nom de Madame Royale Christine de France, par ledit Monseigneur et Madame de Bernex que Madame Royale avait nommée pour tenir sa place. Cette pierre était de marbre jaspé dans la quelle était enchâssée une lame d'airain où était gravée cette inscription :

SOUS LE PONTIFICAT DU PAPE URBAIN VIII. ET L'EPISCOPAT DE JUSTE GUÉRIN, ÉVÊQUE DE GENÈVE ;

CHRISTINE DE BOURBON, FILLE, SOEUR ET TANTE DES ROIS TRÈS CHRÉTIENS, SÉRÉNISSIME TUTRICE DE CHARLES-EMMANUEL II, DUC DE SAVOIE, ROI DE CHYPRE, PRINCE DE PIÉMONT, ET RÉGENTE EN SON NOM,

DONNE, CONSACRE ET DÉDIE AU DIEU TOUT BON ET TRÈS GRAND, A JÉSUS, MARIE, JOSEPH, AU B. FRANÇOIS DE SALES, ÉVÊQUE DE GENÈVE, ET A JEANNE-FRANCOISE FRÉMIOT DE CHANTAL, TRÈS SAINTS FONDATEURS DU SAINT ORDRE DES RELIGIEUSES DE LA VISITATION DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE, DONT LA PIÉTÉ A DÉPOSÉ LES DÉPOUILLES EN CE LIEU

LA BASILIQUE DE CE PREMIER MONASTÈRE. DUE A SON EMINENTE PIÉTÉ ET A SES GRANDES LARGESSES, DONT ELLE A POSÉ LA PREMIÈRE PIERRE L'AN DE LA NATIVITÉ DU SAUVEUR 1644

ENSUITE, SOUS LE PONTIFICAT D'INNOCENT X, LE 24 SEPTEMBRE 1645, CHARLES-AUGUSTE DE SALES, EVEQUE D'HÉBRON, L'A SOLENNELLEMENT BENITE ⁷⁶.

La dite pierre fut mise dans une autre de molasse, posée au-dessous du grand autel, du côté de l'épître.

La poursuite de la Canonisation du saint Evêque de Genève, suspendue en 1635, fut reprise cette même année 1645, par la Mère Marie-Aimée de Blonay. Le pape Urbain VIII étant décédé en 1644, Innocent X lui succéda. " On conçut de très grandes espérances ", écrit la Mère de

⁷⁶ - Extrait du *1er Livre du Chapitre* de la Visitation d'Annecy.

Chaugy, " qu'il serait favorable à faire honorer l'innocence et la sainteté du Serviteur de Dieu. Monseigneur Charles-Auguste de Sales intima la bulle de non-culte à laquelle on obéit ponctuellement. " Il écrivit une lettre à tous les monastères de la Visitation pour les encourager à rendre la même soumission aux ordres du Sain Siègè :

" Aussitôt que nous avons eu connaissance de cette Bulle, dit-il, nous nous sommes abstenus du mot de Bienheureux en parlant de notre Très Vénérable Père, encore que, comme vous voyez, il semble que le Saint-Siège entend ou tolère assez qu'il soit ainsi appelé, puisque sa Cause se traite sous le titre de *Canonisation*, les lettres remissoriales de la Sacrée Congrégation des Rites aux Procureurs et aux Commissaires Apostoliques portent ce terme, et que généralement toute la France, l'Allemagne et une partie de l'Italie, soit en livres, soit en images, à la science et vue du Souverain Pontife, le qualifient de Bienheureux, et ce, d'autant plus volontiers que chacun est d'accord en la connaissance de la sainteté de sa vie, laquelle, depuis la première heure jusqu'à la dernière a été comme un beau jour serein où il n'y a pas la moindre nue, jusque-là même que l'hérésie et le libertinage avec toutes leurs malices, n'y sauraient trouver à dire.

En suite de cette retenue. nous avons ôté de son tombeau les cierges, flambeaux, images de vœux, anilles, statues de cire et d'argent, lampadaires et autres marques de vénération non publique mais particulière des peuples, que leur piété nous avait remises en assez grand nombre depuis le trépas de ce grand Serviteur de Dieu jusques à cette heure, et que la simplicité de notre zèle avait appendues, avec la tolérance de Rome; n'y ayant laissé que les simples ornements de l'architecture ⁷⁷, et encore à moitié gâtés à cause du transport qu'il a fallu faire de ce précieux dépôt en attendant que notre grande église soit achevée. Et nous conserverons cela, Dieu aidant, avec soin, jusques au temps qu'on nous dira de le remettre,

Ce n'est pas que ce pauvre peuple ne soit un peu étonné et affligé de ces dépouillements, dans la peine qu'il a d'en comprendre les raisons que la seule obéissance rend acceptables, et je m'imagine assez, mes très chers Sœurs, que vos bons cœurs en auront aussi quelque atteinte, mais guérissez-les, je vous prie, par la considération qu'il faut quelquefois se retirer en arrière pour mieux sauter, que quand les Evêques commandent d'ôter tous les parements et ornements des nouveaux autels et des nouvelles églises, c'est signe qu'ils les veulent consacrer bientôt, afin qu'il ne semble pas que notre grand Fondateur soit seulement béatifié par la voix du peuple (comme il suffisait avant environ six cents ans) la très sainte Eglise Romaine, mère et régente de toutes les autres, lui veut ôter son manteau populaire, quelque si beau qu'il puisse être, pour lui en donner un autre de plus riche étoffe, de façon plus belle et plus légitime, avec l'autorité sans contredite de porter librement et publiquement en son image les marques lumineuses de la triple couronne dont tous les particuliers croient que sa belle âme est ornée glorieusement au ciel. Quel contentement, mes très chères Sœurs, quand, en récompense de notre soumission, nous reverrons le beau visage de ce cher Père de nos âmes tout environné de rayons.. que nous lui bâtirons partout des églises, gagnerons des Indulgences sur ses médailles, reposerons ses reliques sous les autels, et chômerons sa fête avec tout l'éclat et toute la pompe des fêtes sacrées ! Oh Dieu, si ce beau jour peut arriver de mon temps, croyez que j'entonnerai bien hautement le doux *Pax vobis*, que j'étendrai principalement et de toutes les forces de mon intention sur toutes les Maisons et appartenances de votre cher Ordre !... "

X

⁷⁷ - Ce détail est très important, il prouverait que le bâtiment de l'église, dont saint François de Sales posa la première pierre le 18 septembre 1614, n'a pas été démoli, mais seulement agrandi en 1645.

Achèvement de l'église de la Visitation - Le Pape Alexandre VII promulgue le décret de béatification de François de Sales.

La Mère de Blonay, dont les six années de Supériorat expirèrent le 1er juin 1647 ne vit pas le couronnement de ses deux saintes entreprises ⁷⁸, mais, du moins, elle eut la consolation d'en confier la poursuite à la Mère de Chaugy, qui avait été son auxiliaire infatigable et celle de ses deux devancières, la Vénérable Mère de Chantal et la Mère de Châtel.

La nouvelle Supérieure se dévoua à sa tâche avec une énergie et une confiance en Dieu peu communes. Le 23 septembre 1647, elle obtenait des Syndics d'Annecy une adresse latine au pape Innocent X, implorant la canonisation de leur Evêque bien-aimé. Cette pièce fait le plus grand honneur aux représentants de notre cité qui l'ont rédigée. En voici la traduction :

" Très Saint Père,

Alors que tant et de si grands princes, tant du siècle que de l'Eglise, adressent à V. S. un concert de supplications pour la glorification de François de Sales, naguère notre Evêque, la raison ne nous permet pas de nous taire et la religion nous force de parler. En effet, la raison veut que des enfants travaillent à la gloire du meilleur des Pères, la religion exige qu'un Serviteur de Dieu soit honoré. Pour nous, qu'a enrichis la misère de l'infortunée Genève, nous venons ici remplir notre rôle, et voici la prière que nous adressons en toute humilité à Votre Sainteté.

Ce qu'a été ce grand homme dès l'origine, non point ce que nous avons appris par oui-dire, mais ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons attentivement considéré et ce que nos mains ont palpé au sujet d'une conduite si sainte, voilà surtout ce que nous sommes tenus de faire connaître au Saint Siège apostolique.

A notre grand profit, cet illustre évêque François de Sales a été notre prélat environ vingt ans. Pendant tout ce temps, cette lampe ardente et placée sur le chandelier a tellement brillé à nos yeux, que tout ce qu'il est possible de désirer dans un évêque d'amour de Dieu et du prochain, d'humilité dans un fidèle, de vigilance dans un pasteur, de diligence dans un gardien, de fidélité dans la dispensation des mystères de Dieu, de zèle à ramener les pécheurs à Dieu, de vigueur à éloigner les loups du troupeau du Seigneur, de persévérance dans la pratique des autres vertus pastorales, toujours nous l'avons admiré en lui, nous l'avons constaté et éprouvé par un bienfait singulier de Dieu. Ce grand Dieu a attesté la sainteté de son Serviteur par une multitude presque innombrable de faveurs accordées par son intercession; plusieurs d'entre nous, sous la foi du serment, en ont rendu un éclatant témoignage devant les commissaires apostoliques. Il reste encore parmi nous une foule de monuments qui assurent à sa mémoire et à son nom une gloire impérissable. Mais désirant y contribuer selon notre pouvoir et ses mérites, tous, tant que nous sommes d'habitants de cette ville, très humbles fils de V. S., nous nous prosternons à ses pieds sacrés, la suppliant, dans l'effusion de nos cœurs, de daigner, par un mot de sa bouche apostolique, décerner à notre Evêque sur la terre la gloire dont nous croyons avec raison qu'il jouit dans le ciel ; qu'ainsi cette sainte lumière jette plus d'éclat devant les hommes, afin que, par une multitude de bonnes œuvres, nous glorifiions notre Père qui est dans les cieux, et que, par nos prières, nous obtenions de lui, pour V. S., une vie longue et heureuse.

Très-Saint-Père,
Vos très humbles et obéissants fils, serviteurs

⁷⁸ - Elle décéda le 15 juin 1649.

et suppliants,

Le Conseil et la Cité d'Annecy. "

Le 30 juin 1648, l'église, non encore achevée, était en état de recouvrer le précieux corps du saint Evêque de Genève. Il fut transporté avec grand concours de peuple dans sa nouvelle chapelle dédiée aux saints Innocents. Le sépulcre était dépouillé de tout ornement, mais la piété des fidèles se montrait de plus en plus confiante aux intercessions du Serviteur de Dieu. " Depuis l'aube du jour jusqu'à midi " écrit Mgr Charles-Auguste de Sales aux Monastères de la Visitation, " on ne cesse de célébrer en notre église laquelle, quoique assez grande, est toujours pleine autant les jours de travail comme les fêtes, aussi en vérité l'on n'y saurait entrer sans y ressentir comme de certaines bouffées d'air tout extraordinaire et tout céleste" ⁷⁹.

La chapelle de sainte Lucie ne fut prête que le 11 décembre suivant à recevoir le corps de la Vénérable Mère de Chantal. L'acte d'inhumation, dressé par Mgr Charles-Auguste, nous a gardé tous les détails de la cérémonie :

" ... Ce jourd'hui, 11e du mois de décembre 1648, à 3 h. 1/2 après midi, ayant appelé pour nous assister Rd Sr Nicolas Baytaz, doyen de ladite collégiale de N.-D. de cette ville d'Annecy, en qualité de Père spirituel des dites Religieuses et Rd Sr Jean-Paul Truittaz, chanoine de la dite église collégiale, en qualité de leur confesseur ordinaire, accompagnés de Vénérables Nicolas Canal et Jean-Philippe Chappet, nos prêtres et chapelains domestiques, et d'égrège Jacques-Maurice Dumont, notaire apostolique et notre greffier et secrétaire épiscopal, auquel nous avons ordonné de rédiger par écrit tout ce nôtre procédé en due et probante forme ; nous nous sommes transporté de notre palais épiscopal en ladite église du premier monastère de la Visitation Sainte-Marie à l'heure de 3 h. 1/2 attendant 4, où, après avoir adoré le Très Saint-Sacrement, nous avons fait appeler à la grande grille du chœur ladite dévote Sœur Mère Supérieure Françoise-Magdeleine de Chaugy, laquelle étant promptement venue, à l'assistance de dévote Sœur Marie-Aimée de Blonay et de quatre autres Sœurs, nous lui avons dit de nous indiquer le lieu et place où elles prétendent que soit inhumé le corps de ladite Sœur Jeanne Françoise Frémot. Et, nous ayant répondu que c'était dans une chapelle qui est dans la nef de la dite église du côté du monastère et joignant à leur chœur de chanterie, auprès d'une autre petite grille, ladite chapelle étant sous le vocable de sainte Lucie, vierge et martyre, et que c'était là qu'elle nous priait d'agréer que fût sous terre ledit corps ; à l'instant nous avons fait passage à la dite chapelle qui se trouve la première en haut, septentrionale et à la main gauche de qui entre dans ladite église, vis-à-vis la chapelle où repose le corps du vénérable serviteur de Dieu François de Sales, quand vivait évêque et prince de Genève, de largeur de la nef étant entre deux. Et après avoir visité et considéré la dite chapelle de sainte Lucie, nous avons trouvé la place fort propre et convenable pour l'inhumation dudit corps. Et de là, en l'assistance des susnommés, sortant de ladite église nous nous sommes présenté à la grande porte dudit monastère, où, nous ayant été ouvert, à la conduite de ladite Mère Supérieure, conformément aux constitutions de l'Ordre, et ayant en notre suite lesdits témoins par lesdites Religieuses nommés et produits, nous sommes montés en un étage d'en haut et entrés dans la tour de la dite sacristie voûtée où nous avons trouvé contre la muraille sur quatre escabelles une châsse bois de sapin légèrement clavelée, ce qui nous a occasionné de la faire ouvrir par le dessus. Et nous avons trouvé qu'elle contenait une autre châsse de plomb bien soudée et nullement ouverte, d'environ 5 pieds 1/2 de longueur, et de hauteur vers la tête de 18 pouces, et en bas de 7 pouces de largeur et 1/2 pied de hauteur, le couvercle étant fait en portion de cercle sur lequel, du côté de la tête, est un écriteau sur lame de plomb en caractères capitaux enfoncés ; ladite lame étant de la longueur d'un pied et d'environ neuf pouces de largeur avec soudures ordinaires, contenant

⁷⁹ - Lettre du 28 juillet 1648.

ces mots, c'est à savoir : " Ici gît le corps de notre très honorée Mère, Sœur Jeanne-Françoise Frémiot, fondatrice de l'ordre des Filles de la Visitation Sainte Marie et première religieuse d'icelui, laquelle est décédée au monastère de Moulins le XIII décembre 1641, à sept heures du soir, le jour de sainte Luce.

Nous étant fait apporter le saint Evangile, nous avons déféré le serment à ladite Mère Supérieure Sœur Françoise-Magdeleine de Chaugy, à la dévote Sœur Marie-Aimée de Blonay, parce qu'elle était supérieure du dit monastère lorsque le dit corps y fut apporté et mis en dépôt, et de même nous avons déféré le serment aux dits témoins lesquels, après avoir bien visité et considéré la dite châsse de plomb, ont dit et déposé être véritablement la même et tout de la même façon dudit dépôt, le sachant très bien pour avoir été présents et vus de leurs propres yeux ladite châsse. et dépôt lorsqu'il fut fait, et de même lesdites Religieuses, supérieure moderne et déposée, ayant touché les Saintes Ecritures ont juré de savoir très bien que dans ladite châsse de plomb est le corps de ladite Mère Jeanne-Françoise Frémiot pour avoir vu quand il y fut mis au temps dudit dépôt, et qu'elles-mêmes ont revêtu ledit corps de l'habit religieux et vu quand ladite châsse fut soudée, et qu'il a été gardé inviolablement. Attendu lesquelles dépositions, serments, et autres circonstances prouvantes dûment l'identité dudit dépôt, nous avons ordonné qu'il serait enlevé de la dite sacristie, mis en lieu d'espace avec les ornements funèbres, ce que lesdites Religieuses auraient exécuté promptement le sortant et mettant dans la galerie qui joint à la dite sacristie.

Et nous, étant ressortis dudit monastère. sommes rentrés dans ladite église et dans la sacristie d'icelle où, ayant fait appeler vénérable Sr Louis Prescheur, vicaire de l'église paroissiale de Saint-Maurice de cette ville, pour nous assister avec la croix de la dite paroissiale, nous nous sommes revêtu d'aube, étole et chappe noire et avons pris notre mitre simple blanche en tête, avons fait revêtir nos dits Assistants et prêtres chapelains de surplis, et, en ordre de procession, ladite croix paroissiale précédente nous sommes rentrés dans ledit monastère et remontés en ladite galerie où nous avons trouvé ladite Soeur Françoise-Magdeleine de Chaugy, supérieure, avec toutes ses Religieuses en nombre de 50 rangées en aile de part et d'autre à l'entour dudit corps, tenant chacune en main un cierge allumé de cire blanche, et ayant de nouveau reconnu ledit dépôt et fait clouer en notre présence ladite châsse, et le tout recouvert d'un grand drap de velours noir croisé de satin blanc, avons fait levation du dépôt porté par six hommes de nos domestiques et quatre desdites Soeurs Religieuses tenant les quatre coins dudit drap, et les autres précédentes en ordre de procession en chantant des psaumes selon leur cérémonial, sommes descendus jusques à la grande porte dudit monastère où lesdites Religieuses étant restées en dedans, le dépôt sorti et la porte fermée, notre Clergé a commencé d'officier à plainchant, et ainsi nous avons procédé jusques à ladite église, suivi depuis ladite porte d'un très grand nombre de personnes ecclésiastiques et séculières de l'un et de l'autre sexe qui attendaient, avec grande dévotion, pour être ladite vénérable Mère Jeanne-Françoise Frémiot en estime de sainteté parmi tout notre peuple. Et, étant arrivés dans ladite église, le clocher dudit monastère et du second du même Ordre, qui est hors les murs de cette ville, sonnait de mortuaire, presque tous les habitants de cette ville y étant accourus, nous avons mis sous le pavé ledit dépôt, en ladite place désignée, c'est à savoir dans ladite chapelle de sainte Lucie, au-dessous de la petite grille, la tête étant contre la bise et les pieds contre le midi. Et, après avoir jeté de l'eau bénite. avec les responsoires et collectes en tels cas accoutumés, sur le sépulcre, a été élevé au-dessus un tombeau préparé à cet effet. Et nous sommes retiré pour nous déshabiller de nos habits pontificaux dans la sacristie de ladite église.

Le tout a été fait en présence de nos Assistants et prêtres susnommés, et particulièrement encore en présence d'illustre et Rd Seigneur Adrien d'Oncieu, seigneur de Belletour, docteur en Théologie, Prévôt de l'église cathédrale de Saint-Pierre de Genève, de Rds Srs Pierre Magnin, Louis Poulter, docteurs en théologie, et chanoines de la dite église cathédrale, le Sr Magnin étant en outre notre vicaire général et official ; Rd Jean-Baptiste Gard, chanoine de l'église

collégiale de Notre-Dame de celle ville d' Annecy ; vénérables Louis Siourd, Philibert Bernard et François Aligret, prêtres de ce diocèse. Et du nombre des séculiers, illustre et respectable seigneur René Favre, baron de la Valbonne et d'Aiguebelette, conseiller d'Etat de S. A. R., sénateur au souverain Sénat de Savoie et président au Conseil de Genevois ; noble Boniface Dumonaal; spectacle Henri Paccot, avocat au souverain Sénat de Savoie; honorable Paul Bernard, apothicaire; tous bourgeois de la présente ville d'Annecy, témoins spécialement par nous appelés et choisis d'entre une multitude innumérable, pour avoir vu de plus près ladite inhumation.

Et avons commandé audit Mre Jacques Maurice Dumont, notaire apostolique et notre greffier épiscopal, d'enregistrer dans les registres de notre Officialité ce nôtre présent verbal...

A Annecy, le 11e du mois de décembre 1648.

Signé: Charles-Auguste, Evêque de Genève,
Baytaz, d'Oncieu, Magnin, Marches, Truitat,
Orsat, Siourd, René Favre.

Six mois plus tard, 16 juin 1649, le corps de la vénérable Mère de Blonay était déposé aux pieds de la sainte Fondatrice, dans la chapelle de sainte Lucie; Mgr Charles-Auguste présida l'inhumation.

L'église et les autels, consacrés par le Prélat le 30 septembre 1652, sont décrits par lui en ces termes :

" Cette église a cent pieds de longueur, cinquante-six de largeur et quarante-cinq de hauteur, depuis le pavé jusqu'aux voûtes. Elle est parfaitement orientée à l'équinoxe et prend son jour de tous côtés par quinze grandes fenêtres vitrées et ornées d'excellentes peintures. La nef est accompagnée de trois chapelles à droite et de trois à gauche, dans les plus hautes desquelles sont, à droite en entrant, le corps du bienheureux François, et à gauche celui de la Mère de Chantal. La nef a quatre piles avec leurs pilastres, et tout à l'entour, en dedans, règne sur les arcades une belle corniche avec sa frise et son architrave d'ordre dorique. L'entrée soutient, par deux piles de même, un jubé large de treize pieds dans œuvre, où l'on monte par deux escaliers de trente-quatre degrés de deux côtés, et par le haut règne une balustrade et son appui tout à l'entour.

Le sanctuaire est relevé de deux marches, et le grand autel de trois, sur lequel pose le tabernacle avec son retable doré et azuré d'ordre corinthien. Le chœur des Sœurs est à gauche, du côté de l'Evangile, et la sacristie vis-à-vis, à la droite ; celle-ci, grande et voûtée, et celui-là deux fois plus large et lambrissé à neuf compartiments, ouvert à huit fenêtres à la bise et à l'orient. Le pavé est de briques en figures octogones entremêlées de longues exagones.

L'étoffe du dedans est de pierre molle, entre grisâtre et bleue, et du dehors, de pierre dure blanche, formant un frontispice de parfaite architecture où se voient en trois belles niches les statues de *Jésus*, au milieu sur le grand portail, de *Marie* à sa droite et de *Joseph* à sa gauche, aux ailes, dans un ordre et symétrie raisonnable. Son toit est couvert de tuiles et son clocher de fer-blanc, figurant en diminution trois couronnes impériales.

Cette église est presque toute environnée du lac, duquel même un canal la traverse sous une voûte et arrose le monastère. Elle a pour avenues la place du port et du marché et un pont à trois arches.

Voilà, en peu de mots, la montre en son total de l'église que l'on peut appeler l'ouvrage de la Mère de Blonay, car bien qu'elle n'ait pas été achevée de son vivant, ç'a été par la suite et fidèle exécution de ses premiers desseins et par les riches fonds de sa confiance en la divine Providence que cette église a reçu sa dernière perfection. " ⁸⁰

⁸⁰ - *Vie de notre Mere M.-A. de Blonay*, ch. XVII.

Tandis qu'on édifiait à Annecy le sanctuaire qui devait être à jamais célèbre par les tombes glorieuses qu'il abritait, par les miracles éclatants opérés sur celle de François de Sales et les fêtes splendides qui y furent célébrées; à Rome, les trois procureurs de la cause de la béatification continuaient leurs poursuites. C'étaient M. de Besançon, chanoine d'Aoste, délégué du Monastère d'Annecy; M. de Montheron, de ceux de Paris, et Dom Giarda, Barnabite de Rome. A la première audience accordée par Innocent X à ce dernier, son ancien ami, le Pape lui promit " de prier de tout son cœur la divine Majesté afin de connaître ses volontés, puis de prendre des soins très particuliers pour combler de gloire accidentelle ici-bas le Vénérable Evêque jouissant là-haut de l'essentielle. - En le déclarant canoniquement saint et en permettant à toute l'Eglise de l'honorer comme tel, avait dit au Pape le zélé procureur, satisfaction sera donnée à tous les Etats des rois, des ducs, des princes, aux ecclésiastiques réguliers et séculiers, à la noblesse, aux magistrats, à tous les peuples, François de Sales étant un homme au goût de tout le monde et principalement de la France qui le regarde comme son Docteur et conducteur au chemin de la bienheureuse immortalité, de même œil que l'Italie regarde saint Charles Borromée. "

Mais le Pape étant tombé malade et plusieurs calamités publiques ayant affligé la ville de Rome, les Congrégations ne purent être convoquées. Lorsque les travaux de la sainte cause allaient être repris, M. de Montheron mourut à la suite d'une opération, Dom Giarda, promu à l'évêché de Castres, fut assassiné en carrosse sous les yeux de M de Besançon et, celui-ci, fortement ému par ce terrible événement, dut bientôt retourner en France. .

Dieu qui est le seul artisan de ses œuvres et choisit à son gré ses instruments, en tenait un tout prêt pour continuer la sainte entreprise. C'était le P. André de Chaugy, minime, frère cadet de la Supérieure du premier Monastère d'Annecy. Envoyé par ses Supérieurs au couvent de la Trinité du Mont, il rencontra en chemin M. de Besançon qui venait de quitter Rome (1650) et qui l'instruisit amplement de l'état du Procès. Le Père de Chaugy fut autorisé par le Général de l'Ordre à s'y dévouer tout entier.

Il allait trouver un puissant auxiliaire dans Monseigneur Fabio Chigi, évêque de Nardo, bientôt créé cardinal et secrétaire d'Etat d'Innocent X. Cet éminent prince de l'Eglise lui déclara " d'une manière obligeante au-delà de tout excès qu'il voulait lui-même aider à solliciter l'affaire". Son culte pour le saint Evêque de Genève datait de loin. On assure que, tout jeune, celui qui devait porter la tiare sous le nom d'Alexandre VII avait consulté François de Sales sur sa vocation : " Si vous ne cherchez point les dignités ecclésiastiques, lui aurait répondu l'homme de Dieu, vous parviendrez aux plus grandes. - Et moi, reprit Chigi, si je deviens Pape, je vous canoniserai. "

Pendant son séjour en Allemagne pour y négocier le traité de Munster, l'Evêque de Nardo fut condamné à subir une dangereuse opération. " Il envoya en poste un gentilhomme à la princesse de Phalsbourg, Henriette de Lorraine, pour la prier de lui prêter une croix d'argent apportée à la Visitation de Pont à Mousson par une religieuse d'Annecy qui l'avait reçue à sa profession des mains du saint Fondateur. La princesse envoya au Nonce non seulement la croix, mais aussi un tableau du Bienheureux. Mgr Chigi, extrêmement consolé, plaça la croix sur son cœur et le tableau en face de lui. Pendant l'opération, ses yeux ne quittèrent point l'image du saint, et il en reçut une sensible protection, car il n'éprouva presque point de douleur, et la cure réussit si heureusement qu'en peu de temps il fut en état de travailler aux affaires de la paix. " Un jour, les voyant si embrouillées que selon l'œil humain, il n'y avait plus rien à espérer, il se retira fort affligé et s'endormit. Le serviteur de Dieu lui apparut pendant son sommeil et lui dit avec une charmante douceur : " Consolez-vous, les affaires se termineront heureusement, vous retournerez à Rome, vous y serez fait cardinal, puis Pape, et vous me canoniserez ⁸¹. " Ce fut alors que le Nonce Apostolique " fit savoir à la cour de Rome *que Dieu donnerait la paix à la*

⁸¹ - Histoire de la Fondation du Monastère de Pont-à-Mousson. – Année Sainte de la Visitation, tome V p. 79.

chrétienté, si elle la lui demandait par les intercessions de son fidèle serviteur et grand ami, le pacifique François de Sales, évêque de Genève ⁸². "

On conçoit que de retour à Rome, le plus fréquent entretien du Cardinal avec le P. de Chaugy "était celui de la canonisation " de son Protecteur céleste. Il se fit instruire à fond de l'état de la cause, et les plus experts avocats consistoriaux l'ayant examinée sous la présidence de l'Eminentissime Cardinal, il fut jugé nécessaire de réparer tous les défauts du premier procès qui n'avait pas été fait selon les formes juridiques.

Le Pape Innocent X se témoignait très désireux d'inscrire le nom de François de Sales au catalogue des saints, mais il fut appelé à aller contempler sa gloire au Ciel le jour de la fête des Saints Innocents (1655), Tout l'Ordre de la Visitation se mit en prières pour demander la promotion du Cardinal Chigi. Il fut élu et prit le nom d'Alexandre VII. Son affection pour la grande cause, dont il savait la richesse le rendit plus exigeant ; il voulut lui donner un cachet spécial d'impartialité, et ainsi un éclat inaccoutumé ; considérant les irrégularités des premières enquêtes, il ordonna un nouveau procès à l'abri de tout reproche. Il en chargea les Evêques de Maupas, de Belley et de Maurienne qui arrivèrent à Annecy au printemps de 1656. Pendant le séjour des commissaires apostoliques, ce fut au tombeau du Serviteur de Dieu une suite ininterrompue de miracles dont la ville entière fut témoin, de sorte qu'ils purent dire : *Nous avons vu de nos yeux et touché de nos mains.*

" Ce fut dans le temps de leur travail, raconte la sœur qui exerçait alors la charge de sacristine, que se fit le miracle de l'enfant qui avait deux langues. Il fut amené au parloir de la Visitation par son père, un pauvre paysan, qui pria instamment la sœur chargée du service des pauvres de vouloir bien lui faire la charité de couper à son fils une des langues qu'il avait dès sa naissance et qui lui remplissait si fort la bouche, qu'il avait toujours vécu de lait qu'on lui coulait dans la bouche. Mais cette nourriture ne lui suffisait plus, car il était âgé de cinq ans, aussi jetait-il un continuel cri. La Mère de Chaugy ayant dit que s'il se présentait quelque malade extraordinaire, que nous nous gardassions bien d' y apporter aucun remède, *parce que notre saint Fondateur les guérirait tous*, je m'en allai, dit la sœur, à la sacristie où elle était avec Mgr de Soissons. Je lui racontai ce que je venais de voir, elle se tourna et dit : " Monseigneur, si Votre Grandeur avait la bonté, nous irions au grand parloir avec nos autres Messeigneurs, voir ce miracle, car assurément notre Saint. le fera. " Et me dit d'y faire passer l'enfant. Tous s'y trouvèrent, l'on appela des chirurgiens pour visiter si l'on pourrait y apporter quelque remède, il n'en fut point trouvé, ni aucune incision, à cause que ces deux langues partaient si également de la gorge que l'on ne pouvait discerner laquelle était la véritable. Son père dîna et fit boire du lait à l'enfant tant qu'il voulut, cela l'apaisa. Puis, l'on le reporta au parloir ; notre Mère me demanda des reliques, je n'en avais pas sur moi que dans notre croix, je lui donnai un petit morceau du bois de la châsse qu'elle mit, en présence de tous les assistants, dans la bouche de l'enfant. entre ses deux langues. Au même instant, l'enfant s'endormit, et son père le coucha sur la table du parloir, enveloppé de son manteau ; il ne passa pas un quart d'heure que l'enfant se leva et appela : " Mon père! mon père !" Le père court à lui ; jamais il ne l'avait entendu parler et ne savait pas seulement qu'il le savait faire. Ce pauvre homme fut si transporté de joie que, ne s'apercevant pas où il était, il faisait des cris de joie de sorte que tout le monde de la rue s'amassa. L'on ouvrit la bouche de l'enfant et on ne trouva qu'une langue ni apparence du monde d'en avoir eu d'autre ; et ce fut une providence du ciel que l'on fit toutes les formalités avant que le miracle se fit, et que plus de quarante personnes l'eussent vu ; ce pauvre enfant ne pleurait plus et montrait sa langue de bon cœur. Mgr Charles-Auguste, très digne neveu de notre Saint, caressait cet enfant avec une dévotion admirable, il lui fit lui-même manger une beurrée de confiture que l'enfant mangea fort bien... L'on prenait plaisir de le faire parler, il répondait joliment. Le paysan s'en retourna bien content en sa maison, glorifiant Dieu et le Saint.

⁸² - Lettre de M. de Saint-Maurice à sa fille, religieuse de la Visitation à Rumilly

Le bruit de ce miracle fut tellement divulgué partout que les malades venaient de toutes parts chercher la guérison proche de ce grand saint ; les démoniaques étaient amenés, les aveugles, manchots, boiteux, enfin de toute maladie, il faudrait des volumes entiers⁸³ pour les raconter. Plusieurs étaient guéris, mais non pas tous, je crois selon la disposition et la foi de chacun, comme il plaisait à Dieu qui sonde les cœurs. "

Qui ne sait l'histoire de la résurrection du petit enfant qui, attendant l'aumône des passants à la porte de l'église du monastère, faisait rouler une pomme et s'échappa pour aller la chercher au bas des degrés ? C'était un jour de marché, un charretier déchargeait du bois, et inconsidérément jette sur l'enfant un gros madrier, " si bien que la substance de son cerveau avec les morceaux de ce pauvre crâne étaient étendus qui deça qui delà, et si bien placés contre le pavé que l'on ne pouvait l'arracher. Ce pauvre homme était si désespéré que l'on crut qu'il perdrait l'esprit. Le monde s'amassa en foule, car c'était jour de marché et dans la place publique. La mère ne s'était pas aperçue de l'accident, on lui dit : " C'est votre enfant que l'on vient d'écraser. - Jésus ! dit-elle, se mettant à genoux, grand saint François de Sales, ayez pitié de moi ! " Disant ces mots, elle descend sans se troubler, et voyant ce pauvre charretier si touché, elle lui dit : " Mon ami, ne vous troublez pas, Dieu l'a permis. Le grand saint François de Sales qui me l'a donné me le rendra, car il vint au monde et donna des marques de vie si tôt que je m'y fus vouée ; je le fis nommer de son nom. Consolez-vous, ce grand saint le ressuscitera. " Ce qu'elle disait en ramassant le crâne et la substance de ce cerveau et mettant tout dans son tablier. Elle vint à notre tour au parloir et dit à ma sœur la portière : " Ma sœur, je vous supplie, donnez-moi des reliques de saint François de Sales, voilà (ouvrant son tablier) mon fils que l'on vient d'écraser, mais si je lui mets de ces saintes reliques, je suis assurée qu'il ressuscitera. " Je tenais en ma main une petite vierge faite de la poudre de la chair de notre saint Fondateur, que je lui donnai ; elle la fourra parmi la cervelle de ce pauvre mort et s'en va dans l'église. L'on ouvre le balustre, tout le monde la suit. Elle se met au pied de l'autel, au dehors de la chapelle des Innocents où était le corps du saint. En même temps le chapeau (qui était suspendu à la voûte au-dessus du tombeau) tourne avec une grande vitesse. L'on sonne la communauté qui alla au chœur, on récite les Litanies du saint ; le cri du peuple était grand : *Venez tous ! notre saint va faire un miracle!* On fit tirer le rideau de la grille et notre Mère fit faire silence... tout le monde se prosterna contre terre. Cette pauvre mère était comme un rocher, aussi avait-elle le bouclier de la foi, et, sans se mouvoir, elle faisait comme la mère de Samuel, elle priait sans remuer les lèvres. On fut un quart d'heure en prière, et voilà tout subitement cet enfant qui se lève du tablier et dit tout haut : " Ma mère, ma mère ! où est ma pomme ? Je ne la trouve pas. " Sa mère le prenant entre ses bras, le caresse dans une même égalité et lui dit : " Ah ! mon enfant, tu es vraiment l'enfant de saint François de Sales ! " - Il y a plus de trois cents personnes signées dans les informations de ce miracle. "

On conçoit dans quel enthousiasme de tels prodiges jetaient la foule et les Commissaires apostoliques. L'un d'eux, Mgr de Maupas, oubliant qu'il était juge rémissorial chargé par le Saint Siège de recueillir les faits et de faire observer les ordonnances du décret de non-culte, ne put imposer silence à son admiration ; sur des mémoires que lui avait communiqués la Mère de Chaugy, pour l'instruire plus à fond de la sainteté du Serviteur de Dieu, il publia, en 1657, à l'insu de celle-ci une Vie de François de Sales qu'il dédia à Alexandre VII où, d'un bout à l'autre, il le qualifiait de Bienheureux et de Saint. C'était de nouveau compromettre très gravement le succès de la Cause, aussi l'avocat consistorial, M. Miget, écrivit-il au R. P. de Chaugy, une lettre qui jeta l'alarme à Annecy :

⁸³ - Une seconde édition du recueil, publié en 1865 sous le titre de *Pouvoir de saint François de Sales*, est sous presse.

Mon Révérend Père,

" Si autrefois j'ai ressenti de si grandes inquiétudes, ce n'était rien à l'égal des afflictions dont je me vois surchargé par l'inopinée impression d'une *Vie* du Serviteur de Dieu en la lecture de laquelle on reconnaît une volontaire désobéissance et transgression des ordres du S. Sièze, si exprès et de si rigoureuse pratique, et qui ont tant apporté de difficultés et de retardements, que si Dieu, par les mérites de son grand Serviteur, n'y eût apporté un souverain remède par une entière obéissance qu'il a fallu accomplir, sans doute la cause aurait encore demeuré beaucoup d'années dans le silence. Vous savez très bien, mon Rd Père, que pour faire paraître cette obéissance, il a fallu dépouiller, abattre et réduire à néant le sépulcre du Serviteur de Dieu; que, non seulement à Nussy, mais encore autre part et particulièrement à Orléans, il a fallu montrer cette particulière observance; qu'il a fallu plusieurs procès et tant de dépenses qu'à peine les pourra-t on croire ; qu'après cela il a fallu examiner les vies ci-devant écrites du Serviteur de Dieu, qui nous donnèrent à nous-mêmes des peines infinies pour faire passer une seule lettre qui n'était qu'un *B*, en quoi l'on a consumé tant d'années, tant de peines, de travaux et de fâcheries, et employé tant d'argent, de faveurs et d'industrie qui néanmoins encore à peine eussent été suffisantes, si les grâces de Sa Sainteté n'eussent surabondé à faire un gracieux passage de ce qui s'était fait avant la publication ou par ignorance des décrets du S Sièze. Mais, certes, à présent que l'on est très bien instruit et informé de cette justice, quand Sa Sainteté saura cette rechute et que la Congrégation en sera informée, je ne sais si même l'on osera plus parler de notre Cause, parce que je ne trouve aucune apparence de raison ni même prétexte probable de figurer aucune forme d'excuse.

De tant plus nous sommes affligés, que... l'auteur de cette vie serait Mgr du Puy que vous nous avez fait paraître l'un des plus considérables prélats de la France et qui a été nommé juge et ensuite employé à la fabrique du procès, deux circonstances qui nous rendent de tant plus criminels. La faute est si grande que j'ai peur qu'on la fasse passer pour un crime de *lèse-majesté divine*... et ne sais si j'oserai plus parler de cette affaire qui d'autre part était enrichie d'un si grand trésor, si bien disposée et estimée par les plus hautes estimes.

Il faut faire tous les efforts plus que possible pour remédier aux inconvénients qui peuvent en naître. 1° Il faut supprimer les dits livres... prenez garde que l'on ôte toutes les images, surtout celle du frontispice et celles où le Serviteur de Dieu est dépeint avec des rayons ; 2° il faut enlever tous les titres de *bienheureux* et de *saint* ; etc.. etc.

Si les vies ne sont promptement supprimées au Puy et par toute la France, sans doute que l'on cassera la commission de Mgr du Puy, et si l'on veut supprimer, mandez nous le nom d'un autre évêque, pour mettre en place de mon dit sgr du Puy.

Votre... J. MIGET. "

Les éclatants mais trop hâtifs témoignages de vénération publique rendus au Serviteur de Dieu ne furent pas les seules entraves aux travaux, à Rome, du procureur et de l'avocat de la cause ; les hérétiques et les ennemis de cette sainte affaire suscitérent de nombreuses et pénibles difficultés. " Un misérable, né sujet de la maison de Sales, jeta dans le consistoire des Cardinaux un billet disant que notre saint n'avait pas été baptisé ; le malheureux savait très bien que l'église et les registres paroissiaux de Thorens avaient été brûlés. Que faire ? On savait que c'était une imposture, mais il fallait la preuve. On chercha dans tous les papiers du comte de Sales et enfin, on trouva un petit billet du père du Saint où il avait écrit la date de la naissance de son fils aîné *François, baptisé en l'église de Thorens*. Il se trouva encore un vieux bonhomme qui déposa et jura que, plusieurs fois, il avait oui dire à son père qu'il avait sonné les cloches au baptême du Saint et tenait ce jour des plus heureux de sa vie. Le petit papier fut envoyé à Rome avec la déposition de ce bon paysan ⁸⁴, " Des libelles contre la manière douce et suave du saint Evêque

⁸⁴ - Récit de la sœur sacristine du 1er monastère d'Annecy.

de Genève pour la conduite des âmes furent aussi présentés ; semblables à " un peu de fumée immonde qui s'élève contre le soleil, ces noires vapeurs n'ont fait d'autre mal à notre affaire qu'un peu plus de longueur et de dépenses ⁸⁵. "

Toutes ces contradictions étaient d'autant plus douloureuses qu'elles arrivaient après le décret rendu le 27 mars 1661 sur les miracles du Serviteur de Dieu, lequel avait été " jugé aussi miraculeux que vertueux. " Le 15 du même mois, Alexandre VII avait déclaré, écrit la Mère de Chaugy, " qu'après examen de la vie de François de Sales, dès sa naissance jusqu'à sa mort, dans ses humeurs, dans ses faits, dans ses dits, dans ses discours publics, dans ses écrits familiers, dans ses sérieuses compositions, ledit Serviteur de Dieu fut trouvé non seulement irrépréhensible mais *grand en œuvres et en paroles devant Dieu et devant les hommes* et que, par conséquent... le Pape voulait cette année béatifier et canoniser le Serviteur de Dieu François de Sales ; sur quoi le cardinal Patron (neveu du Pape) déclara que toute la famille Chigy le choisissait pour Protecteur et Tutélaire perpétuel. "

Ainsi béatifié secrètement, on n'attendait plus que la signature du Pape, déclarant souverainement et publiquement la gloire au Ciel de l'Evêque de Genève ; c'est alors que les ennemis de Dieu, de l'Eglise et de la vertu mirent les derniers obstacles ⁸⁶. Ce ne fut que le 28 décembre, fête des Saints Innocents et trente-neuvième anniversaire de la mort de saint François de Sales, que le bref de la Béatification fut signé par Alexandre VII.

Un courrier extraordinaire fut aussitôt envoyé à la cour de Turin et au premier monastère d'Annecy. " Il a fait si grande diligence pour notre consolation, écrit la Mère de Chaugy, qu'il n'a demeuré que neuf jours pour venir de Rome, et a marché la nuit au flambeau pour gagner le temps et venir ici porter cette joie et baiser le tombeau de notre Saint. " .

Les cérémonies, les premières faites à Saint-Pierre de Rome avec grand appareil pour une Béatification, furent célébrées le 8 janvier, jour de la fête du Recouvrement de Jésus au temple. On ne peut dire avec quel enthousiasme la grande nouvelle fut reçue à Annecy. La Mère de Chaugy eut, " selon sa coutume, écrit sa secrétaire, une sainte invention pour faire annoncer à la ville l'arrivée de ce Bref sacré, faisant tenir enfermé l'homme qui avait apporté le paquet, crainte qu'il ne parlât, et, cependant, l'on a revêtu de blanc les petites sœurs des deux monastères de la Visitation, au nombre de douze, parmi lesquelles Mesdemoiselles de Sales et de Chaugy tenaient le premier rang, et elles sont allées processionnellement, conduites par un ecclésiastique et suivie de la bande de violons, par la ville, portant un étendard du nouveau Bienheureux et le Bref dans un bassin d'argent, premièrement à Monseigneur, puis à toutes les églises. On les a reçues comme des anges au son des cloches, chants d'orgues et de *Te Deum*, des salves d'artillerie..."

La châsse d'argent que Madame Royale Christine de France faisait construire à Turin, n'étant pas terminée, la solennité fut renvoyée au 30 avril, mais le 29 janvier, jour assigné à perpétuité à la fête du Saint, la lecture publique du Bref et toutes les cérémonies prescrites par Alexandre VII furent ponctuellement exécutées.

Des feux de joie furent allumés devant l'église de la Visitation et la Cathédrale. Les différentes corporations religieuses vinrent processionnellement tous les Jours de l'octave assister à la Messe et offrir des cierges. " Les enfants de ville ont triomphé parmi les autres, écrit la secrétaire de la Mère de Chaugy, s'étant tous mis sous les armes, ayant fait plusieurs salves, fusées et décharges des petits canons. Presque tous communierent à la Messe qu'ils firent chanter avec musique et son de divers instruments, et s'étant de nouveau mis sous la protection de notre Bienheureux lui offrirent un étendard en cérémonie, au milieu duquel ils avaient mis son portrait dans un soleil. " Cet étendard, " d'armesin blanc ", fut attaché par la jeunesse d'Annecy sur le

⁸⁵ - Lettre de la Mère de Chaugy, du 21 novembre 1661

⁸⁶ Lettre citée de la Mère de Chaugy

tombeau du Saint, pour l'hommage de leur dévotion et au nom de toute la bourgeoisie ".

" Le soir, ils firent un feu de joie devant notre église, et dirent à notre Mère que cela n'était qu'un essai de ce qu'ils veulent faire le 30 avril lors de la levation du saint corps. Après ceux-là, les écoliers ont fait leur tour ; et le jour de l'octave, Dieu nous a amené le P. Recteur des Jésuites de Grenoble, de qui notre Mère obtint un fort beau sermon pour conclure cette journée... "

Il est facile de s'imaginer avec quelle impatience ceux qui vénéraient la mémoire du saint Evêque de Genève attendaient la levation du sépulcre de ses précieux restes. Tous, rois et princes de l'Eglise, grands seigneurs, Monastères de la Visitation et des autres Ordres, alliés ou enfants spirituels du nouveau Bienheureux, faisaient valoir des droits à la possession d'une insigne relique. La Mère de Chaugy était accablée de demandes ; on allait plus haut : sous la protection de Mgr d'Arenthon d'Alex, le nouvel Evêque de Genève ⁸⁷, plusieurs se promettaient d'avoir en partage un des membres du Saint.

" La générosité de la chère Mère de Pignerol passe jusqu'à prétendre d'avoir un bras de notre Bienheureux ! écrit une secrétaire du monastère d'Annecy au Père de Chaugy, ⁸⁸ jugez si l'on n'est pas bien dans le dessein de la satisfaire ! De tous côtés l'on demande de ses précieuses reliques, et quand nous aurions cent corps du Bienheureux François de Sales, il n'y en aurait pas assez pour contenter la quatrième partie du monde. Chacun sera égal, et la moindre chose n'en sera ôtée, Dieu aidant. "

La Mère de Chaugy recourut au Saint-Siège par l'intermédiaire de son frère et, en date du 14 juillet 1662, le pape Alexandre VII rendit un décret dont nous extrayons quelques lignes :

La divine Providence nous ayant appelé à la charge de Pasteur de l'Eglise, il est de notre sollicitude de veiller autant qu'il est en nous, avec le secours de Dieu, à la garde et à la sûreté des reliques des saints, afin qu'on ne puisse nullement douter dans la suite des temps [de leur authenticité].

Pour qu'on ne puisse dans aucun temps former le moindre doute touchant l'identité du vénérable corps du Bienheureux François de Sales, nous ordonnons qu'on n'ouvre jamais à l'avenir la chasse (où il aura été mis) sans une spéciale permission du Saint-Siège et qu'on la garde et conserve toujours dans l'église du premier Monastère de la Visitation de Sainte-Marie d'Annecy. Nous défendons à toute sorte de personne de rien prendre ni retenir, soit des ossements, soit des cendres sacrées de ce précieux corps, sous peine d'excommunication encourue par le seul fait, dont nous reservons au seul Souverain Pontife le pouvoir d'absoudre, sauf à l'article de la mort, sans qu'on puisse se prévaloir d'aucun pouvoir général qui ait été ci-devant ou qui aurait été accordé à l'avenir. Nous voulons en même temps que ces présentes lettres aient à perpétuité toute leur force et leurs pleins effets et qu'elles soient inviolablement observées par tous ceux qu'elles concernent et qu'elles pourront concerner à l'avenir."

Quelques jours avant le 30 avril, on leva le saint corps du tombeau pour le déposer dans la châsse d'argent que Madame Royale Christine de France avait fait préparer par son orfèvre de Turin ⁸⁹, Cette pieuse princesse envoya Monsieur le marquis de Lullin son grand écuyer, gouverneur du Chablais et l'un des plus chers enfants de l'Evêque de Genève pour faire l'offrande de cette châsse et tenir la place de son Altesse. Il arriva ici quatre jours avant la cérémonie avec un train digne de la personne qui l'envoyait.

La châsse avait été promise par Madame Royale en reconnaissance de la grâce qu'elle avait reçue de celui qui avait été son grand aumônier; elle avait demandé par son intercession un fils,

⁸⁷ - Charles-Auguste de Sales était décédé le 8 février 1663 ; son successeur fut sacré à Turin, le 9 octobre 1661.

⁸⁸ - La Mère Marie-Agnès Favre de la Valbonne, professe du 1^{er} Monastère d'Annecy

⁸⁹ - Tous ces détails sont extraits des relations de l'époque,

n'ayant que des filles, et qu'il ne tombât pas du haut mal, ce qu'elle obtint. Jamais ce prince ni les autres enfants n'ont été travaillé de ce fâcheux mal, comme avaient été tous ses ancêtres, car c'était un mal héréditaire dans la Maison de Savoie. Cette châsse est faite comme un lit, sinon que le haut est en impériale de carrosse un peu plus élevé en pyramide ; il y a trente-six colonnes torsées et quantité de poteaux, d'anges, de festons et autres ornements qui se démontent et remontent aux grandes fêtes... Elle est tout à jour dessus et autour, il y a trois fenêtres devant et trois derrière et une à chaque bout. Le seul travail de la ciselure a coûté quinze mille francs, le métal, compté avec, revient selon l'opinion commune à trente-six mille francs.

C'était pendant la nuit qu'on avait retiré le saint corps du sépulcre, mais comment cacher les célestes odeurs ! il en sortait une fumée comme qui jetterait une quantité de parfums sur des charbons, leur suavité dépassait tout ce qu'on peut s'imaginer, mais les mouvements intérieurs de joie et de dévotion surpassaient de beaucoup le sentiment extérieur. Cette sainte odeur nous suivit et nous accompagna plus de quinze jours ; nos habits, nos mains et tout ce qui nous environnait exhalait le suave parfum, les personnes séculières nous demandaient pourquoi nous avions tant d'odeurs et l'on fut obligé de leur en dire la raison.

Le jour étant venu, Monseigneur, trois Pères Minimes qui avaient assisté à la levée du saint corps, le confesseur de la Communauté, le chirurgien, la Mère de Chaugy et plusieurs Sœurs s'assemblèrent pour procéder à la reconnaissance des saintes reliques. Le chirurgien dressa l'anatomie et plaça les os que les Sœurs joignaient l'un à l'autre avec du fil de fer très délié, puis l'on mettait du coton pour remplir les vides de la chair et on liait avec de petits rubans fort étroits, en sorte que l'on ne peut ôter le moindre ossement sans tout défaire. Puis on lui mit une chemise, une soutane de tabis violet, une aube, étole, fanon et chasuble, des gants, des bas de soie et des souliers blancs brodés. Pour le chef, on fit faire une tête d'argent à la mesure du saint crâne, on fit peindre le visage en carnation, mais comme mort.

La veille de la cérémonie, on fit de notre église une chapelle ardente, et en présence des seuls Commissaires Apostoliques, au nombre de cinquante, de Nosseigneurs les Evêques, on mit le corps dans la châsse d'argent et la châsse sur un lit d'honneur pour être portée le lendemain en procession.

XI

Fêtes de la Béatification de saint François de Sales (30 avril 1652)

Monseigneur d'Arenthon ouvrit la solennité le 29 avril par un sermon sur ces paroles de l'Evangile *cum fortis armatus custodit atrium suum*. Il les expliqua avec la force et la clarté de son éloquence, et laissa tout l'auditoire sous l'impression que la Ville et ceux à qui elle devait servir d'hôtesse devaient se disposer par la prière à la solennité du lendemain. Les syndics l'annoncèrent aussi par un magnifique feu de joie : " Nous avons cru, disent-ils dans la description qu'ils en ont faite, qu'en allumant en sacrifice l'union de nos cœurs pour la plus belle démonstration de cette célébrité, nous agirions selon les lumières de ce parfait soleil, élevé maintenant dans le ciel de l'Eglise. Il représentait avec autant de magnificence que d'industrielle invention l'apothéose de ce Saint, par la descente d'un globe de feu, qui rompant une haute et grande nuée fondit sur une machine d'une rare architecture et embrasa un soleil exposé à sa cime qui brilla longtemps en s'élevant par dessus la nuée d'où il disparut insensiblement pendant que le corps de l'édifice répandait des feux, des bruits et des clartés infinies sous un grand boisseau roulant, tout en feu, surmonté d'un grand chandelier, hautement allumé et éclatant pour montrer que la principale idée de tout le sujet était la joie universelle de l'Eglise qui, après la rigueur de la sainte loi du non-culte, exposait ce saint Flambeau à la vénération des fidèles. L'inscription qui animait le tout était ces paroles de l'Evangile *Nemo abscondit*

Lucernam, etc. accompagnées d'emblèmes, de vers convenables à cette belle et si revenante pensée.

Ce fut donc au 30 d'avril qu'on avait assigné cette heureuse solennité, qui devait ensuite s'épanouir dans le mois le plus gracieux et le plus riant de toute l'année, pour un saint qui avait singulièrement pratiqué et enseigné la joie spirituelle, parmi les épines de la dévotion.

Le Décret de la reconnaissance des Reliques, avait été ponctuellement exécuté le jour précédent, par le même Prélat qui, après cette secrète action, publia sur le soir l'Indulgence Plénière contenue dans le même décret.

Ce qu'il voulut être fait sans pompe et sans bruit; quoi que ce fut par la vigueur de la prédication qu'il forma sur ces paroles de l'Evangile, *Cun fortis armatus, custodit atrium suum* etc, et qu'il poussa dans la force et clarté de son éloquence ordinaire, laissant à tout l'auditoire la vive impression, qui devait disposer toute cette ville, et ceux à qui elle servait d'hôtesse, de vaquer ce soir en prières pour se rendre dignes, pour le lendemain, de l'approche du trésor que le Ciel avait consigné en ce lieu.

Tout le dessin de l'ornement de l'église, et même du monastère de la Visitation, tant au dehors qu'au dedans, était pris et animé des pièces des armoiries de Sa Sainteté, dont les branches de chêne entrelacées embrassaient aux endroits de trente fenêtres, autant d'emblèmes, qui mériteraient une exposition entière et digne de leur sens mystérieux.

Au pied de deux grands chênes, plantés au devant du portail de l'église, étaient d'un côté un tonneau de vin et de l'autre du pain pour les pauvres, avec deux jets d'eau, pour mémoire des belles paroles d'un grand Pape à ce Bienheureux : *Bibe aquam*, etc., et pour exprimer comme il avait véritablement été, le grand Prêtre, selon l'Ordre de Melchisédech.

Sur le portail était un grand portrait du Saint, selon sa stature naturelle, posé au milieu de ceux de leurs AA. RR. enrichis de cadres en relief, d'un ouvrage et dorure de grand prix; et qui étaient accompagnés des armoiries des mêmes Princes, et de celles du Prélat, son moderne successeur, proche de celles de sa Sainteté, et de celles du B. H. qui étaient dans un écu de figure ovale.

L'église était entièrement parée d'une riche tapisserie, à fond blanc, rehaussé d'un grand feuillage d'or. Toute la galerie intérieure était garnie de lauriers et d'une infinité de flambeaux. Le grand autel faisait voir un autre portrait du B. H. dans un grand soleil sous une niche impériale soutenue par deux Prélats de sa Maison, ses successeurs, Jean-François et Charles-Auguste ; l'un conduisant sa famille temporelle, et l'autre la spirituelle, qui est l'Ordre de la Visitation.

Au-dessus de la châsse d'argent, qui renferme le corps du Bienheureux reposait le Saint-Sacrement dans une grande colombe aux ailes étendues. Et à chaque côté de l'autel, étaient mignardement représentées les six montagnes et l'étoile d'or, des armes de sa Sainteté, qui achevaient tout le dessin, par le rapport qu'elles avaient à une grande et riche tiare, qui couronnait le tout, avec cette inscription : *Vive Alexandre VII.*

Sur les neuf heures du matin, Monseigneur l'Evêque et son Chapitre, entrèrent dans l'église, dont le chœur était renfermé d'un puissant balustre, qui défendait les Officiants de la foule incroyable du peuple, et qui n'était pas moindre au dehors qu'au dedans. Et peu de temps après, arrivèrent les Syndics et corps de Ville, précédés des trompettes qui devaient entremêler leurs fanfares dans les intervalles que leur donneraient les deux chœurs d'une puissante musique.

L'Evêque sortit de la sacristie, en habits pontificaux, assisté de ses Chanoines, et précédé de la croix, avec les deux chantres. mitrés. Approchant le marchepied, contre le milieu de l'autel, il adora le Saint-Sacrement ; et s'étant retiré en son trône, dressé du côté de l'Epître, tout incontinent l'illustre seigneur François comte de Sales, propre neveu et filleul du B. H. se mettant à genoux devant le Prélat, et ayant baisé le Bref de la Béatification, il le lui présenta. L'Evêque l'ayant de même baisé, puis remis à son assistant, il en fut à même temps fait lecture, à haute voix, par un Officier.

Ensuite la châsse où reposait le corps du Saint, se trouvant en un moment découverte, le Prélat ayant ôté sa mitre et révééré les Reliques, il entonna le *Te Deum*, que la musique continua à merveille pendant le bruit qui tout soudain éclata des fanfares des trompettes, du son des cloches, et des tambours, du tintamarre des mousquetades et de l'artillerie du château et du clocher de Saint- Dominique.

Le *Te Deum* fini, et l'Oraison du B. H. faisant la conclusion de cette cérémonie, l'Evêque célébra la Messe du saint Confesseur, assisté de son Chapitre, officiant avec la majesté tout auguste que cette cathédrale a coutume de célébrer les plus grandes solennités.

Les ornements pontificaux furent remarqués, et admirés d'une très riche et délicate broderie d'or, sur du satin blanc, et relevée d'or et de soie, et disposée en sorte que tout était palmes, cœurs et flammes, et estimés d'autant plus précieux que l'ouvrage avait été commencé des propres mains de la Vénérable Mère de Chantal. "

Les détails ci-dessus, donnés par le chanoine Magistri à la Duchesse Régente, Marie-Christine, sont complétés par les relations de la Mère de Chaugy et de la Sœur Sacristine, Anne-Catherine Barbereau.

" A la procession, écrit cette dernière, la châsse d'argent fut portée sur un brancard, si bien que ceux qui la portaient ne paraissaient point ; les places étaient achetées pour avoir cette grâce. Dix petits neveux du Saint et quatre neveux suivaient, et les morts ressuscités, les paralytiques guéris, les aveugles, les sourds et autres selon leur rang, entouraient le Saint en cercle ; ces pauvres guéris étaient habillés tous de violet et avaient des couronnes de laurier sur la tête. Les gardes du corps de Son Altesse étaient le plus proche [de la chasse] l'épée nue et levée d'une main et un flambeau de l'autre. Messieurs de Sales étaient tous en habit long de tabis violet. Nos cloches étaient quatre trompettes dans le clocher; toute la ville était sous les armes et les portes fermées. Toutes les cloches de la ville ne cessèrent de sonner ; sans cesse on tirait au château et dessus notre église ; c'était un si grand monde que le premier bout [de la procession] allant touchait le dernier en revenant. Les bonnes Religieuses de Sainte-Claire découvrirent leur maison pour voir par-dessus passer le Saint, et l'on eut tant de respect pour elles que l'on retira le poêle et l'on arrêta pour leur donner le temps de le voir. On n'entendait que des acclamations de joie.

[Au retour de la procession] on remit le saint corps dans son lit de parade que les gardes de Son Altesse ne quittèrent point, se relevant l'un l'autre jusqu'à cinq heures du soir que l'on fit sortir tout le monde, sinon les Commissaires épiscopaux qui devaient y être toujours jusqu'à ce qu'il fut posé sur l'autel.

L'église étant fermée et les clefs entre les mains de notre Mère [Françoise-Madeleine de Chaugy], les Evêques, avec les témoins, voulurent poser le saint corps sur l'autel, mais elle pria que l'on différât jusqu'à ce que les Religieuses fussent passées dans l'église (par une permission spéciale du Saint-Siège). Nous préparons le lieu, l'on dégarnit l'autel, puis deux des Evêques prirent les deux bouts de la Châsse, seulement par cérémonie, et toutes les Religieuses la portèrent, celles qui ne pouvaient avoir place autour se mettaient dessous, et celles qui n'avaient pu approcher, pour être en trop grand nombre, notre vénérée Mère les faisait monter pour aider [à poser la châsse sur l'autel], afin que toutes eussent la consolation d'avoir fait quelque chose. Après, tous les Evêques et leur suite se retirèrent et nous laissèrent seules dans l'église autour de notre trésor. Ce fut alors que notre très chère Mère donna essor à la véhémence de sa joie, et se mettant à genoux devant le Saint, dit ces paroles de saint Siméon : *Laissez, Seigneur, maintenant aller votre servante en paix, car mes yeux ont vu mon bienheureux Fondateur sur l'autel. O mon Dieu, qu'avons-nous fait pour mériter tant de grâces ! Soyez-en éternellement béni ! Venez croix, venez persécutions, venez opprobres, vous serez les bienvenus ; c'est la récompense que je demande, puisque mes yeux ont la grâce de jouir du bonheur de voir mon*

Bienheureux Père placé au rang des Saints.⁹⁰ - Toute l'assemblée fondait en larmes, de voir cette chère Mère dans une ardeur de séraphin, l'on demeura avec elle en silence une grosse demi-heure, les odeurs continuaient toujours.

" Cet élèvement de notre Bienheureux Père, ajoute la Mère de Chaugy, eut quelque chose de si consolant et de si extraordinaire qu'on ne peut l'exprimer. Pour moi, je confesse que voyant la grâce que Dieu nous faisait de retirer notre Bienheureux Père de la poussière du tombeau pour le mettre en gloire et honneur à la vénération des peuples sur l'autel du Dieu vivant, j'aurais de bon cœur cessé de vivre, et la mort auprès de cet autel m'eût été plus douce que la vie, et il m'est bien avis que je n'ai plus rien à faire en terre puisque je vois établir par un article de foi que l'âme de mon saint Fondateur est vivante, glorieuse et triomphante au ciel⁹¹. "

Sur le portail de l'église de la Visitation était un grand portrait du Saint, selon sa stature. C'est la piété des nobles syndics de cette ville qui a offert à leur Bienheureux Prélat et protecteur ce grand et riche portrait. Il importe d'exprimer qu'il y était tiré si près du naturel et selon sa stature ordinaire, qu'une infinité de personnes qui vivent encore après le bonheur de l'avoir vu et connu, s'écrièrent à haute voix à l'aspect de ce charmant objet, versant des larmes de joie : " Ah ! le voilà ! le voilà encore notre Saint, notre Père ! " Il tirait d'une main une chaîne d'or qui tenait comme accrochée à un hameçon la *Truite* qui fait les armoiries d'Annecy avec cette inscription qui animait le tout : FUIT HAMUS AMOR⁹² accompagnée de ces quatre vers qui faisaient parler la Truite à ceux 0 qui elle sert d'hiéroglyphe :

*Pour mon ressentiment qui doit paraître extrême,
Voyant de mon Soleil le plus illustre jour,
Je ne puis rien offrir que lui-même à lui-même,
C'est l'aimable Pécheur qui me prit par amour.*

" Nous avons eu dix panégyriques de ce Bienheureux⁹³ et la grande solennité a duré neuf jours, chaque église à qui mieux mieux, étant venue faire l'Office dans la nôtre, où nous pouvons dire que c'est tous les jours fête solennelle à cause des processions circonvoisines qui arrivent pour honorer le saint Père de nos âmes qui ne s'est pas contenté de faire, par la pratique de toutes les vertus, l'ouvrage de sa sainteté, il a encore voulu par la force de ses intercessions, faire la pompe de sa Béatification par divers miracles, et, les offrandes supputées avec les dépenses, nous avons trouvé n'avoir pas déboursé plus de trente-cinq ou quarante écus. du nôtre. "

Description du feu d'artifice.

Les réjouissances de la ville d'Annecy furent clôturées par un splendide feu d'artifice, dont le narrateur des fêtes, le chanoine Magistri, a fait une ample description dans la relation qu'il dédia à la duchesse de Savoie, Christine de France:

" *Un tombeau, si glorieux à cette ville, qui devient un autel..*" c'est tout le sujet de notre machine. Elle était composée de quatre faces: la première faisait voir les principales expressions⁹⁴ qui regardent ce Bienheureux en cette rencontre ; la deuxième, ce qui appartient à Sa Sainteté

⁹⁰ - Un possédé délivré au tombeau du Serviteur de Dieu François de Sales, l'an 1657. avait annoncé à la Mère de Chaugy les souffrances qui devaient récompenser ses travaux pour la gloire de Dieu et du saint Fondateur de la Visitation : " Que je te hais ! " lui avait dit cet esprit infernal, " j'ai demandé à Dieu de te cribler comme le blé, je t'humilierai, je t'anéantirai, je te mettrai comme l'herbette sous le couteau, je te renverserai ! " Il lui tint parole.

⁹¹ - Lettre du 15 mai 1662 aux Monastères de la Visitation

⁹² - L'amour fut l'hameçon.

⁹³ - Lettre de la Mère F-M. de Chaugy du 15 mai 1662

⁹⁴ - Emblèmes.

(Alexandre VII) ; la troisième, ce qui concernent leurs Altesses Royales ⁹⁵, dont le zèle et l'autorité donnent le mouvement à toute cette glorieuse magnificence, et la quatrième, ce qui est des intérêts de la ville en la suite de ce bonheur.

L'architecture de ce Mausolée n'était pas de beaucoup différente de celle dont on use pour représenter celui de l'antiquité chaque pièce du marbre dont il était bâti portait un cœur ardent et enflammé du feu céleste qui doit embraser tous les cœurs de nos citoyens dans l'école de cet incomparable Docteur de l'amour divin.

L'édifice s'élevait par plusieurs degrés dont les vases étaient distingués de vases ardents qui, en se consumant, finissaient en cœurs jusques à la pyramide qui achevait le tout et portait en sa pointe la couronne royale de Savoie surmontée de la mitre éclatante de ce Saint formée dans un soleil ou diadème, qui, de son brillant allumait tout d'un temps quatre couronnes qui roulaient enflammées sur les quatre tours qui flanquaient la machine et représentaient les quatre principaux duchés de la Maison de Savoie.

Son ancienne devise, F. E. R. T., entrelacée dans un lacs d'amour exposé sur chaque pan de toutes les tours, exprimait non seulement cet illustre sens : *Fortitudo Ejus Rhodum Tenuit*, mais pour cette occasion portait celui-ci en faveur de cette ville: *Fortitudo Ejus Reliquias Tenuit*. Ce qui convenait à la principale inscription de cette face qui était telle dans un grand cartouche :

QUICUMQUE AEMULARIS AMAS
ANNESCIS ANNESSIO
FRANCISCUM
SESE DEDISSE ?
QUEMQUE UT RESTITUERET GALLIA CURASSE PRINCIPEM
ET TANTI DONI JUSTITIAM
ORACULO REOMAM DECLARASSE
COELUM APPROBASSE MIRACULIS,
ET EUNDEM UT PHARUM,
UT CHRISTI ECCLESIA ERECTUM,
IBIDEM,
SUPER MAUSOLEUM, ARAM FACTUM.

Les devises qui se partageaient également, en remontant par le milieu des degrés de chaque face, se distribuèrent d'un même ordre dans les ovales et les quadrangles, sur les cartouches diminués à la proportion des endroits qui les contenaient, et dont les deux plus bas de cette face avaient cette inscription en lettres de feu qui brillèrent un long espace de temps, à la grande satisfaction des spectateurs les plus éloignés :

BEATO FRANCISCO
CIVITAS ANNESSIENSIS.

Au troisième degré, et sur le milieu de chaque face, étaient placées les armoiries qui leur appartenaient. Sur la première étaient celles du Bienheureux; en la seconde, celles de Sa Sainteté ; en la troisième, celles de Leurs Altesses Royales; et en la quatrième, celles de cette ville d'Annecy.

Tout le reste de cette première face était occupé par les emblèmes et les devises ; (nous ne décrivons que les plus remarquables) :

Un anneau, enrichi d'un diamant, avec deux clefs d'or en sautoir, et ces deux mots :

INTEMERATA FIDES

pour exprimer la fermeté, la constance et l'amour qui ont arrêté ce Bienheureux dans sa petite et chère ville d'Annecy, et l'ont lié inséparablement aux intérêts de son unique Eglise, lui faisant

⁹⁵ - Christine de France et Charles-Emmanuel II.

refuser toutes sortes .d'avantages, de pensions et de dignités.

Un feu fumant sous la cendre, avec ce bout de vers :

IGNES CUM CINERE SERVO

emblème qui convenait tant à cette ville qu'au premier Monastère de la Visitation, qui, outre le bonheur qu'ils ont de posséder le corps sacré du Bienheureux, doivent encore tâcher de pouvoir se glorifier de la conservation de son esprit et de son ardente piété.

La seconde face, dédiée à Sa Sainteté, portait cette inscription principale :

ALEXANDRO TER MAXIMO
CHRISTI VICARIO
NOVA LUX ORIRI VISA EST
GAUDIUM, HONOR, ET TRIPUDIUM
APUD OMNES POPULOS
URBES ET PROVINCIAS
MIRA EXULTATIO
ET FESTUS DIES

Entre les emblèmes de cette face, on remarquait une troupe de tireurs à l'arc et à l'arbalète, visant un oiseau hautement élevé sur une tour, avec cette devise :

NULLIBI RECTIUS

C'est dans Annecy que cet excellent archer, pour décocher les flèches de l'amour sacré, a principalement donné les préceptes de cet art divin.

L'usage et l'exercice de ces armes anciennes est curieusement conservé dans cette ville, et pratiqué chaque mois de mai Et ce fut tout le divertissement qu'Annecy donna à Madame Royale, après sa dévotion et ses riches offrandes faites à ce Bienheureux, dont ensuite, selon sa bienfaisance ordinaire, elle donna cent écus d'or pour les deux qui emportèrent le prix en sa présence.

La troisième face, destinée à Madame Royale, avait cette :inscription :

*Princesse, que ce Saint obtint, selon nos vœux,
Pour régner sur nos cœurs d'un amoureux empire,
Comme, à nous protéger, lui-même vous inspire,
Agrérez avec lui l'hommage de nos feux.*

Les principaux emblèmes étaient : le chiffre de deux : JC, avec un F fini en clef qui les entrelaçait d'un nœud d'or, avec ces mots :

GORDIA CLAVIS

Une grande croix blanche, à l'étendard d'un cœur ardent, plantée dans un buisson de lis, avec cette inscription :

CANDIDA JUNXIT AMOR

C'était le symbole du triomphe de l'amour divin, principalement sur les deux nations que ce Saint a cultivées, pour répandre son esprit dans le reste du monde.

Un grand chandelier élevant un flambeau allumé, sur un boisseau parsemé de croix blanches et de lis ; ce qui se rendait facile à comprendre par ce demi-vers:

CUNCTIS ERECTA LUCERNA

La quatrième face, destinée à exprimer le bonheur de cette ville, avait pour son inscription :

*Citoyens d'Annecy, qui tenez ce flambeau
Qu' Alexandre très grand expose dans l'Eglise,*

*Dites à tout le monde, imitant Artémis,
Qu'il est plus dans vos cœurs que dedans son tombeau,*

Les emblèmes les plus remarquables étaient :

Une pluie toute d'or, en livres, billets, lettres, tombant sur le toit d'un château, pour représenter combien ce Saint a trouvé le moyen de faire entrer la dévotion dans les cours des Rois et des Princes ; avec ces mots :

INTRAT PENETRALIA REGNUM

Un Pasteur endormi au pied de l'échelle de Jacob, pour exprimer le bonheur de cette ville, avec cette inscription :

HIC SUNT COMMERCIA COELI

Un globe terrestre, qui montrait un vaisseau cinglant. aux antipodes, pour signifier comme ce Saint a ouvert le passage des lieux inconnus et inaccessibles à la piété, avec cette devise :

PLUS ULTRA

Les quatre tours avaient leurs devises à chaque face extérieure. Les principales étaient :

Une truite tenant avec les dents la robe du Pêcheur qui la serrait dans ses filets, avec cette inscription :

ME RAPUIT TENEO

La manne tombant du ciel, et ce bout de vers :

OMNIBUS OMNIA FACTUS

Le château de Sales, sur une haute montagne garnie de palmes et de lauriers entrelacés, avec ces mots :

EXTULIT HANC PIETAS

Avant que les ingénieurs eussent reçu le signe de donner le feu à cette machine, et à même temps que la clarté du jour cédait à celle des feux, les nobles syndics allumèrent un grand bûcher, orné des mêmes armoiries que celui que nous avons décrit, mais mises en bannières à ses coins et à sa pointe.

Comme il achevait de brûler, les feux de la machine commencèrent à briller dans le soleil ou diadème rayonnant qui couronnait sa cime ; la distribution s'en fit soudain par tout le corps de l'édifice, avec un ordre, une justesse, qui satisfait avec ravissement au peuple innombrable que peut contenir la grande prairie du Pâquier, où s'exécuta cette sainte réjouissance. En même temps, la mousqueterie des bourgeois et l'artillerie du château augmentèrent cet éclat avec un bruit tout charmant, dans la confusion du son des belles et grandes cloches auxquelles cette ville excelle, joint encore à la belle escopeterie d'une armée navale qui, s'approchant de dessus le lac, vint faire plusieurs décharges sur les canaux environnants.

Par surcroît, mille lumières semblèrent rappeler le jour en l'infinité des fusées qui, d'une agréable et ponctuelle correspondance, furent lâchées des deux Monastères de la Visitation et de la belle maison de Trésun, élevée sur toute la ville, où habite le comte de Sales.

Enfin, nous ne saurions pleinement décrire tout ce qui s'est passé parmi l'affluence incroyable des peuples qui ont honoré cette solennité, non plus que faire un rôle des seigneurs de grande qualité, tant étrangers que du pays, qui y ont paru avec gloire et piété. On ne peut aussi rapporter tout ce qui reste projeté pour la prolongation d'une fête qu'il semble que l'on veut recommencer en la finissant. Il y a apparence que les succès exigeront une plus ample narration, et notamment touchant le grand monde qu'on dit être en chemin des provinces les plus éloignées, pour ce saint pèlerinage. Ce qui fait croire que cette ville qui appréhendait depuis peu de devenir déserte, aura sujet d'agrandir son enceinte et de repercer ses rues, pour remédier aux pareilles foules que celles qui ont étonné les plus robustes en cette occasion. "

Terminons la relation du chanoine Magistry, en citant, entre les nombreuses petites pièces de vers qu'il composa pour la fête, celle qui s'adressait aux Syndics d'Annecy :

*Qui n'envierait votre gloire,
Syndics et bourgeois d'Annecy,
Puisque le Ciel prend le souci
D'éterniser votre mémoire ?
Et pour vous montrer son amour,
Il veut qu'on vous fasse la cour
Cherchant vers vous le Saint qui ravit tout le monde.
Par lui, votre cité se fera révérer.*

.....

DEUXIEME PARTIE

1666 - 1911

I

Fêtes de la Canonisation de saint François de Sales

1666

Quatre ans plus tard, on célébrait les fêtes de la Canonisation de Saint François de Sales, le Décret avait été signé le 19 avril 1665, par Alexandre VII.

L'on choisit pour l'ouverture de cette fête *le Dimanche du Bon Pasteur* 1666, qui était l'anniversaire de la Canonisation.⁹⁶

Pour inviter les étrangers à cette fête, on envoya quelques mois auparavant des avis imprimés à tous les Monastères de l'Ordre, afin qu'ils fussent affichés à la porte de leurs églises et distribués à quantité de personnes qui, pour satisfaire leur piété, avaient désiré savoir le temps et la manière de cette cérémonie.

Le huit mai, l'église du premier Monastère fut ouverte sur les deux heures après-midi. Elle était superbement parée ; des tableaux ronds de huit pieds de diamètre, peints en camaïeu, pendaient du milieu des arcs et représentaient toute la vie du Saint.

Des chapiteaux des pilastres, qui portent la voûte de l'église, pendaient de grandes étoiles d'or remplies des portraits des douze premières Mères que le Saint a dirigées et qui sont comme les astres dont sa couronne est composée.

Deux cents flambeaux de cire blanche, de trois livres pièce, bordaient toute la corniche sur une grande balustrade en forme de corniche, et à cent trente-quatre de ces flambeaux étaient attachés les écussons d'autant de villes où sont les Monastères de l'Institut de la Visitation.

L'autel, dont le retable est des plus beaux et des mieux entendus qu'on puisse voir, n'avait pas besoin d'ornements étrangers pour paraître avec éclat, puisqu'il est assez décoré du grand et magnifique reliquaire d'argent où repose le corps du Saint ; il est fait à la forme de l'arche d'alliance que les interprètes nous ont décrite. Sa longueur est de six pieds et demi sur deux et demi de large, à 32 colonnes torses. On voit la relique par huit grands cristaux octogones qui occupent l'espace entre les colonnes. Le Saint est vêtu en prêtre et couché sur un lit de drap d'or, la tête enfermée dans une tête d'argent, il a des gants aux mains et des souliers de satin blanc aux pieds, sa crosse et sa mitre au côté droit.

Le Saint-Sacrement était exposé au-dessus de ce Reliquaire dans une guirlande de fleurs, sur un piédestal et sous une couronne de pierreries de plus de quarante mille écus. (C'était la couronne ducale de la duchesse de Savoie).

Le tableau du Saint, présent que la ville d'Annecy fit à ce Monastère en la cérémonie de la Béatification, était sur la porte de la tribune dans une belle bordure dorée.

Toutes choses étant ainsi disposées, le 8 mai, on commença les premières Vêpres sur les trois heures. Elles furent chantées par l'insigne Chapitre de Saint Pierre de Genève.

A l'issue de ces Vêpres, toutes les Croix du Clergé et des Réguliers s'étant rendues dans l'église du Monastère de la Visitation, on en sortit processionnellement pour aller recevoir l'Etendard du Saint qui avait servi à la cérémonie de Rome et que le Pape avait envoyé aux Religieuses du premier Monastère. Il arriva le lundi saint (on lui avait déjà rendu des honneurs solennels à Turin, à la Val d'Aoste, à Verceil, à Nice et à Tarentaise). On le garda en dépôt jusqu'au 8 mai. Ce jour-là, tous les corps de la ville et du clergé se rendirent à la porte du Monastère des Dames de Bonlieu, où ces Dames avaient dressé un reposoir à cet Etendard, béni

⁹⁶ - Nous citons la relation du P. Ménestrier.

par Sa Sainteté. Les Pénitents du Crucifix institués par le Saint allaient en tête, puis venaient les P.P. Capucins, les Cordeliers, les Frères Prêcheurs, Messieurs du Sépulcre, la paroisse Saint-Maurice, Messieurs les Chanoines de la Collégiale de Notre-Dame, en surplis et en aumusse, avec leur corps de musique, et Messieurs les Chanoines de la Cathédrale en rochet, avec la mante violette et le camail doublé de taffetas rouge cramoisi, comme les chanoines de Saint Pierre de Rome, qui est l'habit que le Saint leur obtint lui-même du Pape, tandis qu'il était à Rome.

Les chantres étaient en chape, avec la mitre et le bourdon d'argent, et Monseigneur vêtu pontificalement, et accompagné de tous ses Prêtres assistants. Il était suivi de Messieurs les quatre syndics, précédés de leurs quatre valets de ville, de députés du Sénat et de la Chambre des Comptes que ces deux cours souveraines y avaient envoyés, du Juge, du Lieutenant, de l'Avocat fiscal, du Procureur fiscal et du domanial agent de S. A. R. rière le Genevois.

On alla en cet ordre jusqu'au bout du Faubourg de Bœuf. Monseigneur y étant arrivé, se mit sur le prie-Dieu qui lui avait été préparé, et après avoir fait sa prière, on lui présenta l'encensoir où, ayant mis de l'encens, il parfuma trois fois l'image du Saint, puis entonna le verset : *Sancte Francisce*, auquel la musique de la Cathédrale répondit. Il dit l'Oraison du Saint (composée par le Pape Alexandre VII) *Deus qui ad animarum*. Après quoi on prit l'Etendard qui fut porté immédiatement devant Monseigneur par quatre hommes vêtus d'aubes. Les cordons étaient tenus par quatre chanoines de la Cathédrale, et toute cette troupe s'étant rendue dans l'église du premier Monastère au milieu de toute la bourgeoisie sous les armes qui bordait les rues des deux côtés, et avec les fanfares des trompettes, des cornets, et des violons, le carillon de toutes les cloches de la ville invita tout le monde à la joie et fut suivi de la décharge de l'artillerie du château, aussitôt que l'Etendard commença de paraître devant l'église de la Visitation.

Cette image ayant été portée dans l'église, Monseigneur y fit la même cérémonie qu'au reposoir, et le *Te Deum* fut chanté en actions de grâce, après quoi, un Père de la Compagnie de Jésus étant monté en chaire, prêcha sur le sujet de cette fête, prit pour texte ces paroles du Fils de Dieu : *Cujus est imago haec ?* et s'adressant à Monseigneur et à l'auditoire, leur demanda *de qui était cette image ?* et ayant entrepris de faire le portrait du Saint, dit qu'il avait été la copie du Père, du Fils et du Saint-Esprit; que le Premier lui avait communiqué sa puissance pour tirer les pécheurs du néant du péché, par le ministère de sa parole, et sa virginité féconde pour le faire Père de l'Institut qui est l'expression de ses vertus, comme le Verbe est l'image substantielle de son Père. Que le Second lui avait communiqué sa science et sa sagesse pour la direction des âmes, et que le Troisième lui avait fait part de sa douceur et de son amour pour les sanctifier.

Après ce discours, Monseigneur donna la bénédiction du Très-Saint-Sacrement de l'autel et finit ainsi cette journée qui ne fut que la disposition à une plus grande fête.

Le lendemain, 9 mai, qui était le jour destiné au triomphe solennel de notre grand Saint, Messieurs les Chanoines de la Cathédrale vinrent en corps dans l'église du premier Monastère officier à la grand'messe qui fut chantée solennellement par Monseigneur notre Evêque.

A l'issue de cette Messe, on commença la procession à la manière du jour précédent, avec cette différence que l'on prit une autre route, et qu'elle fut grossie de quatre cents curés en surplis ; Monseigneur ayant expressément convoqué son synode deux jours avant, afin que les Pasteurs de tant d'églises que le Saint a cultivées, vinssent lui rendre leurs respects au nom de tous les peuples qui sont commis à leur charge. Les trompettes, les violons, les cornets, et deux grands corps de musique faisaient retentir l'air de tous côtés des sentiments de notre joie, et qui pourrait exprimer les larmes, les soupirs de dévotion, le respect, l'épanouissement des cœurs, les empressements d'une foule prodigieuse de personnes dont les rues, les fenêtres et les toits même des maisons étaient remplis, représenterait ce que ce triomphe eût de plus beau.

Le corps du Saint fut porté sur une haute machine revêtue de damas rouge, à grandes fleurs passementées d'or, et soutenue par huit Pères Barnabites vêtus en diacres. Cinq des fils de Monsieur le marquis de Sales et Messieurs de Gruel, de Cornillon et de la Pesse, qui descendent

de trois filles de la Maison de Sales, marchaient ensemble devant ce dépôt sacré. Douze clercs du Séminaire, en surplis, tenaient des flambeaux allumés autour de la Relique, six Prêtres soutenaient au-dessus un grand dais de velours cramoisi, et Monseigneur fit porter, par des Prêtres, aux quatre coins, quatre gros flambeaux avec ses écussons (ceux de la ville étaient portés devant le Corps), deux diacres suivaient avec des encensoirs fumants.

Après la Relique, marchait Monseigneur, vêtu pontificalement d'une Chape très précieuse en broderie d'or à fleurs et à cœurs enflammés, faite expressément pour cette cérémonie par l'ordre de la digne Mère de Chantal. Il était suivi des Magistrats et de la noblesse.

Aussitôt que les Reliques parurent hors de l'église, toute l'artillerie du château les salua par les ordres de M. Jacques de Lallée, baron de la Tournette et de Songy, gouverneur pour S. A. R. au château d'Annecy, qui voulut que Messieurs ses fils, Claude et Ignace, prissent le mousquet en tête de la Compagnie.

Vingt des principaux bourgeois armés de pertuisanes marchaient sur les côtés de la Relique, et le reste de la bourgeoisie, sous les armes, bordait les rues principales où elle devait passer.

Après le tour de toute la ville, on rapporta ce sacré dépôt aux filles de la Visitation. Elles avaient des flambeaux allumés en main.

Toute l'artillerie et toutes les décharges de la mousquetterie se firent ouïr de nouveau, quand on rendit la Relique, et le *Te Deum* fut chanté.

L'après-dîner, Messieurs de la Cathédrale chantèrent les Vêpres auxquelles Monseigneur officia à la manière du jour précédent, et M. de la Perouse, docteur de la Faculté de Paris et doyen de Savoie, monta en chaire et prit pour texte : *In fide et lenitate ipsius sanctum fecit illum*.

Il fit voir que notre Saint avait été l'enfant et le père de la foi, comme fidèle et comme prélat.

La bénédiction fut faite par Monseigneur qui a continué la même fonction tous les jours de cette Octave. A l'entrée de la nuit, Messieurs les Syndics l'étant allé prendre à son hôtel, le menèrent au Pâquier où, ayant reçu de leurs mains un flambeau de cire blanche, il mit avec eux le feu au bûcher qu'ils avaient fait préparer pour clore, avec la joie de tout le monde, la solennité de ce jour. Les décharges de la mousquetterie et de l'artillerie du château furent fréquentes et réglées, tandis que les fusées et les autres artifices, comme autant de langues de feu portaient bien avant dans les airs les saillies de nos cœurs et les marques de notre joie.

Monsieur le marquis de Sales fit aussi jouer en même temps, à Trésun, un fort beau feu d'artifice où l'on voyait une grande étoile à six raies, des armoiries du Saint, formée par les lances à feu, avec une furie qu'on fit sauter en l'air pour exprimer la défaite de l'hérésie par ce saint Prélat.

Les offices furent célébrés aussi avec solennité pendant l'octave par les Corps du clergé séculier et régulier.

II

Le Procès de Canonisation de la Vénérable Mère J.-F. de Chantal Fêtes de la Béatification à Annecy (1641-1752)

La Mère de Chantal décéda, comme on le sait, au Monastère de la Visitation de Moulins, le 13 décembre 1641 ; sa précieuse dépouille fut aussitôt restituée à la *Sainte Source*. Dès lors, la Mère Marie-Aimée de Blonay et toutes les religieuses de la Visitation eurent l'espoir que la Vénérable Fondatrice partagerait, avec saint François de Sales, les honneurs de la canonisation.

Nombreuses étaient les guérisons et faveurs extraordinaires obtenues par l'intercession de la Servante de Dieu appuyant cette espérance. La mère de Chaugy eût souhaité s'employer un

jour à cette sainte cause ; elle avait, aussitôt après la mort de la Vénérable Mère, rédigé sur sa vie et ses vertus les *Mémoires* qu'on lit toujours avec tant de charme ; elle recueillit les témoignages des premières religieuses de l'Ordre et des contemporains de la Servante de Dieu ⁹⁷ Mais cette grande ouvrière ne devait pas voir en ce monde la glorification de la sainte Fondatrice ; du moins s'en fit-elle au ciel l'avocate, car c'est en annonçant la mort de cette éminente Supérieure ⁹⁸, que la Mère Philiberte-Emmanuelle de Monthouz, qui gouvernait le premier Monastère d'Annecy, fait part aux Monastères de l'Ordre de son désir de travailler à l'Introduction de la cause de la Vénérable Mère : " Qu'il serait à souhaiter, dit-elle, que Dieu fit renaître entre nous cette grandeur de courage et d'esprit dont notre Mère Françoise-Madeleine de Chaugy était si bien partagée, pour commencer les informations de la sainte vie de notre Bienheureuse Mère et pour travailler à sa béatification, à laquelle nous souhaiterions infiniment de mettre la main comme à la chose la plus glorieuse et la plus consolante que nous puissions jamais avoir à faire... "

Les Supérieures qui se succèdent à la *Sainte--Source*, manifestent toutes le même désir, et supplient les Communautés de la Visitation " de faire dresser des authentiques des grâces et miracles qu'il plairait à Dieu d'opérer dans leurs quartiers par les saintes intercessions " de la Servante de Dieu. Les attestations arrivèrent nombreuses, et en 1704 la Mère Péronne-Rosalie Greyfié adresse une supplique au Pape Clément XI pour lui demander l'Introduction de la Cause ⁹⁹.

Le Procès apostolique fut ordonné par le Pape Innocent XIII, l'an 1722, et le décret de Béatification fut promulgué par le Pape Benoît XIV, le 21 août 1751.

Les fêtes de la Béatification, solennisées à Rome le 21 novembre suivant, ne furent célébrées à Annecy qu'au mois d'avril.

Monseigneur de Chaumont, écrivent les Sœurs ¹⁰⁰, voulut rendre notre fête plus éclatante par l'invitation qu'il fit à tous ses diocésains de venir concourir aux honneurs qu'on devait tendre à notre Bienheureuse. Il fit adresser pour cela, à toutes les provinces voisines de son vaste diocèse, une lettre-circulaire qui fixait l'ouverture de la solennité au 29 avril.

En ce jour heureux, la fête fut annoncée à midi par le carillon de toutes les cloches de la ville. Sur les trois heures, Monseigneur de Chaumont se rendit dans sa cathédrale, d'où il vint pontificalement à notre église, accompagné de tous les Corps du Clergé séculier et régulier de cette ville, de Messieurs les quatre nobles Syndics et Conseillers, de Messieurs les Magistrats, de toute la noblesse et des citoyens et étrangers qui étaient accourus en grand nombre.

Ils vinrent processionnellement à notre église au son de toutes les cloches de la ville et de trois corps de musique. Monseigneur était revêtu d'une chape de damas en or, que feu S.M. la reine d'Angleterre de sainte mémoire, dans le juste préjugé qu'elle avait de la gloire de notre Bienheureuse, nous avait envoyée avec tous les ornements qu'elle avait destinés à servir un jour à la solennité de la Béatification, et qu'elle avait travaillés elle-même.

Lorsque la procession fut arrivée à notre église, chacun s'y plaça dans son rang. Messieurs les Chanoines de la Cathédrale et de la Collégiale de N.-D. de Liesse occupèrent le sanctuaire, où ils formèrent chacun leur chœur vis-à-vis l'un de l'autre. Messieurs les Chanoines du Saint-Sépulcre, les R.R. P.P. Dominicains, Cordeliers, Capucins, la Confrérie de la Miséricorde, Messieurs de la Ville, Messieurs les Magistrats, se placèrent dans les chapelles qu'on leur avait destinées, le reste remplit l'église, qui ne put recevoir qu'une partie du monde qui s'était assemblé.

⁹⁷ - Ses travaux servirent de base au procès de canonisation

⁹⁸ - 7 septembre 1680.

⁹⁹ Notons que la Vénérable Supérieure demandait par la même supplique *l'établissement de la Fête du Sacré Cœur dans tout l'Ordre de la Visitation.*

¹⁰⁰ - Lettre circulaire du 1er Monastère d'Annecy.

Monseigneur trouva à son entrée dans le sanctuaire, Monseigneur l'archevêque de Tarentaise et Monseigneur l'Evêque de Belley, qui s'étaient rendus dans cette ville. Ce fut pour nous un beau spectacle que ces trois grands Prélats aux pieds de notre Saint Fondateur, réunis pour honorer sa fidèle coopératrice, notre Bienheureuse Mère.

Le Père Sacarelli, postulateur de la Cause, vint ensuite présenter à Monseigneur de Chaumont le Bref de Béatification, en lui adressant un discours qui charma toute l'assemblée.

Monseigneur reçut et baisa dévotement le Bref de Sa Sainteté et pria Monseigneur l'Archevêque de Tarentaise de vouloir bien lui-même en ordonner la publication et finir la cérémonie. Sa Grandeur officia donc pontificalement, assisté de Messieurs les Chanoines de la Cathédrale.

Il commit pour la publication du Bref M. le Prévôt du Chapitre, qui s'en acquitta avec grâce et majesté à la haute chaire de l'église, annonçant ensuite l'ordre avec lequel on devait célébrer le triduo de la solennité, et termina par un saint transport de joie et de ravissement, dans la consolation qu'il avait d'être revêtu d'une chape dont saint François de Sales avait fait présent à sa Cathédrale et qui avait été faite par notre Bienheureuse Mère.¹⁰¹ Le public fut touché de son onction et parut empressé de vénérer à son passage la précieuse relique dont il était revêtu.

Il nous fit l'honneur de nous apporter à la grille de notre chœur le Bref de Sa Sainteté, et Monseigneur l'Archevêque, accompagné de Messieurs les Chanoines de la Cathédrale, se rendit à la chapelle de notre Bienheureuse Mère, où il découvrit solennellement la châsse, encensa ses précieuses Reliques, chanta son Oraison et entonna majestueusement le *Te Deum*, qui fut chanté en musique. On fit dans le même temps une décharge d'artillerie et l'on entendit le carillon de toutes les cloches de la ville, ce qui fut réitéré pendant la Bénédiction du Très Saint-Sacrement, donnée par Monseigneur l'Archevêque. Cette cérémonie finie, toute la procession retourna en ordre à la Cathédrale.

Il y eut, ce soir-là, une illumination générale dans toute la ville ; elle commença à huit heures du soir au carillon de toutes les cloches et fut pratiquée tous les jours de la solennité ; ce fut une suite des attentions de Messieurs les nobles Syndics et Conseil de cette ville qui donnèrent leurs ordres pour qu'elle fut exécutée avec magnificence. Tout le public s'empressa de donner à cette occasion des marques de sa joie et de son contentement, chacun chercha à se distinguer et l'on ne put qu'admirer l'ordre merveilleux et le bon goût de la décoration et illumination du Palais de Monseigneur de Chaumont, notre évêque. Messieurs du Séminaire et les RR. P.P. Dominicains attirèrent aussi l'attention du peuple ; ils avaient entre autres fait une fort belle illumination à leurs clochers, qui répondirent à ceux de nos deux Monastères.

Le lendemain, 30 avril, Messieurs les Chanoines de la Cathédrale se rendirent processionnellement à notre église sur les neuf heures du matin, et y assistèrent Monseigneur l'Archevêque de Tarentaise, qui y officia et célébra pontificalement la Messe de notre Bienheureuse. On se servit pour la première fois, selon les intentions de feu S.M. la reine d'Angleterre, des ornements dont nous avons parlé ci-devant qu'elle avait travaillés elle-même pour les faire servir à la fête de la Béatification de notre Bienheureuse.

Le soir, sur les trois heures, ces Messieurs vinrent de nouveau dans notre église pour y chanter Vêpres. Mgr de Rolland, archevêque de Tarentaise y prononça le panégyrique de la Bienheureuse.

. On chanta ensuite Complies, et Monseigneur l'Archevêque donna la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Le second jour, 1er mai, Messieurs les Chanoines du Vénérable Chapitre de la Collégiale de N. D. de Liesse, qui sont les dignes Curés de cette ville, se rendirent processionnellement à notre église avec Messieurs les nobles Syndics et Conseil de cette Ville, qui les y

¹⁰¹ - C'est celle dont il parle dans son épître vers le 7 avril 1613, OEuvres complètes, édition d'Annecy, t. XV, p. 367.

accompagnèrent en cérémonie et qui ont daigné assister en corps à tous les offices du triduo. Ils y officièrent solennellement, matin et soir, aux mêmes heures que le jour précédent. M. Coppier, leur doyen, chanta la grand'messe, et M. Flocard prononça le panégyrique de la Bienheureuse.

Le dernier jour de la solennité, Monseigneur l'Evêque de Belley officia pontificalement à la Messe et à Vêpres, assisté de Messieurs les Chanoines de la Cathédrale qui vinrent toujours processionnellement. Le panégyrique de notre Bienheureuse fut prononcé ce jour-là par M. Conseil, Vicaire général. Cette cérémonie finit par la Bénédiction du Très Saint-Sacrement donnée par Mgr l'archevêque de Belley.

Le soir, sur les huit heures, il y eut un petit feu de joie dans notre enclos, accompagné de fusées, d'une décharge d'artillerie et du carillon de toutes les cloches de la ville, qui fut suivi de l'illumination, comme les autres jours dans toute la ville.

Cette solennité fut encore fort brillante par le concours prodigieux du monde qui s'empressait à rendre à notre Bienheureuse la vénération dont chacun est pénétré pour elle. Il y eut, entre autres, un grand nombre de personnes distinguées qui vinrent de plusieurs endroits éloignés pour satisfaire leur dévotion. Ce qu'il y eut de singulier c'est que dans un concours si extraordinaire qu'à peine la ville pouvait suffire aux étrangers, il n'y eut aucune confusion.

III

Fêtes de la Canonisation de sainte J.-F. de Chantal

Seize ans après, c'est-à-dire le 16 juillet 1767, le Pape Clément XIII déclarait *Sainte Jeanne-Françoise Frémyot de Chantal*, et le même jour la solennité de la canonisation était célébrée dans la basilique du Vatican. A Annecy, on préluda dès le dimanche 13 septembre 1767, par une joyeuse cérémonie, aux fêtes qui eurent lieu seulement l'année suivante, du 3 au 12 septembre.

Le temps marqué étant arrivé, l'église du premier Monastère de la Visitation offrit un ensemble de décorations dont la disposition étonnait l'œil des spectateurs. Sept arcs de triomphe environnaient le perron de l'église et s'élevaient à la moitié de la hauteur du frontispice. Un grand tableau rond, en camaïeu, représentait l'apothéose de la Sainte, tandis qu'un cartouche placé en dessous portait cette inscription latine :

D. O. M.
 IN SANCTIS SUIS MIRABILI
 HONORIFICANTI NMIS AMICOS SUOS.
 TRIUMPHAT CORONATA IN PERPETUUM
 S. JOANNA FRANCISCA FREMIOT DE CHANTAL
 MONIALIUM VISITATIONIS A B. V. MARIA FUNDATRIX,
 APUD DEUM NOTAM, DECRETO SUO NOTAM APUD HOMINES FECIT
 ECCLESIAE CHRISTI VICARIUM IN TERRIS CAPUT
 CLEMENS XIII
 LAETANTUR IN DOMINO FILLIAE
 CORPORIS MATRIS SUAE HAEREDES, SPIRITUS AEMULAE
 TRIUMPHALI SPECIMINE VERI TRIUMPHI
 METAM INDICANT SACRATIS SOLEMNIIS
 VOTA PIORUM ADJUVABUNT
 A III SEPTEMBRIS AD XII.
 MDCCLXVIII.

Des emblèmes ornaient les arcs de triomphe et portaient des paroles de louanges pour la Sainte, dont les vertus principales étaient représentées par six grandes figures symboliques. Les armes du Roi, du Pape, de l'Evêque de Genève et de la ville d'Annecy, complétaient cette ornementation.

A l'intérieur de l'église, tous les embellissements formaient un ensemble plein de magnificence et de goût. Disons seulement que le fond du sanctuaire était occupé par un grand tableau représentant la Sainte dans la gloire, à ses pieds le livre des Règles de l'Institut soutenu par deux chérubins, avec des palmes que des Anges paraissaient empressés de détacher. Ce tableau était dans un enfoncement formé par des nuages, derrière lesquels étaient des lumières dont les rayons concentrés comme dans une sorte de foyer, répandaient une douce clarté sur le tout.

L'argenterie de l'autel était composée de douze chandeliers d'argent, parmi lesquels six grands donnés par le Pape Alexandre VII lors de la canonisation de Saint François de Sales ; de douze vases d'argent remplis de fleurs travaillées avec une délicatesse infinie, et des girandoles d'argent attachées à la niche du Saint-Sacrement.

L'église avait tout entière été peinte à fresque, avec une variété frappante de dessins ; les piliers étaient tendus de riches tapisseries, don de la généreuse libéralité du Roi, et portaient, de même que le mur de la tribune, des tableaux peints en camaïeu ; neuf représentaient des actions de la vie de la Sainte, neuf autres, sous des emblèmes, rappelaient ses vertus, chacun avec une inscription latine au bas.

La chapelle de saint Luce, désormais consacrée à sainte Jeanne de Chantal, méritait de fixer la spéciale attention des fidèles ; mais son plus précieux ornement était la châsse en cuivre doré, d'un travail remarquable, où reposait la Sainte vêtue en religieuse. Elle était couchée sur un matelas couvert d'une étoffe d'argent à fond bleu. Une tête d'argent enveloppait le saint crâne, des gants recouvraient les mains et des souliers bruns les pieds. Sur la poitrine était une croix d'argent, et près du côté gauche, un cœur d'argent à flammes d'or sur lequel on avait gravé le saint Nom de Jésus, avec cette inscription :

ARDET ET RESPICIT UNAM.

Une ouverture médiocre ménagée dans l'épaisseur du mur séparant la chapelle du chœur des Religieuses, revêtue de marbre et défendue par une grille de fer devant laquelle la châsse était placée, procurait aux Sœurs la consolation de vénérer sans obstacle le précieux dépôt du corps de leur Sainte Mère.

En dessus de la châsse se voyait une grande et belle statue de la Sainte portée dans la gloire sur un groupe d'anges et de nuées, et environnée de têtes de chérubins. Au-dessus paraissait un ange tenant dans la main une couronne de diamants prête à poser sur la tête de la Sainte.

Au-dessus du groupe, sur une plaque de marbre noir, on lisait en lettres d'or l'inscription suivante tirée du livre de Judith :

TU GLORIA JERUSALEM ;
TU LAETITIA ISRAEL ;
TU HONORIFICENTIA POPULI NOSTRI ;
QUIA VIRILITER EGISTI,
IDEO ERIS BENEDICTA IN AETERNUM.

Heureuse application qui exprime si bien l'héroïsme des vertus de la Sainte, la gloire que leur éclat a répandu sur son Ordre, la joie qu'éprouvent les habitants d'Annecy de posséder dans leur ville ses précieuses reliques.

Le frontispice de la chapelle était orné des vœux d'or et d'argent offerts à la Sainte. Un grand rideau de satin bleu à fleurs d'argent descendait en festons de la voûte de l'arcade d'entrée avec

des houppes de bouquets dont l'ouvrage était parfait; un grand cœur d'or, environné d'une couronne de pierreries, couvrait la croix placée sur le milieu de la corniche du retable.

Toutes les pierres précieuses appartenaient aux dames d'Annecy dont la piété voulut, pendant le temps de la fête faire servir ces précieux ornements au culte d'une Sainte dont la vertu a donné un si grand lustre à leur sexe. Le pourtour de la chapelle à la hauteur des chapiteaux, était orné de grandes guirlandes de très belles fleurs artificielles soutenues par des anges.

Une illumination très bien distribuée donnait un nouvel éclat à la décoration de l'église et à celle de la chapelle de la Sainte.

Le samedi, 3 septembre 1768, la fête fut annoncée à midi par toutes les cloches de la ville. A deux heures et demie, Monseigneur Biord, évêque et prince de Genève, et Messieurs les Chanoines du Chapitre de la Cathédrale se rendirent processionnellement à l'église de Saint François de Sales ; Sa Grandeur officia pontificalement aux Vêpres qui furent chantées en musique. Sur la fin parurent dans le chœur Mgr l'Archevêque de Tarentaise et Mgr l'Evêque d'Aoste que leur piété envers la Sainte avait amenés à Annecy, et qui durant les huit jours de la solennité, honorèrent la ville de leur séjour.

Tous les corps séculiers et réguliers s'étaient assemblés dans l'église ; ils défilèrent en procession chacun sous sa croix. Les Prélats fermaient la marche de ce nombreux clergé. Messieurs les Syndics, les Conseillers de Ville, les Magistrats venaient ensuite. Un fort détachement de la compagnie des Grenadiers du régiment du Chablais marchait aux côtés de Messieurs les Prélats.

L'on alla ainsi dans l'église du second Monastère de la Visitation pour y chanter un motet, suivi de l'oraison de la Sainte et prendre l'Etendard destiné à remplacer à la procession la grande bannière venue de Rome, et qui après avoir servi la grande solennité de Saint-Pierre au Vatican fut transférée avec pompe dans l'église de la Visitation de Rome, d'où par l'ordre de Clément XIII, elle fut envoyée aux Religieuses d'Annecy. La hauteur et le poids de cette bannière ne permettaient pas de la porter ; on la plaça au-dessus du reposoir élevé devant l'église des Pénitents de la Miséricorde, elle était couverte d'un dais orné d'une campane en festons.

Ce fut là que la procession se rendit; Monseigneur de Genève encensa la bannière, entonna l'Antienne de la Sainte qui fut continuée par la musique et dit l'Oraison. Ensuite on retourna dans le même ordre à l'église de la Visitation.

Dès que Monseigneur fut sur son trône, le R. P. Fauste Maron, religieux des Ecoles Pies, postulateur de la cause, lui présenta de la part de N. T. S. Père le Pape, la Bulle de Canonisation. Elle fut remise à l'un des Vicaires Généraux qui en fit la lecture à haute voix. Monseigneur monta en chaire pour en développer le sens, puis il revint à sa place et entonna le *Te Deum* qui fut exécuté en musique par les musiciens de la Cathédrale et de la Collégiale ; il fut suivi de la Bénédiction du Saint-Sacrement.

Le soir, il y eut illumination dans toute la ville avec des pots à feu dans les carrefours. Les pots à feu ont été renouvelés toutes les nuits pendant les huit jours.

Le dimanche, 4 septembre, Monseigneur célébra pontificalement la Messe qui fut chantée en musique. L'après-midi, dans une procession solennelle, la châsse fut portée par huit Pères Barnabites ; quatre Chanoines. mitrés et en chape en tenaient les cordons. Les cérémonies et l'ordre observé le jour précédent furent gardés ; une foule prodigieuse accourue de toutes parts applaudissait au triomphe d'une Sainte qui dans tous les états de la vie fut le modèle de la plus sublime vertu.

Le soir outre l'illumination dans toute la ville, le frontispice de l'église de la Visitation offrit le spectacle d'un beau feu d'artifice ; on remarqua surtout des chandelles romaines lançant de tous côtés des feux qui décrivaient en caractères très lumineux la devise de l'Institut : *Vive Jésus*.

Chacun des jours suivants, il y eut des cérémonies analogues. Tous les corps de clergé séculier et régulier vinrent tour à tour processionnellement et musique en tête, officier dans les églises

des deux Monastères de la Visitation, sous la présidence de Messeigneurs les Evêques. L'après-midi, un panégyrique était prononcé et suivi de la bénédiction du Saint-Sacrement ; le soir, la ville s'embrasait de mille lumières, tandis que la grande place du Pâquier était le théâtre des plus charmants feux d'artifice.

La fête ne se borna pas à des manifestations extérieures; la dévotion du peuple se montra surtout par le nombre prodigieux de communions qui se distribuèrent pendant cette grande octave. Au premier Monastère, on donna la communion à certains jours jusqu'à 5 heures du soir, et jusqu'à 3 heures au second Monastère.

IV

Les Saintes Reliques sous la Terreur

Vinrent les jours néfastes de la révolution. Avant qu'il soit dévasté, jetons un dernier regard sur le sanctuaire vénéré qui abrite les Reliques de nos glorieux Saints et qui fut le théâtre de tant de merveilles. Le plus bel ornement du retable du grand autel est la châsse où repose le corps de saint François de Sales, d'un très grand prix, d'un travail délicat et de la plus riche beauté. Les murs de l'église sont couverts d'ex-votos d'or et d'argent, véritables chefs-d'œuvre artistiques, présents des Souverains Pontifes, des rois, princes et princesses de diverses nations ; six grands chandeliers d'argent plaqués d'or, de six pieds de hauteur et une croix assortie, don d'Alexandre VII, ornent l'autel ; vingt-six lampes en argent massif sont suspendues dans le sanctuaire et dans la nef.

Bientôt toutes ces richesses seront anéanties par le vandalisme révolutionnaire !.....

Le 21 mars 1793, on publia le fatal décret ordonnant l'expulsion des Religieuses et l'occupation du monastère par un régiment des Allobroges. Le château de Duingt fut mis à la disposition de la Communauté par la famille de Sales qui se retira à l'étranger. Les Sœurs prirent alors la détermination d'emporter avec elles les saintes Reliques. La permission obtenue du grand-vicaire, le 25 mars, un chanoine de la Cathédrale et le chirurgien du Monastère, Rochette dit la Sonde, secondèrent les Sœurs dans la triste opération. Les saintes Reliques, enveloppées dans des draps blancs, roulées et ficelées dans deux matelas, sont déposées au fond d'une barque, et dans la nuit du 26, elles traversent le lac, sous la protection du brave chirurgien et de quatre vénérables religieuses. Une trahison découvrit bientôt le secret de l'enlèvement, aussitôt les municipaux arrivent dans l'église, constatent que les châsses ne contiennent plus leurs précieux dépôts et déclarent les religieuses coupables de lèse-nation, comme si les saintes Reliques n'étaient pas la propriété la plus sacrée et la moins aliénable des Filles de la Visitation. Les Commissaires signifèrent à la Mère Marie-Amédée du Noyer de sortir du Monastère ainsi que ses religieuses ; elles allèrent rejoindre au château hospitalier les quatre Sœurs qui avaient accompagné les saintes Reliques.

Quelques jours plus tard un commissaire et trente cavaliers se présentèrent à Duingt au nom de la municipalité pour les réclamer. Une barque ornée de feuillage et pavoisée les ramena triomphalement à Annecy vers sept heures du soir. Le maire, la garde nationale et le peuple les reçurent du son de la musique et des cloches de la ville. Elles furent replacées dans leurs châsses et confiées à quelques religieuses demeurées dans un petit appartement qui avait une grille sur l'église. Ces Messieurs leur enjoignirent de veiller sur les saintes Reliques dont elles répondraient, dirent-ils. Un jour, le 26 avril, elles s'aperçurent qu'on avait dérobé des plaques d'argent qui ornaient la châsse de saint François de Sales, elles en avertirent le maire, qui vint

aussitôt, accompagné de plusieurs municipaux. Après bien des recherches, on constata que le cadenas de la grille de Communion avait été rompu et que les soldats logés dans le Monastère avaient pu s'introduire dans l'église. Ce vol ayant réveillé les inquiétudes de la population, les autorités délibérèrent de faire transporter les châsses à la Cathédrale.

Dès le matin du jour fixé pour ce transfert, le canon en donna la nouvelle à toute la ville. A dix heures, le maire et la municipalité, l'évêque intrus et son grand-vicaire firent enlever les châsses ; c'étaient les municipaux qui les portaient sur leurs épaules. Le pauvre peuple poussait des cris de joie en accompagnant cette triste procession jusqu'à la Cathédrale. Saint François de Sales fut déposé sur le maître-autel et sainte Jeanne-Françoise de Chantal sur une haute table dans la chapelle de la Sainte Vierge.

Le feu de la persécution s'animant toujours plus, quatre chrétiens zélés et courageux, MM. Amblet, Burquier, Rochette et Balleydier, tous d'Annecy, craignirent la profanation des saintes Reliques, et résolurent de les sauver. Ils allèrent prendre des ossements dans les caveaux du Monastère de Sainte-Claire, les purifièrent et les mirent en ordre en les réunissant par des fils de fer. Il s'agissait ensuite de substituer ces deux squelettes à ceux de saint François de Sales et de sainte Jeanne de Chantal.

M. Burquier, second sacristain et dépositaire des clefs de la cathédrale se rendit en grand secret dans la sacristie pendant la nuit du 21 au 22 janvier 1794, tandis que, par le canal voisin, ses trois amis s'y introduisaient avec les deux squelettes. La périlleuse substitution commença ; elle était déjà bien avancée, quand un cri parti d'une auberge voisine : " Il y a du feu et des gens dans l'église, " fit craindre aux braves chrétiens d'être découverts. Immédiatement, leurs lumières furent éteintes et M. Amblet se cacha dans la châsse de la Sainte, bien décidé à effrayer quiconque se hasarderait à venir. Bientôt le calme se fit, et le pieux sauvetage s'acheva. On descendit dans le canal par une échelle, quelques pas seulement restaient à franchir jusqu'à la maison Amblet où les saintes Reliques, renfermées dans des caisses de sapin, furent cachées entre deux étages, sous le plancher d'une chambre.

Les Supérieurs ecclésiastiques furent informés de tout ; au fort même de la persécution, M. Dubouloz, chanoine de la Cathédrale et vicaire général, vint à Annecy pour recueillir les témoignages des quatre courageux bourgeois, reconnaître les Reliques, et dresser un procès-verbal détaillé qu'il remit à M. Burquier. Une attestation du fait accompli dans la nuit du 22 janvier fut écrite aussi sur le revers d'une des lettres reposant sur la poitrine du Saint depuis 1705.

Quatre jours après l'heureux enlèvement, paraissait l'arrêté d'Albitte ordonnant que toutes les *machines religieuses* fussent enlevées des lieux publics ou anéanties.

Les administrateurs d'Annecy se croyant toujours possesseurs des corps saints, retirèrent les deux châsses de la Cathédrale et les déposèrent dans une sacristie, avec l'intention de les sauver.

Le 4 octobre 1796, ils les visitèrent, et les ayant trouvées sans ferremens, ils jugèrent à propos, " pour éviter tout abus, de faire déposer les ossements, qu'ils croyaient être de saint François de Sales et de Françoise Frémiot de Chantal, dans deux châsses de noyer, " qui furent clouées et scellées par eux, " à huit endroits différents aux extrémités, sur cire rouge, du sceau de la municipalité, " puis déposées dans un caveau derrière la sacristie, sur la serrure de laquelle les scellés furent apposés.

Ces mesures font honneur à la municipalité d'Annecy, mais le secret d'Amblet et de ses trois amis fut-il sourdement divulgué ? Peut-être, car en 1803, on n'avait plus foi aux reliques cachées dans le caveau de la cathédrale. Lorsque le Concordat eut décrété le rétablissement du culte catholique, on fut moins discret, et les habitants d'Annecy hâtaient de leurs vœux l'heure où les saints ossements seraient rendus à la vénération publique.

Monseigneur de Mérinville, évêque de Chambéry et de Genève, en fit la reconnaissance en 1804 ; il était réservé à son successeur, Mgr de Solles, de restituer à la piété des fidèles les saints corps et de leur faire rendre de magnifiques honneurs.

V

Les Reliques après la Terreur

Le 26 mai 1806, Mgr de Solles renouvela la vérification des Reliques, et il fut établi et mis hors de doute que les précieux restes de saint François de Sales et de sainte Jeanne de Chantal, gardés dans la maison Amblet, étaient bien les mêmes qui avaient reposé avant la Révolution, dans l'église du premier Monastère de la Visitation.

On décida de les transporter dans les églises des deux paroisses d'Annecy: Saint-Pierre et Saint-Maurice.

Cette translation fut annoncée dès la veille, à midi, par le son de toutes les cloches et par plusieurs décharges de mortiers. La joie du peuple éclatait de toutes parts, tandis que Mgr de Solles, faisait placer dans une châsse d'un riche travail, le corps du saint Evêque de Genève. Dans la chapelle ardente où il resta exposé à la vénération des fidèles jusqu'au lendemain, se succédèrent pendant la nuit les Prêtres, les Religieuses, les confrères de la Sainte-Croix, du Saint-Sacrement et du Rosaire.

Le lendemain, 28 mai, à 7 heures du matin, Mgr de Solles, suivi d'un nombreux clergé, se rendit à l'église Saint-Pierre splendidement décorée. Le Curé attendait l'Evêque à la porte, et lui adressa un discours. Puis la procession se mit en marche vers la chapelle ardente dressée dans la cour de la maison Amblet et Burquier. Là, Monseigneur encense la relique, on chante une Antienne et une Oraison du Saint; et huit prêtres revêtus de dalmatiques prennent sur leurs épaules la précieuse châsse. On traverse toutes les rues de la ville, ornées de feuillage et embellies avec tout le soin et le zèle qu'inspire cette fête religieuse. Des guirlandes, des couronnes de fleurs pendent de tous côtés; des reposeirs, placés de distance en distance et magnifiquement parés servent d'autels pour recevoir quelques instants les Reliques vénérées.

A la tête de la procession était porté l'étendard de la paroisse, représentant d'un côté saint Pierre et de l'autre saint François de Sales, portraits sortis du pinceau du peintre Moreau, élève de David.

Marchaient ensuite les Confrères du Rosaire, du Saint Sacrement et de la Sainte-Croix ; les Religieuses des différents Monastères parmi lesquelles on remarquait celles de la Visitation, en costume de leur Ordre ; le clergé de la ville et plus de deux cents prêtres étrangers ; Messieurs les chanoines en habit de chœur ; la musique faisant retentir les airs d'une mélodie triomphale, à la fin de chaque strophe des hymnes chantées par le clergé.

Huit enfants habillés en anges précédaient immédiatement la Sainte Relique devant laquelle ils jetaient des fleurs. Aux quatre angles de la châsse, quatre chanoines de l'église Cathédrale portaient des flambeaux allumés, douze gardes nationaux formaient un cortège d'honneur.

Suivaient les membres de l'illustre famille de Sales : la Marquise et sa fille unique, Pauline, descendante directe de Louis de Sales, frère du Saint ; le Comte Paul-François de Sales, avec sa mère et sa sœur, de la branche aînée de la Maison de Sales, dont la souche fut Louis, frère de M. de Boisv.

Mgr de Solles, entouré de ses Vicaires-Généraux, MM. De Thiollaz et Bigex, et de M. de la Palme ; le Président du Tribunal civil, le Maire et les autres autorités étaient suivis d'une foule immense d'hommes et de femmes, dans l'attitude la plus religieuse.

A la rentrée de la procession dans l'église Saint-Pierre, un aigle doré saisit l'étendard paroissial, et l'éleva au haut de la voûte, où il resta suspendu comme un monument de cette fête et de la libéralité de M. Paul-François de Sales qui en fit le cadeau à l'église.

L'Evêque célébra pontificalement le Saint Sacrifice auquel assistèrent les anciens chanoines

de la Cathédrale de Genève, les parents du Saint à des places réservées, les autorités en grand costume dans les stalles, à leur ordinaire.

Le panégyrique du Saint fut prononcé par M. le chanoine Dubouloz, qui prit pour texte de son discours ces paroles de l'Ecclésiastique : *Ossa ejus pullulent de loco suo et nomen ejus permaneat in aeternum* " Que ses ossements reflleurissent dans son tombeau, et que son nom soit éternel. "

A l'issue de la Messe, le peuple, avide de voir son bien aimé Protecteur dans sa châsse, se précipite en foule vers l'autel où il était déposé. Les uns prient M. le Curé de la paroisse de faire toucher à la Relique des croix, des chapelets, des médailles, etc. ; d'autres offrent des ex-voto ; ceux-ci se prosternent et pleurent de joie, ceux-là lèvent les yeux et les mains au ciel ; rien ne peut suffire, semble-t-il, à la foi et à la piété de ces heureux enfants qui ont retrouvé leur Père.

Vers les six heures du soir, Mgr de Solles, les autorités, le clergé et la foule se rendirent de nouveau à Saint-Pierre. On chanta le *Te Deum*, et l'Evêque donna la bénédiction du Saint Sacrement.

La clarté d'un si beau jour, dit le narrateur ¹⁰² en terminant son récit, s'est prolongée jusqu'à minuit par une illumination superbe et digne de la fête. Sans être commandée par aucune autre autorité que celle de la religion, elle a été générale.

Toutes les cérémonies qui eurent lieu pour la Translation des Reliques de saint François de Sales furent pareillement observées le lendemain, 28 mai, pour celle de sainte Jeanne de Chantal, à l'église Saint-Maurice : même ordre, même pompe, même solennité. Le vénérable corps reposait dans une châsse de bois peint couleur d'ébène, avec des moulures dorées. Quatre petites glaces de Venise laissaient voir la Sainte, revêtue du costume de la Visitation.

L'orateur de la fête fut M. Garin, chanoine de la Cathédrale et curé de Chambéry. Son texte était tiré de l'éloge de Judith : *Tu gloria Jerusalem, tu laetitia Israel, tu honorificentia populi nostri.* " Vous êtes la gloire de Jérusalem ; vous êtes la joie d'Israël ; vous êtes l'honneur de notre peuple. "

Comme la veille, le *Te Deum* fut chanté le soir en présence des autorités religieuses et civiles, et la ville entière illuminée à l'entrée de la nuit.

VI

Restauration du 1er Monastère de la Visitation d'Annecy. Translation des Reliques de saint François de Sales et de sainte Jeanne Françoise de Chantal dans la nouvelle église. (1820-1826)

Depuis les fêtes de 1806, la restauration de la *Sainte Source* était le désir ardent de tous les cœurs. Dieu permit que cette entreprise fut ajournée jusqu'en 1820, la grande difficulté était le défaut de ressources pécuniaires pour dégager les bâtiments acquis pendant la révolution. Dès

¹⁰² - M. Chevalier, curé de l'église paroissiale de Saint-Pierre d'Annecy, 30 juin 1806.

1818, M. de Thiollaz, père spirituel de la Communauté avant 1793, recueillit des aumônes pour la reconstituer ; pauvres et riches unirent leurs dons à ceux des Visitations de France, et en 1820, les fonds étaient assez considérables pour permettre d'entreprendre la construction d'un nouveau couvent, car il fallut, hélas, renoncer au recouvrement de " la grande Visitation ". En même temps, M. de Thiollaz rappela de Lisbonne, la Mère Joseph- Victoire Vallette, professe du premier Monastère d'Annecy, qui, en 1784, avait coopéré à l'introduction de la Visitation en Portugal. Cette vénérable religieuse n'eut pas la consolation d'installer dans les nouveaux bâtiments les Sœurs qu'elle rejoignit à Annecy au mois de juin 1822, car elle mourut à la fin de l'année suivante.

La petite Communauté qui mit à sa tête une Supérieure du Monastère du Mans, ne prit possession du couvent inachevé que le 2 juillet 1824. Charles-Félix et sa femme Marie Christine de Bourbon s'en étaient constitués les insignes bienfaiteurs ; la pieuse princesse fit bâtir à ses frais l'aile des bâtiments qui regarde le midi, et l'église dont le roi posa la première pierre en 1824. Deux ans plus tard, le sanctuaire était prêt à recevoir le précieux dépôt des Reliques des Saints Fondateurs de la Visitation.

Rappelons en quelques mots ces mémorables fêtes dont la description nous a été conservée par divers témoins oculaires.

Dès le 24 juillet, Mgr de Thiollaz y convoquait le clergé et les fidèles de son diocèse, et publiait l'Indulgence plénière concédée par le rescrit de Léon XII à tous ceux qui, confessés et communiés, visiteraient l'église de la Visitation les 21 et 23 août et durant leurs octaves, et y prieraient aux intentions du Souverain Pontife. Cette Indulgence est à perpétuité, les anniversaires de ces fêtes devant être célébrés chaque année.

La France et les pays circonvoisins s'unirent pour rendre de solennels honneurs à nos glorieux Saints. Les personnages les plus illustres se rendirent à ces fêtes, ou s'y firent représenter. Les souverains de Sardaigne, Charles-Félix et Marie-Christine, avaient, deux années auparavant, promis d'y assister. Ils descendirent au palais épiscopal le 19 au soir, la foule les acclama avec enthousiasme ; à leur arrivée et les quatre nuits suivantes, la ville s'illumina brillamment. .

Pour rehausser l'éclat de ces solennités, Annecy déploya toutes ses richesses. " On ne voyait dans la ville, disent les chroniqueurs, que drapeaux bleus aux armes de Savoie, tentures et guirlandes de fleurs. " La rue qui conduit à la Visitation avait été transformée en avenue de hauts sapins liés les uns aux autres par des festons de verdure ; ils étaient surmontés d'une tente qui dérobaient la foule aux ardeurs du soleil. Rien n'égalait la beauté des décorations de la façade de la nouvelle église.

Messieurs du Chapitre, gardiens des reliques de saint François de Sales depuis 1806, avaient fait orner de pins et de portiques de feuillages le perron et les abords de la cathédrale. C'est là que, le 21 août, à huit heures du matin, partit le cortège qui accompagna les reliques de saint François de Sales à l'église de la Visitation. Il se déploya à travers les rues de la ville dans l'ordre suivant :

Les bannières, la croix de la Cathédrale et celles de la paroisse ouvraient la procession.

Puis, venaient les Confréries du Saint-Sacrement, du Rosaire et de la Sainte-Croix, cette dernière fut établie par le Saint ; les Prêtres du diocèse et de l'étranger, on en a compté environ 600 ; les Chanoines des diverses Cathédrales.

Onze princes de la sainte Eglise formaient un cortège d'honneur à la sainte châsse, c'étaient: Mgr de Rivaz, Abbé de Saint-Maurice en Valais, Mgr de Thiollaz, évêque d'Annecy ; Mgr Billiet, évêque de Maurienne ; Mgr Martinet, évêque de Tarentaise ; Mgr Rey, évêque de Pignerol ; Mgr . Devie, évêque de Belley ; Mgr Bigex, archevêque de Chambéry ; Mgr des Pins, administrateur du diocèse de Lyon ; Mgr Yenni, évêque de Lausanne ; et Mgr de Bonald, évêque du Puy, portaient les cordons des angles de la châsse. Douze flambeaux entouraient les saintes reliques, ils étaient portés au nom de l'Evêque, du Chapitre et de la ville.

Mgr de Quélen, assisté des deux vicaires généraux du diocèse, MM. Carlin et Poncet,

marchaient immédiatement après la sainte châsse.

Les carabiniers royaux formaient une garde d'honneur aux Prélats et aux saintes reliques.

Suivaient, cinq Chevaliers de l'Ordre suprême de l'Annonciade : les marquis d'Yenne, de Villa Hermosa, de Saint Séverin, les chevaliers de Sonnaz et Ferrero della Hermosa ; la famille de saint François de Sales, représentée par la Marquise de Sales et son petit-fils, M. de Roussy ; la comtesse de Sales, sa fille et sa belle fille ; le comte d'Andezeno, gouverneur du duché de Savoie et son état-major ; le commandant de la ville ; la noblesse du pays et des environs, le tribunal et les autorités de la ville, enfin un peuple immense de tout âge, de tout pays et de toute condition.

Trois sociétés musicales échelonnées dans les rangs unissaient leurs mélodies au chant des hymnes de notre glorieux Saint, la ville tout entière formait un immense concert de musique.

L'église de la Visitation ne pouvait contenir une si grande foule. La procession dut se replier sur elle-même pour laisser pénétrer dans l'enceinte les membres du Clergé.

Est-il besoin de parler de l'émotion des Religieuses de la Visitation lorsqu'elles virent passer devant leur grille la châsse de leur Bienheureux Père ! Trois d'entre elles s'étaient consacrées à Dieu. devant ses saintes reliques au premier Monastère ; on sait les tempêtes qu'elles avaient essuyées. Le souvenir de ces mauvais jours s'évanouit en un instant : leur Bienheureux Père leur était rendu.

Pendant que la châsse était placé sur l'autel, le roi et la reine parurent avec leur cour à la tribune que Mgr de Thiollaz leur avait fait préparer. La Messe pontificale fut célébrée par Mgr l'Archevêque de Paris et chantée par Mes sieurs les Amateurs de la ville. A cinq heures, un enfant de nos montagnes, Mgr Rey, évêque de Pignerol, prononça le panégyrique du Saint. L'éminent orateur avait pris pour texte : *Erit sepulcrum ejus gloriosum*. La Savoie et la France étaient habituées à sa. pénétrante et rare éloquence. La cour, le clergé et la ville l'entendirent cette fois avec un enthousiasme indéfinissable. Pendant le discours, Mgr de Quélen laissa échapper ces paroles : " Cet éloge ajoute à la gloire de ce tombeau déjà si glorieux. "

Le 23 août, ces splendides fêtes furent renouvelées en l'honneur de sainte Jeanne-Françoise de Chantal. Le cortège se forma à l'église Saint-Maurice qui abritait les reliques de la Sainte depuis 1806. Les cordons de la châsse étaient portés par Mgr de Pignerol, Mgr du Puy, Mgr de Lausanne et Mgr de Paris.

Un flot de peuple circulait pieusement dans les rues. On a évalué à trente-six mille le nombre des étrangers qui vinrent durant ces dix jours, vénérer les reliques de nos glorieux Saints et gagner l'Indulgence plénière.

Chaque année, le peuple célèbre l'anniversaire de ces fêtes avec le même élan de joie. Les habitants de la campagne, nomment cette neuvaine, " *les Indulgences* " ou encore " *la Saint-François d'été* ". Ils accourent en foule entendre la divine parole qui leur est annoncée deux fois le jour, s'approcher des Sacrements et gagner l'Indulgence attachée à la visite de l'église de la Visitation. Souvent on en a vu à une heure avancée de l'après-midi, parfois même à six heures du soir, se présenter à la Table sainte. Partis de leurs demeures à la première heure, ils oublient dans une fervente prière aux pieds de leurs chers Saints leur long jeûne et les fatigues du voyage.

Ces faits sont plus rares depuis que les moyens de communications se sont multipliés. Au reste, chaque année, les fidèles sont avertis que la condition de l'Indulgence ne prescrit point la sainte Communion dans l'église de la Visitation. Il est seulement requis d'y réciter quelques prières aux intentions du Souverain Pontife. Chacun peut donc, pour plus de commodité, faire la sainte Communion dans sa paroisse respective. Malgré cette licence, on compte jusqu'à environ six mille communions au sanctuaire de nos Saints pendant les exercices de la Neuvaine.

VII

Second centenaire de la Canonisation de Saint François de Sales

(1865)

Pour avoir une idée de ce que furent " les fêtes de 1865 " comme on dit encore maintenant, il faut lire les ouvrages de deux témoins oculaires: M. le chanoine Ruffin et M. Alphonse Despine, ancien professeur de droit, membre de la Société Florimontane. Ils écrivent sous l'émotion des grandioses spectacles qu'ils ont contemplés, alors que la ville d'Annecy ressemblait à un vaste sanctuaire qui comptait autant de nefs qu'il y a de rues et de places publiques. Tout était envahi par un peuple venu de tous les points de la Savoie, de la France, de la Suisse et des pays les plus éloignés. Le nombre des pèlerins a été évalué à cent mille. " Foule dans les rues, les chapelles, les églises et surtout aux abords de la Visitation, relate un journal *l'Industriel* les maisons sont pleines, tous les appartements transformés en dortoirs, les auberges regorgent de monde et durant les nuits mêmes, les places, les rues étaient sillonnées par des foules qui venues trop tard n'avaient pu trouver un logement. "

" Nos fêtes viennent de se terminer, écrit un témoin, avec une pompe et une splendeur qui dépassent de beaucoup tout ce qu'on aurait osé espérer ou même imaginer. Jamais Annecy ne vit une pareille gloire, jamais l'enthousiasme religieux ne s'était manifesté sous des formes plus touchantes, jamais François de Sales ne fut l'objet d'une plus ravissante ovation. L'imagination reste comme écrasée sous le poids d'un tel triomphe et le cœur tout rempli des délicieuses émotions qui l'ont enivré pendant cette octave de solennités, dont le souvenir se conservera de générations en générations comme le plus digne hommage rendu au plus aimable des Saints... "

Et un autre : " On ne saurait se faire une idée de la joie religieuse, du paisible enthousiasme qui a rempli la ville d'Annecy depuis le 19 avril jusqu'au 26, octave de la fête. Le ciel se joignit à la terre... ce bel azur doux et plein de vie était le vrai symbole de ce que fut ici-bas le bienheureux François de Sales... Dans cette délicieuse octave il est venu près de vingt (pèlerinages) donner cette touchante édification qui nous transporte en plein moyen-âge, et nous rappelle les processions du Chablais venant s'agenouiller aux pieds de leur Apôtre aux Quarantes Heures de Thonon ; où les processions des Confrères de la Sainte-Croix le Président Favre et saint François de Sales en tête, allant vénérer, à Aix, une parcelle de la Sainte Croix. J'avais (c'est Mgr de Ségur qui parle) été chargé de recevoir toutes ces processions, de leur souhaiter la bienvenue, au nom du cher saint François de Sales et de Monseigneur d'Annecy et d'exciter ces bons fidèles à puiser à pleines mains toutes sortes de bénédictions et de bons propos dans cette châsse bénie qu'ils venaient vénérer. Plus d'une fois les excellents curés de la catholique Savoie pouvaient à peine, à cause des larmes qui étouffaient leur voix, chanter en arrivant l'Oraison du Saint. Les Communions étaient nombreuses, les Messes se succédaient sans interruption, depuis quatre heures du matin jusqu'à midi, aux autels de la petite église de la Visitation. "

Seize Prélats assistèrent aux solennités : LL. EE. les Cardinaux Matthieu, archevêque de Besançon ; Donnet, archevêque de Bordeaux ; Billiet, archevêque de Chambéry ; Bonnechose, archevêque de Rouen.

NN. SS. Magnin, évêque d'Annecy ; Vibert, évêque de Saint-Jean de Maurienne ; Turinaz, évêque de Moûtiers ; Marilley, évêque de Lausanne et Genève ; de Langalerie, évêque de Belley ; Nogret, évêque de Saint-Claude ; Jordany, évêque de Fréjus et Toulon ; de Preux, évêque de Sion ; de Charbonnel, évêque de Toronte, coadjuteur de Lyon ; Bagnoux, évêque de Bethléem ; Mermillod, évêque d'Hébron, coadjuteur de Genève ; de Ségur, chanoine de Saint-

Denis.

Le cardinal Matthieu, le cardinal de Bonnechose, Mgr de Langalerie, Mgr Mermillod furent les principaux orateurs des fêtes ; la foule était avide d'entendre ces princes de l'Eglise se proclamer son bonheur d'avoir pour père et pour protecteur au ciel le doux saint François de Sales.

Le 26 avril, jour de la clôture des exercices, fut un jour du ciel pour la petite cité d'Annecy ; pendant toute la nuit les huit grandes routes qui y aboutissent ne cessèrent de verser des flots de peuple ; on comptait les voitures par centaines, la ville était trop petite, les rues, les places publiques regorgeaient de monde. Dans les deux grandes rues, celles des Boucheries et de l'Evêché la circulation d'abord très gênée, devint impossible.

A huit heures, les cloches lancées à joyeuse volée, annoncent la cérémonie solennelle. La foule se range le long des rues, car les longues processions appelées à faire cortège à la châsse de saint François de Sales, de l'église de la Visitation à la Cathédrale, s'empressent et arrivent de toutes parts, se conformant à l'ordre tracé par le programme.

Après les écoles des enfants, les pensionnats de jeunes filles, les Enfants de Marie en costume blanc, venaient les élèves du Collège Chapuisien suivant ses deux bannières dont l'une portait ces mots : " Saint François de Sales, élève du Collège d'Annecy, priez pour nous. " Puis suivaient les diverses Confréries des paroisses, les délégués des diocèses, les pèlerinages d'hommes, celui de Thorens entre autres, les Mères chrétiennes et les Dames de Charité, les membres des divers Ordres religieux, les délégués des Monastères de la Visitation, etc. Enfin venait la Châsse portée par des ecclésiastiques en aube et dalmatique blanches. Suivaient les membres de la famille du Saint et ses alliés, S. E le Cardinal Billiet qui présidait la cérémonie et LL. EE. les Cardinaux de Bonnechose, Donnet et Matthieu.

Derrière eux venaient les Evêques et les représentants du gouvernement. .

La procession touchait encore au Monastère que la tête de ses longues colonnes, marchant sur quatre lignes, avait dépassé le terme du pèlerinage, ayant parcouru la rue Royale, la rue du Pâquier, le quai de l'Hôtel de Ville, la rue Saint Maurice, le pont et la rue dle la Perrière, puis celle de l'Isle, de Sainte-Claire, des Boucheries et de l'Evêché... Sur tout le parcours s'étendait une muraille humaine, et au-dessus, les fenêtres, les mansardes, les saillies même étaient couvertes de spectateurs. La Messe pontificale, célébrée à la Cathédrale par le cardinal de Bordeaux, commença vers dix heures ; la châsse du Saint avait été déposée sur une estrade au milieu du sanctuaire. Après l'évangile, Son Eminence descendit vers les balustrades du chœur pour adresser à l'auditoire une magnifique allocution sur ce texte : *Omnibus omnia factus sum*. La presse reproduisit ce panégyrique que trop peu de fidèles avaient pu entendre.

La Messe fut chantée à grand orchestre. La composition, œuvre de M. Michaud d'Annecy, date de 1789. Elle fut exécutée lors de la translation de 1826.

Il était plus de midi lorsque les Prélat's sortirent de la Cathédrale pour se rendre au palais épiscopal dans le même ordre qu'ils en étaient sortis quatre heures auparavant.

A l'heure des Vêpres, ils quittent de nouveau l'Evêché. S. E. le cardinal de Besançon comme officiant est en chape, mitre et crosse ; le cardinal de Chambéry a revêtu la cappa magna. Après les Vêpres, le cortège se reforme pour rentrer à la Visitation. Une surprise attendait le peuple qui allait être privé du bonheur de réinstaller la châsse du saint Pontife dans l'église de la Visitation, trop petite pour recevoir même le Clergé ; Monseigneur d'Annecy avait fait transformer en estrade l'arc de triomphe qui s'élevait à l'extrémité de la rue Royale. Tous les Prélat's y prirent place et devant la châsse portée sur les épaules de douze prêtres, S. E. le Cardinal de Besançon prononça une courte et touchante allocution sur ce texte : *Hic est sacerdos magnus qui in vita sua effulsit domum et in diebus suis corroboravit templum*. Et les seize Prélat's unissant leurs voix et leurs mains pour appeler les bénédictions du Tout-Puissant sur la foule, tous les genoux se plient, toutes les têtes s'inclinent, jusqu'aux balcons les plus éloignés, le silence se fait un instant.

Ce fut un magnifique spectacle... l'affluence était énorme, la rue entière frémissait comme les ondes d'un lac...

Après *l'Amen* solennel, le cortège des Pontifes et des ecclésiastiques pénétra dans l'église au chant du *Te Deum*, la Châsse est replacée sur le lit d'honneur, et S. E. le Cardinal Matthieu donne la bénédiction du Très-Saint Sacrement, mais auparavant Mgr d'Annecy se lève et, debout devant les reliques vénérées, il prononce d'une voix émue l'acte d'une nouvelle consécration de sa personne, de sa ville épiscopale et de son diocèse à saint François de Sales.

La fête était terminée.....

VIII

Premier centenaire de la Canonisation de Sainte Jeanne -Françoise de Chantal (17-21 août 1867)

Bien touchante aussi furent les fêtes célébrées à Annecy en l'honneur de sainte Jeanne-Françoise de Chantal, l'année centenaire de canonisation. Fixées au 18, 19, 20 et 21 août, toutes les cloches de la ville les annoncèrent dès la veille et elles furent inaugurées par la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement dans l'église de la Visitation. Chaque jour, Messe pontificale, et sermon matin et soir, réunirent aux pieds de la Sainte un grand nombre de fidèles.

Le dimanche, 18 août, les deux paroisses d'Annecy vinrent en procession, à 6 heures du soir, lui rendre leurs hommages, et le jour de sa fête, 21 août, sainte Jeanne rendit la visite aux habitants de la cité. Ses Reliques portées par les membres du Clergé, au milieu d'un cortège d'Evêques, de Prêtres nombreux et d'une foule compacte, parcoururent les rues magnifiquement parées des Boucheries, de Sainte Claire de l'Isle et de la Perrière, passa le quai de l'Hôtel de Ville et rentra par la rue du Pâquier et la rue Royale, à l'église de la Visitation. Les symphonies de la musique municipale alternaient avec les chants du Clergé.

Au soir de ce jour, l'illustre historien de la Mère de Chantal, l'Abbé Bougaud, vicaire général d'Orléans, plus tard évêque de Laval, prononça le panégyrique. Nous n'en ferons pas l'éloge ¹⁰³, le nom de l'Abbé Bougaud est au-dessus de tout éloge : les échos de sa grande voix, la voix d'un amour plein d'admiration pour notre incomparable Sainte, sont restés au fond des âmes de tous les assistants. La Bénédiction du Très Saint-Sacrement et le *Te Deum* terminèrent ces jours de fêtes et ouvrirent les exercices de la Neuvaine annuelle qui en fut comme l'octave. Le soir, la ville fut brillamment illuminée.

IX

Fêtes du Doctorat de saint François de Sales (20-22 août 1878)

Après l'examen solennel que le Pape Clément VIII voulut faire subir au Prévôt de Sales,

¹⁰³ - Ce remarquable discours a été imprimé (Annecy, Charles Burdet 1867).

devant l'assemblée des Cardinaux, lorsqu'il lui conféra la coadjutorerie du siège épiscopal de Genève, descendant de son trône et " pleurant de *joie*, le Pape alla embrasser l'humble François et lui dit tout haut : Buvez mon fils des eaux de *vo*tre citerne et des *flots* de *vo*tre puits ; **que votre fontaine déborde, et distribuez vos eaux par les places publiques.** " Ces paroles prophétiques, réalisées pendant la vie du saint Evêque et les deux siècles et demi qui suivirent sa mort, furent comme la première déclaration de son Doctorat.

Il appartenait à l'immortel Pie IX, qui avait placé sur les autels Marguerite-Marie Alacoque tenant entre ses mains le Cœur de Jésus, centre et résumé de toute la doctrine de saint François de Sales, de prononcer l'oracle infaillible qui mettait le doux Evêque de Genève au rang des Docteurs de l'Eglise universelle.

Ce fut le 19 juillet 1877 que le Pape signa le Décret ; des Lettres Apostoliques, en date du 16 novembre suivant, l'annoncèrent au monde entier. Mgr Magnin, évêque d'Annecy, alla aussitôt déposer aux pieds de Pie IX mourant l'expression de sa joie reconnaissante et de celle de son diocèse. Puis Sa Grandeur fit la publication du Décret qui fut lu dans toutes les églises le 3 février 1878. Hélas ! cette même semaine Pie IX allait recevoir au ciel la couronne des Successeurs de Pierre, toute rayonnante du triomphe qu'il venait de décerner au nouveau Docteur.

A l'heure de la proclamation du Doctorat, l'église de la Visitation qu'on reconstruisait, était sans façade, ouverte à tous les vents. Les saintes châsses avaient été transportées à l'intérieur du Monastère. On n'attendit pas l'achèvement de l'édifice, la solennité fut fixée à la fête de sainte Jeanne Françoise de Chantal. Qui plus qu'elle se réjouissait de la gloire de celui que, la première, elle avait appelé " un Docteur saint et inspiré de Dieu " ?

Il faut renoncer à dépeindre l'empressement général pour préparer la décoration des maisons, des rues et des places publiques ! Un témoin oculaire ¹⁰⁴ compare la ville d'Annecy à une ruche ou plutôt à une fourmilière, tant l'animation, l'empressement règnent en tous sens et en tout lieu. Pas d'abstention. Aucun quartier, nulle ruelle, point de logis autour duquel ne se déploie une ardente activité ; à commencer par la tour de Notre-Dame, au sommet de laquelle un vaillant ouvrier hisse une immense oriflamme, jusqu'à la chambrette où la pauvre femme s'agite et s'empresse. empressement non pas de celui qui déplaît à notre Saint, car il est joyeux, gracieux, fraternel et cordial.

Pins, sapins, genévriers sont descendus de la montagne. Agrémentés de fleurs, de festons, de banderoles, ils vont dessiner les deux côtés des rues. On en décore les places publiques, les abords et l'entrée des maisons, tandis que plus haut, balcons, fenêtres, lucarnes, tout se pavoise et se tapisse de verdure, s'encadre dans les fleurs et la mousse, si bien que la ville entière a tous les airs et la fraîcheur d'un grand bosquet fleuri.

La douce et rayonnante mémoire de saint François de Sales illuminait la cité toute entière : à lui les pensées, pour lui les sacrifices et les fatigues. Nulle part on ne l'a mieux compris qu'en parcourant le vieil Annecy, les quartiers sombres et les petites ruelles qui serpentent autour du Château. Là ne devaient passer ni les étrangers, ni les processions, ni la sainte Châsse, et cependant nulle part on n'a mieux senti battre le cœur du peuple d'Annecy pour son saint Evêque. Les fleurs brillantes, les gazes légères, les riches bannières ne s'étaient point dans ces rues, mais les robustes branches de feuillage, les fleurs des champs, les festons de mousse étaient prodigués. Et partout, saint François de Sales était présent jusque dans les moindres décors.

Plusieurs familles possèdent des portraits du Saint très respectables ; ils viennent des ancêtres, ils passeront aux enfants ils tiennent la place d'honneur au logis. Tous ces tableaux ont été de nos fêtes, on les avait exposés aux regards du public au dessus ou dans l'embrasure des fenêtres. A défaut de portraits anciens, l'image en gravure du saint s'établait partout, sans distinction de format et de mérite, petite et grande, grossière et artistique.

¹⁰⁴ - M. le Chanoine Brasier, qui a publié *l'Histoire de la Cause du Doctorat de Saint François de Sales.* - Annecy, Abry, 1878. Nous résumons les détails donnés dans cet ouvrage.

Une ombre cependant - elle était prévue - se trouva au tableau des fêtes. L'église de la Visitation, tout encombrée d'échafaudages, la façade au tiers de sa hauteur, ne put être le théâtre de la solennité. On disposa cependant le sanctuaire pour recevoir la châsse de saint François de Sales ; les murs furent couverts de draperies, comme aussi les piliers de la nef. Un autel y fut installé, ainsi qu'un grand tableau qui dominait toute l'église. C'était l'apothéose du nouveau Docteur, couronné par deux anges, entouré de douze têtes de chérubins, ayant à ses pieds deux autres anges, portant une légende tirée du Décret pontifical.

Le 19, toutes les cloches à grande volée saluèrent l'arrivée des Evêques. Sans attendre ce signal, une foule les attendait aux abords de la gare dès midi et demi, compacte, empressée, s'inclinant sous leur première bénédiction.

La Cathédrale pavoisée et décorée de quatorze grands médaillons rappelant en gros caractères les principaux faits de la vie du Saint qui se sont passés dans ses murs, devait suppléer à l'église de la Visitation. A cinq heures, elle était comble, sa croix introduit dans l'enceinte le cortège des Evêques. S. E. le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen, officiant de la fête, S. G. Mgr Pichenot, archevêque de Chambéry, Mgr Magnin, évêque d'Annecy, Mgr Rivet, évêque de Dijon, Mgr Rosset, évêque de Maurienne, Mgr Turinaz, évêque de Tarentaise, Mgr Gros, démissionnaire du même siège, Mgr Bagnoux, évêque de Bethléem, sont précédés d'un nombreux clergé accouru de tous les diocèses voisins. S. G. Mgr Pichenot entonne le *Veni Creator*, mais il appartenait à un cardinal de la sainte Eglise de prononcer le premier *mot* des fêtes. S. E. Mgr de Bonnechose les annonce du haut de la chaire¹⁰⁵. La Cantate *O Doctor Optime* du R. P. Clerc, très bien exécutée par la Maîtrise, fait entendre la plus harmonieuse invocation à notre grand Docteur.

Après la Bénédiction du Saint-Sacrement, la procession se reforme et se dirige vers la Visitation, pour escorter la Châsse de saint François de Sales qui doit être transférée du cloître intérieur au sanctuaire de l'église. Sur un trône de fleurs et de lumière, elle était prête à franchir la porte de clôture; quand les Prélats entrent dans le Monastère, les Religieuses qui entouraient la sainte Relique un cierge à la main, se retirent dans les cloîtres. Le cortège s'agenouille, le *Benedictus* est entonné, douze Missionnaires de Saint François de Sales élèvent sur leurs épaules le précieux fardeau, et traversent la petite cour des appartements extérieurs, qui, de même que l'entrée du cloître, présentait l'aspect d'une chapelle, tapissée de draperies blanches semées de fleurs et de feuillages d'or.

Une grande estrade, élevée dans le sanctuaire de l'église, près de la grille des Religieuses, était disposée pour recevoir la châsse vénérée, on l'y expose. Monseigneur l'Archevêque l'encense, tous les Prélats s'approchent pour la vénérer, puis au chant du *Magnificat* ils sont reconduits à l'Evêché.

A ce moment non seulement dans les églises d'Annecy mais dans toutes celles du diocèse, l'ouverture du Triduum est annoncée au son prolongé des cloches et des joyeux carillons.

Le mardi 20, la Messe pontificale est célébrée à la Cathédrale par S. G. Mgr Rosset ; après l'évangile, S. G. Mgr Pichenot prononça un remarquable discours; la chorale de la ville de Cluses avait demandé la faveur d'exécuter les chants.. Le soir, le salut solennel du Saint-Sacrement fut donné dans l'église de Saint-Maurice. Les Prélats s'y rendirent processionnellement, leur nombre s'était accru de S. E. le cardinal Caverot, archevêque de Lyon, de Mgr Gastaldi, archevêque de Turin, de Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, de Mgr Mermillod, vicaire apostolique de Genève et de Mgr Desflèches, évêque de Su-Tchuen (Chine). L'orateur fut Mgr Turinaz dont la parole est ardente, élevée, vraiment patriotique.

Le second jour du Triduum, mercredi 21 août l'Eglise célèbre la fête de sainte Jeanne-Françoise de Chantal, L'Evêque de Dijon, de la ville qui s'honore d'avoir été la patrie de notre Sainte, célèbre la Messe pontificale et offre la divine Hostie pour la Bourgogne et la Savoie.

¹⁰⁵ - Le discours a été imprimé ainsi que ceux des autres Prélats

Mgr l'Archevêque de Turin, grand admirateur de notre Saint et ardent défenseur de la cause du Doctorat, lit la traduction française de son magnifique panégyrique du Saint Evêque de Genève que Sa Grandeur a composé en latin.

Dans la journée arrivèrent deux cents pèlerins de Grenoble conduits par un clergé nombreux et par leur évêque, S. G. Mgr Fava, crosse en main et mitre en tête. La Visitation est à deux pas de la gare, ils y entrent et se trouvent au but de leur pèlerinage : aux pieds du saint Evêque de Genève. Le R. P. Tissot, missionnaire de Saint-François, salue ces chers Grenoblois au nom de leur Apôtre de 1617 et de 1618. Mgr Fava exprime sa vive reconnaissance d'un accueil si cordial et exalte à son tour le cœur de François de Sales qui tirait sa beauté et sa bonté du Cœur même de Jésus.

Notre-Dame de Liesse, dont la grande flèche et les tourelles étaient pavoisées, attendait, ornée de belles draperies rouges, son heure de fête. Elle fut solennelle, le conseil de Fabrique avait obtenu la refonte d'une cloche ; MM. Paccard firent grande diligence afin qu'elle fut prête pour le 22, dernier jour du triduum. Bénie solennellement sur la place de l'église par S. E. le cardinal Caverot : *Françoise de Sales* fera entendre sa première hymne demain. Les circonstances se prêtaient à une éloquente allocution que Mgr Rosset adressa à la foule du haut d'une tribune improvisée.

Bientôt les Evêques prennent place dans l'église et Mgr de Cabrières fait revoir dans un magnifique discours " la colombe toute blanche qui, le 8 septembre 1614, vint se reposer sur l'épaule et de là sur la poitrine de François de Sales lorsqu'il était assis au trône... " pendant Vêpres. Sur quoi Sa Grandeur commente et paraphrase plusieurs passages du *Traité de l'Amour de Dieu*, vrai chant de colombe de saint François de Sales. La Bénédiction du Saint-Sacrement fut donnée par Monseigneur de Grenoble.

Déjà plusieurs paroisses du diocèse étaient arrivées ; la ville, envahie par les pèlerins de tout pays ne pouvait suffire à recevoir ces foules, les églises s'ouvrent pour leur offrir un refuge dans la nuit du mercredi au jeudi ; ils s'y pressent nombreux ; la nuit, du reste, est courte, dès minuit le Saint Sacrifice commence à tous les autels et les communions se multiplient.

Voici que paraît l'aurore du 22. Dans toutes les paroisses du diocèse, la cloche appelle les pèlerins à l'église. On y entend la Messe, on reçoit la Sainte Communion, on récite les *prières de l'itinéraire* puis on se met en route pour Annecy. C'est le temps de la moisson, l'épi est sur le champ, qu'importe ! on laisse tout pour venir fêter saint François de Sales. Dans certains villages, on eut peine à trouver une personne pour garder plusieurs maisons.

Dès six heures, Annecy est littéralement assiégé, les colonnes de pèlerins prennent leur poste à l'entrée de la ville, attendant le signal pour être dirigées vers le point central : la Sainte Châsse. A six heures et demi le défilé commence.

La rue Royale et la rue du Pâquier que le Saint Docteur parcourt dans toute leur longueur avec son brillant cortège étaient somptueusement parées ; des mâts vénitiens très élevés peints des couleurs nationales, portant à leur sommet des oriflammes, alternent des deux côtés avec de jeunes sapins, ils sont reliés les uns les autres par des guirlandes tenant suspendu un lustre colossal composé de lanternes vénitiennes. Au delà de la rue du Pâquier, une allée incline à droite et conduit la procession au Champ de Mars, vaste esplanade d'environ 48.000 mètres carrés. C'est à l'extrémité orientale de cette immense prairie que s'élèvent une estrade et la chapelle gothique où la Messe doit être célébrée. Quel ravissant panorama ! au loin les montagnes de Veyrier, à droite le lac scintillant et ses rives enchantées. Sur un magnifique tapis de verdure, les cent paroisses aux costumes variés attendent, élevant leurs milliers d'oriflammes, le passage de la Sainte Châsse. Lorsqu'elle apparaît, quel tressaillement, quelle émotion dans la foule ! Un autel aérien avait été dressé pour la recevoir, mais il est si élevé et elle est si pesante, qu'on la dépose en vue du peuple, sur un piédestal improvisé, au bas de l'estrade.

Le Saint Sacrifice commence, il est célébré par S. E. le Cardinal de Lyon. Toutes les cloches de la ville s'ébranlent, le son grave et sonore de la Salésienne est distingué entre tous. Mgr

Mermillod, tourné vers la foule du haut de l'estrade prend la parole après l'Évangile. Cette parole n'est qu'un chant à la gloire du Saint, immense réservoir de l'amour divin, dont les eaux s'écoulaient sur toutes les terres et dans toutes les directions : *Divide aquas tuas*. Puis Sa Grandeur adresse un mot à chacun des Evêques présents dont les diocèses sont liés par des souvenirs à saint François de Sales, au corps du département: les magistrats, l'armée, l'Académie Florimontane qui occupent des places d'honneur, surtout il félicite le peuple dont les pères ont entendu la voix de l'Apôtre, et qui conserve comme son plus précieux héritage l'amour pour son Pasteur incomparable.

Le Credo est entonné et la foule répète l'immense cri de sa foi. La musique du 30e de ligne chante à son tour le glorieux Docteur; et lorsque la Sainte Hostie est élevée vers le ciel, les genoux se plient, les fronts s'inclinent, tandis que la Fanfare municipale répète la *Prière de Moïse*. Après la Messe, le R. P. Tissot s'avance sur l'estrade. et au nom de Monseigneur renouvelle la consécration de tout le diocèse à son Saint Evêque et Docteur : Puis les deux Cardinaux et les treize Evêques se lèvent et unissant leurs voix et leurs cœurs bénissent le peuple au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit.

La Sainte Châsse, précédée du Clergé et du cortège des Evêques reprit le chemin de la Visitation, non plus celui parcouru le matin ; au vieil Annecy - l'Annecy de saint François de Sales - était dû le bonheur de recevoir la visite de son Père.

Il est une heure lorsque la procession rentre à l'église de la Visitation. Monseigneur de Chambéry chante le verset et l'antienne du Saint Docteur, encense les Reliques, et le cortège des Evêques est reconduit à l'Evêché.

Dans l'après-midi, 32 pèlerinages paroissiaux se sont succédé auprès de la Châsse vénérée. Le soir illumination générale et feux d'artifice.

Notre grand Saint dut avoir bien agréable aussi les témoignages de piété dont il fut l'objet dans les localités du diocèse. Là où quelques prêtres étaient restés, les fidèles se sont rendus en grand nombre à la Messe, en plusieurs paroisses il y eut procession et illumination en l'honneur du Saint.

X

Translation des Reliques de S. François de Sales et de sainte Jeanne-Françoise de Chantal au nouveau Monastère de la Visitation (2 août 1911)

Le couvent que les Religieuses vinrent habiter en 1824, était " près de la ville, en un lieu isolé". Mais sa solitude ne dura pas longtemps ; bientôt les maisons se groupèrent, les rues s'alignèrent autour des murs de clôture ; la gare du chemin de fer fut bâtie à quelques pas, en sorte que la foule est, depuis cinquante ans, en continuel va et vient autour de la Visitation. La nécessité d'ouvrir de nouvelles voies de circulation, de bâtir un hôtel des postes à l'angle de la rue Royale et de celle de la Visitation, furent les motifs invoqués par la Ville, pour proposer aux Religieuses de se transférer en un autre quartier. Un nouveau monastère fut donc construit sur le versant du Semnoz qui regarde Annecy ; c'est là que les pèlerins viendront désormais chercher les Reliques de saint François de Sales et de sainte Jeanne-Françoise de Chantal.

La translation aura lieu le 2 août 1911. Que sera cette fête ? Tout promet qu'elle surpassera en splendeur celles qu'Annecy a célébrées au cours des trois siècles passés, en l'honneur de ses glorieux Protecteurs. Trois Cardinaux et près de cinquante Evêques viendront y assister. Bien des plumes sans doute décriront la solennité du 2 août et celle de la Neuvaine qui la précédera. Nous faisons des vœux pour que ces splendides fêtes soient une source de bénédictions pour tous ceux qui viendront y assister. (Voir l'annexe qui suit : "Relation des Fêtes d'Annecy – le 2 août 1911)

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE (1622-1666)

I- Le corps de saint François de Sales est ramené à Annecy.- Honneurs qui lui sont rendus.- Il est déposé dans l'église de la Visitation (28 décembre 1622 - 24 janvier 1623).....	3
II- Premiers miracles.....	5
III-Premières informations juridiques sur la sainteté de François de Sales (1624).....	10
IV - La ville d'Annecy et le procès de canonisation de saint François de Sales (1624).....	13
V - Le Procès apostolique (1627-1632).....	15
VI. - Ouverture du tombeau de saint François de Sales (3 août 1632).	21
VII -Le Procès de Béatification et le Pape Urbain (1634-1639).....	23
VIII -Derniers jours et mort de la sainte Mère de Chantal. Son corps est déposé à la Visitation d'Annecy (1641).....	32
IX - Reconstruction de l'église du 1er Monastère de la Visitation, sous la supériorité de la Mère Marie-Aimée de Blonay...(1642 – 1645).....	37
X - Achèvement de l'église de la Visitation. Le Pape Alexandre VII promulgue le décret de béatification de François de Sales (1647- 1652).....	42
XI -Fêtes de la Béatification de saint François de Sales (30 avril 1662).....	51
DEUXIÈME PARTIE (1666-1911).....	
60	

I - Fêtes de la canonisation de saint François de Sales (1666)	61
II- Le Procès de Canonisation de la Vénérable Mère J.-F. de Chantal. Fête de la Béatification à Annecy (1641-1752).	68
III - Fêtes de la Canonisation de sainte J.-F. de Chantal. (1767-1768)	66
IV - Les Saintes Reliques sous la Terreur.(1793 – 1796).....	69
V - Les Reliques après la Terreur (1804 – 1806).....	71
VI - Restauration du 1 ^{er} Monastère de la Visitation d'Annecy. Translation des Reliques de saint François de Sales et de sainte Jeanne-Françoise de Chantal dans la nouvelle église (1820-1826).....	73
VII - Second centenaire de la Canonisation de saint François de Sales(1865).....	75
VIII - Premier centenaire de la Canonisation de sainte Jeanne-Françoise de Chantal (17-21 août 1867).....	77
IX - Fêtes du Doctorat de saint François de Sales (20-22 août 1878).....	78
X - Translation des Reliques de saint François de Sales et de sainte Jeanne Françoise de Chantal au nouveau Monastère de la Visitation (2 août 1911).....	82

ANNEXE

N.B. Pour clore l'historique des églises et monastères de la Visitation, je donne le récit de la translation des Reliques des Saints François de Sales et Jeanne de Chantal, rapportée par l'ouvrage qui suit. J.G.....83

Chanoine J-M. LAVOREL

Président de l'Académie Salésienne,
Directeur de la " Croix de la Haute-Savoie"

RELATION DES FETES D'ANNECY
LE 2 AOUT 1911

A L'OCCASION DE LA

TRANSLATION DES RELIQUES

de Saint François de Sales et de Sainte Jeanne-Françoise de Chantal

au nouveau Monastère de la Visitation

ANNECY

IMPRIMERIE COMMERCIALE

1911

RELATION DES FÊTES D'ANNECY

LE 2 AOUT 1911

A L'OCCASION DE LA

Translation des Reliques de Saint François de Sales
et de Sainte Jeanne-Françoise de Chantal

AU NOUVEAU MONASTÈRE DE LA VISITATION

I.

Les Saints rue Royale

Les reliques de nos Saints habitaient le monastère de la rue Royale depuis l'année 1826, En 1820, M. le prévôt de Thiollaz avait acheté en cet endroit, alors en rase campagne, un champ

spacieux, pour y installer la nouvelle Visitation. Les sœurs y entrèrent le 2 juillet 1824 L'église n'était point commencée. Le 16 août suivant, le roi Charles Félix en posa la première pierre, que bénit Mgr de Thiollaz, devenu évêque. Le corps de saint François y fut transféré solennellement le 21 août 1826, et le corps de sainte Jeanne le surlendemain. Nos Saints ont donc séjourné là quatre-vingt-cinq ans moins dix-neuf jours pour saint François, moins vingt-un jours pour sainte Jeanne. Les précieuses Reliques sont sorties de cette église pour la procession triomphale du 26 avril 1865, anniversaire bi-séculaire de la canonisation du Saint. Sainte Jeanne en sortit encore deux ans après, pour la procession en mémoire de sa canonisation, dont on célébrait le premier centenaire.

Que de souvenirs sous ces cloîtres et dans cette chapelle ! Sous ces cloîtres, souvenirs intimes d'éminentes vertus : la *Sainte Source* vivant et répandant la vie salésienne, comme au temps des glorieux fondateurs ; existences héroïquement sanctifiées, que la famille monastique a pu admirer, mais que l'humilité religieuse ne permet point de produire au dehors ; souvenirs particuliers, non altérés par la distance, d'une nombreuse jeunesse élevée avec amour et distinction, au temps où restait licite ce dévouement. - Dans cette chapelle, souvenirs d'apostolat fécond. La neuvaine annuelle, du 21 au 30 août, fondée par Mgr de Thiollaz en mémoire de la Translation de 1826, et bénie par le Souverain Pontife Léon XII, était rapidement devenue populaire. En certaines années, elle fut célèbre. Des prédicateurs de choix s'y succédèrent. On parle encore de la neuvaine de 1873, pendant laquelle les paroisses des environs d'Annecy vinrent tour à tour en procession ¹⁰⁶.

Le Doctorat de saint François, pressenti au Concile du Vatican et préparé par Mgr Magnin, allait être proclamé (16 novembre 1877). L'ancienne église devenait insuffisante. Les Religieuses, secondées par leur aumônier, M. l'abbé Abre, firent alors construire la belle église que les Saintes Reliques viennent de quitter et qu'Annecy catholique voudrait bien conserver.

Pendant qu'on bâtissait, les châsses furent retirées dans l'intérieur du monastère. Ce fut une joie bien vive lorsqu'on les rendit à la vénération des fidèles. Suivirent les fêtes du Doctorat, les 20, 21 et 22 août 1878, le plus considérable évènement dont fut témoin la nouvelle église. Le 22, jour de la manifestation extérieure, une belle estrade avait été construite au Champ de Mars du Pâquier, à peu près à la ligne de la Préfecture. Toute la partie de la vaste pelouse jusque vers le théâtre fut occupée par les pèlerins. En une magnifique procession, la châsse de saint François, entourée de 13 évêques, fut portée triomphalement sur l'estrade.

La messe fut célébrée par S. E. le cardinal de Lyon et Mgr Mermillod fit le discours de circonstance. Malheureusement on l'entendit peu. Par contre, le P. Tissot, emporté par son patriotisme savoisien et son amour de saint François, laissa sortir de son cœur le cri : " Il est à nous !... " et fut entendu de partout.

Mais la ville d'Annecy s'était considérablement agrandie depuis 1826. La Visitation se trouvait maintenant sur trois rues des plus fréquentées, dans un quartier de commerce et d'affaires, avoisinée par deux gares, leurs bruits de machines et de trains, leurs arrivées de voyageurs. Il est vrai que le couvent était bien abrité derrière ses murs et que les grandes villes en conservent de similaires dans leur sein avec affection. Mais les murs eux-mêmes commençaient à être discutés et, - détail regrettable, nécessaire toutefois à consigner pour l'exactitude historique - la presse hostile à l'idée religieuse commença, sous prétexte d'esthétique, d'hygiène... une campagne contre l'existence même de la Visitation. Nul annécien n'approuva cette campagne. Simultanément toutefois un courant d'opinion se dessina, soit chez certains particuliers, soit dans l'administration locale, réclamant la liberté, pour la ville de s'étendre du côté de la gare. On semblait voir, dans un avenir prochain, s'élever sur ce terrain délivré, de nombreuses et belles maisons de commerce, de vastes constructions de rapport, des

¹⁰⁶ - *La Neuvaine et les Pèlerinages*, Annecy, 1873.

établissements luxueux, offrant aux voyageurs le grand confort moderne : tout un renouveau pour Annecy.

Les circonstances devinrent impérieuses par suite de l'incendie de l'immeuble abritant les services des Postes.

Grâce à des intermédiaires compétents, acceptés par les deux parties, des pourparlers s'engagèrent entre la municipalité d'Annecy et la Visitation. Les Religieuses consentaient à rendre disponible le sol de leur immeuble, pourvu qu'elles fussent autorisées à le vendre et à racheter en dehors du périmètre urbain un autre terrain à leur convenance pour y établir leur nouveau monastère.

Les Visitandines facilitèrent les tractations de leur mieux. Elles abandonnèrent à la ville, pour une indemnité plus que minime, le sol du futur Hôtel des Postes, et, sans indemnité, tout le terrain désirable pour la construction et l'agrandissement des rues. L'Administration sut comprendre cette générosité. Finalement, le ministre des cultes, sans lequel la Visitation, congrégation autorisée, ne pouvait pas contracter, approuva tel qu'il avait été préparé, l'échange du mas de la rue Royale, contre le Clos de la Tour, appartenant à M. Hippolyte Tissot, ancien notaire, et à son fils Eugène. Le décret rendu en Conseil d'Etat et signé par le Président de la République est du 23 octobre 1908..

C'est le 14 avril 1909, en une belle matinée de printemps, que Mgr Campistron, évêque d'Annecy, bénit la première pierre du nouveau monastère. Aucune publicité n'avait annoncé l'évènement. Mais la sympathie respectueuse attire ; une grande foule avait envahi les chantiers : prêtres, délégations des maisons religieuses, élite des catholiques d'Annecy, enfants des écoles chrétiennes, beaucoup d'ouvriers. Après la cérémonie, Monseigneur adressa à la foule une allocution toute de délicatesse et de piété qui alla au cœur des assistants et fut vivement applaudie. Sa Grandeur avait hautement constaté que la foule avait donné en ce jour le triple témoignage de sa sympathie pour le premier monastère de la Visitation, de son estime pour les Religieuses qui doivent l'habiter, et de sa profonde vénération pour les illustres Fondateurs de l'Ordre, saint François de Sales et sainte Jeanne-Françoise de Chantal.

Et maintenant le monastère est debout au milieu du clos de La Tour. L'endroit merveilleusement situé, élevé - de tout temps on a cru que les lieux élevés étaient favorables à la prière - précédant l'opulent Semnoz, fait face au Veyrier, aux Dents de Lanfont, à la majestueuse Tournette. La vue s'étend au loin sur un panorama varié. L'azur du lac paraît en contre-bas, puis, à mesure qu'on se tourne vers le nord, on contemple la plaine d'Annecy, les vallons et les cols qui la bordent, les monts qui découpent l'horizon : Parmelan, Andey, le Môle, les Voirons, le Salève, Mandallaz et, au loin, la croupe du Chaumont...

.....

II

Préparatifs

Les fêtes se préparèrent ainsi de loin. Mgr notre évêque publia, le mercredi de Pâques, 19 avril 1911, une Lettre Pastorale d'une grande puissance de documentation et d'une non moins grande force d'éloquence, qui fut très goûtée dans les paroisses et qui popularisa partout l'idée des fêtes. Le prélat développait deux motifs : Ce que saint François de Sales a fait pour le

Diocèse d'Annecy - Ce que le Diocèse d'Annecy a fait depuis trois siècles pour honorer les reliques de son saint Patron. Le premier excitait puissamment à la gratitude ; le second persuadait une sainte émulation. " Vous devez, disait l'évêque, rendre, comme vos ancêtres, le tribut de votre vénération et de votre reconnaissance à celui dont la mémoire a toujours été en bénédiction dans notre belle Savoie ".



Monseigneur CAMPISTRON, Evêque d'Annecy.

Après avoir, dans un magnifique tableau, passé en revue les œuvres de sa charité, le prélat insistait : " Notre reconnaissance doit être sans bornes."

Suivait le récit des honneurs traditionnellement rendus par nos pères aux Saintes Reliques : fêtes magnifiques, glorieux anniversaires, garde vigilante autour des précieux trésors, triomphes toujours nouveaux. Monseigneur ajoutait : " C'est sans doute à cette fidélité de souvenirs reconnaissants et de piété filiale que vous devez de voir les traditions de foi et de pratiques chrétiennes encore florissantes dans la plupart de vos paroisses.

La conduite de vos ancêtres doit être la règle de celle que vous tiendrez dans des circonstances analogues... Vous ne voudrez pas que les fêtes de nos jours soient inférieures en magnificence à celles qui, dans les siècles passés comme dans les temps encore présents à la mémoire des témoins survivants, ont fait honneur aux sentiments de foi et de dévotion de la ville d'Annecy et du Diocèse tout entier.

Nous adressons à Nos chers Fidèles d'Annecy un chaleureux appel afin qu'ils se montrent dignes de leurs aïeux dans les manifestations qui se préparent pour la fête de la Translation des Saintes Reliques. De toutes nos forces, et avec tout le zèle que peut inspirer au cœur d'un Evêque cette cause chère entre toutes, Nous les exhortons à orner leurs maisons et à célébrer magnifiquement, selon l'antique tradition, le jour béni où les corps de nos Saints seront transportés dans les rues de la ville, comme un gage de paix, de concorde et de joie universelle. C'est aussi un devoir bien doux pour Nous d'inviter toutes les paroisses du Diocèse, et particulièrement celles que saint François de Sales a visitées, évangélisées et bénies, et où son

souvenir toujours vivant nous est sans cesse rappelé dans nos tournées pastorales. Tous ensemble, nous montrerons aux étrangers qui, de près ou de loin, viendront vénérer nos Saintes Reliques, que nous avons su conserver la foi de nos pères, et que la Savoie est toujours la catholique Savoie .

Nous dirons bientôt avec quelle fidélité cet appel fut entendu.

Ne voulant, autant que possible, rien laisser à l'imprévu dans une si grave affaire, Monseigneur nomma dès le milieu du mois de mai un large comité chargé de tout organiser. Le comité permanent des pèlerinages, M. l'aumônier de la Visitation, MM. les curés des paroisses d'Annecy en étaient les membres principaux. L'Evêque en garda la présidence. MM. les Vicaires généraux étaient vice-présidents.

Des questions multiples devaient être examinées et résolues : itinéraire de la procession, ornementation de la ville, logements et alimentation, transport des pèlerins, moyens de translation des saintes châsses, ordre de la journée du 2 août, logement des évêques et dignitaires ecclésiastiques, célébration de la messe par les prêtres pèlerins, organisation de la procession, la fête de nuit, tous ces détails s'imposaient à l'examen et demandaient d'être réglés à l'avance.

L'itinéraire de la procession fut dès l'abord l'objet des préoccupations du public et des délibérations du comité. Au sein de celui-ci une opinion eut facilement faveur : faire passer le Saint près des monuments qui furent le plus souvent témoins de son apostolat. Descendre la rue de la Gare, aller prendre le faubourg Sainte-Claire, passer à côté de l'hôtel Antoine Favre qui servit douze ans d'évêché à Saint François de Sales, revenir vers la Cathédrale, monter par la rue Filaterie jusqu'au Puits Saint-Jean et s'en aller par la rue du Pâquier, le quai Eustache-Chapuis, la Place au Bois... On sentait toutefois qu'à cette distance des fêtes, rien ne pouvait être arrêté définitivement. En effet, dès qu'ils eurent vent de ce premier projet, les habitants des autres quartiers se plaignirent d'être oubliés. Des pétitions se couvrirent de signatures et furent envoyées à Monseigneur. Avant de partir pour la colline, les Saints devaient visiter tout Annecy.

Un autre itinéraire fut esquissé. Mais en finale tout devait céder devant l'impossibilité de faire mouvoir ainsi à travers la ville une foule immense; le chemin le plus court allait s'imposer.

Dans sa Lettre pastorale, on l'a vu plus haut, l'Evêque avait exhorté les habitants d'Annecy à orner leurs maisons. Il fallait aussi décorer les rues et l'avenue du Séminaire. Plusieurs éléments étaient nécessaires: de l'argent, du matériel et une union de bonnes volontés.

Les particuliers songèrent de bonne heure à la décoration, au pavoisement et à l'illumination de leurs demeures. Prudemment, ils s'étaient préparés et approvisionnés longtemps à l'avance. Quant à l'ornementation générale, des personnes dévouées, sous une direction habile, travaillèrent deux grands mois à réparer les anciennes tentures et oriflammes des processions. Elles en confectionnèrent de nouvelles, adaptées à la circonstance. Tout ceci devait être d'un effet magnifique. D'autres bonnes volontés s'occupèrent des fleurs, de la mousse, de la verdure.

Sur la demande qui lui en fut faite, le Maire d'Annecy laissa à la disposition des organisateurs le matériel des fêtes. de la ville.

Un groupe de négociants organisa dans les divers quartiers une quête à domicile dont le produit, 2,482 Fr 15, devait être consacré pour deux tiers à la fête de nuit et pour l'autre tiers à l'ornementation des rues, à proportion de ce que chaque quartier avait donné. Les Religieuses de la Visitation travaillèrent aussi beaucoup et contribuèrent largement à la dépense. Les Visitations des autres villes fournirent d'utiles envois. Le dévouement fit valoir les ressources; l'ingéniosité augmenta les moyens. Ainsi, les jours avant la fête tout était bien prêt, et dès l'avant-veille, les décors étaient disposés partout.

Comment loger les pèlerins s'ils venaient cent mille, ou même seulement cinquante mille ?

On pria le syndicat d'initiative de recevoir les inscriptions des hôtels, familles, maisons où l'on pourrait accueillir des pèlerins. Diverses circonstances empêchèrent cette mesure de donner les résultats attendus. Il nous sera permis de le noter, comme expérience pour les fêtes futures. MM. les hôteliers ne voulurent prendre aucun engagement à l'avance. Plusieurs répondirent aux demandes reçues de loin, qu'à l'époque des fêtes leurs établissements seraient au complet avec la clientèle ordinaire, et qu'ils ne pouvaient rien garantir. Les écoles publiques auraient pu être mises à la disposition des pèlerins. Mais des réservistes dont on n'avait pu retarder l'arrivée devaient les occuper le lendemain du 2 août, et, quant aux lycées, on a affirmé que le gouvernement lui-même, sous prétexte de danger de choléra, s'était opposé à leur utilisation pour le pèlerinage. Enfin, quelques particuliers se donnèrent encore le tort de demander des prix exagérés pour les chambres ou les appartements qu'ils offraient.

Le résultat fut que certains pèlerins éloignés abandonnèrent le projet de venir à nos fêtes, ainsi beaucoup de parisiens et un nombreux groupe de Lyon. D'autres prirent logement à Genève, ainsi 700 autrichiens, ou à Aix et Rumilly, ainsi 80 parisiens privilégiés, sous la conduite du Directeur des Pèlerinages, M. Lancelle.

Quant à l'alimentation, il fut de même impossible de rien organiser à l'avance. Le comité avait songé à une grande tente au Pâquier, pouvant loger et donner des repas froids ou chauds. Un entrepreneur vint même de Lyon pour en traiter. Mais il exigeait des garanties et des concours qu'il ne put trouver à Annecy. Ceci, toutefois, ne porta point à la fête un préjudice aussi considérable qu'on pourrait le croire.

Pour les pèlerins de la Savoie notamment, la question des logements fut résolue en ne logeant nulle part, mais en venant par le chemin de fer la nuit d'avant la fête et en s'en retournant la nuit d'après. Le problème de l'alimentation fut solutionné par les paniers, sacs et baluchons qu'apportèrent les pèlerins.

Beaucoup d'étrangers trouvèrent logement au moyen de connaissances, d'amis ou simplement de correspondants occasionnels. Tous les locaux ne furent pas occupés et beaucoup d'approvisionnements ne furent pas utilisés.

La difficulté du transport des pèlerins fut, sans contredit, celle qui rencontra la solution la plus complète. Bateaux, tramways, chemins de fer, toutes ces administrations y apportèrent la meilleure bonne volonté. Le membre du comité chargé de cette partie l'étudia à fond, se mit de bonne heure en relation avec MM. les Directeurs, Inspecteurs et Chefs du P.-L.-M., obtint les meilleures conditions pécuniaires pour les pèlerins et fit préparer des trains spéciaux pour apporter, ainsi que nous l'avons dit, dans la nuit du 1 au 2, à Annecy tous les pèlerins des Savoies et des pays limitrophes, et les reconduire dans la nuit suivante. Renseigner la Compagnie sur le nombre des pèlerins pour chaque gare, pour chaque train, et sur toutes les circonstances utiles à connaître ; déterminer les possibilités; organiser dix-sept trains spéciaux, de onze heures du soir à sept heures du matin, sur un réseau à une seule voie, d'Evian, de Seyssel, de Chambéry, d'Albertville, du Fayet et, selon le besoin, sur les gares intermédiaires; arriver à la précision pour les heures de départ et les heures d'arrivée, ce fut un grand travail courageusement et habilement mené à bonne fin.

De son côté, le secrétaire du pèlerinage chargé de correspondre avec MM. les curés et chefs de groupes, y aida efficacement par son activité et son exactitude.

Le transfert des Reliques, objet de la solennité, devait être accompli le plus dignement, le plus noblement possible. Jadis des ecclésiastiques, séminaristes, ou prêtres avaient porté les saintes châsses aux processions. A raison du trajet long et montueux, il n'y fallait pas songer cette fois. Le soin de trouver les moyens resta à la T. H. Mère Supérieure. Elle rencontra le concours généreux de M. le comte François de Roussy de Sales de Thorens et de Mme la comtesse d'Asnières de Sales de Metz près Annecy. Un savoyard d'adoption, tout dévoué aux

œuvres bonnes, M. le comte de Guigné, voulut bien se charger de l'organisation matérielle. Il se rendit à Paris et fit confectionner les dômes sous lesquels seraient placées les précieuses Reliques. Chevaux et conducteurs furent trouvés et cette partie, un des points culminants de la fête, se trouva ainsi préparée.

L'ordre de la journée du 2 août fut de bonne heure débattu et admis dans les grandes lignes. La *Revue du Diocèse* le publia et il fit partie du *Guide Manuel* du pèlerin à Annecy : Procession et transfert des Reliques, Messe solennelle avec prédication proche du nouveau monastère, fête du soir avec prédication dans les églises d'Annecy, illumination, telles étaient les grandes lignes. Les détails devaient se développer, se compléter et au besoin se modifier, jusqu'au dernier jour.

De France et de partout un grand nombre de prélats avaient répondu favorablement aux invitations de Mgr d'Annecy et de la Supérieure de la Visitation. Ils allaient être plus de cinquante, cardinaux, archevêques, évêques, abbés crossés mitrés... C'était un magnifique hommage à nos Saints et un grand honneur pour Annecy. Depuis que la loi de Séparation sévit sur le pays, l'évêque d'Annecy ne possède pas un appartement à offrir à un de ses frères dans l'épiscopat. Plusieurs familles d'Annecy réclamèrent spontanément l'honneur de donner l'hospitalité aux prélats. Les Religieuses de la Visitation firent ailleurs les démarches nécessaires et grand fut l'empressement qui accueillit les évêques aux meilleurs et plus honorables foyers d'Annecy.

Mgr notre évêque en fut très touché. " Nous remercions, dit-il en sa Lettre pastorale, les généreuses familles qui se sont fait une joie et un honneur de nous offrir des logis pour la réception de NN. SS., les Evêques. Puisse ce louable empressement attirer sur leurs foyers les plus abondantes bénédictions de Dieu ! "

Beaucoup de familles reçurent pareillement les nombreux aumôniers de Visitations venus de tous pays. Nous savons que les Religieuses en furent profondément reconnaissantes.

On se préoccupait à juste titre de la célébration des messes au matin de la grande journée. L'autorité ecclésiastique décida que le Saint Sacrifice commencerait à minuit dans toutes les églises, et qu'on réserverait partout l'autel majeur à Nosseigneurs les évêques. Comme dans tous les grands pèlerinages, les prêtres, en cas de besoin, étaient invités à se servir la messe les uns les autres.

Les conditions dans lesquelles devaient se faire la procession ne furent arrêtées qu'en finale. On vit alors que l'unique chemin à suivre était le plus court et que le lieu principal de rassemblement qui s'imposait était le Pâquier. Par une coïncidence remarquable, la mairie elle-même assigna ce trajet, de même qu'elle autorisa au Pâquier le stationnement du matin. Il fut aussi reconnu que l'esplanade en face du nouveau monastère, d'abord choisie pour recevoir le pèlerinage, ne pourrait jamais contenir la foule, et que d'autre part des accidents y seraient à craindre à raison des abords escarpés, et qu'il fallait trouver un local plus propice. Ce local fut déterminé de l'autre côté du monastère, sur un vaste terrain tourné au levant, face au lac et à la Tournette. Bien occupé, il pouvait recevoir une grande multitude.

En ce moment, l'idée de faire la fête au Pâquier, entrevue déjà, prit consistance en ville. La procession se serait rendue au Pâquier le matin avec les corps des Saints. Il y aurait eu la messe, la prédication, la bénédiction des évêques. Une garde d'honneur serait restée près des châsses et le soir, vers 3 ou 4 heures, la procession se serait reformée pour accompagner les Reliques au nouveau monastère.

Mais, sans parler des difficultés qu'on pouvait redouter, la Translation des Reliques était le motif de la fête, la grande affaire de la journée. Elle ne pouvait passer au second plan. Il fallait que les Saints prissent possession de leur nouvelle demeure avec toute la solennité possible ;

donc avec le cortège des évêques, des sœurs et des fidèles, avec la messe pontificale et tout ce qu'on pourrait faire de plus digne et de plus beau. Tel fut l'avis des Religieuses, et il prévalut.

Par le choix du nouvel emplacement, le trajet de la procession se trouvait considérablement augmenté.

Il fallait, par un chemin déclive, presque rude, monter plus haut que le monastère, jusque sous bois, et, contournant le Clos, redescendre de l'autre côté, en contre-bas de l'estrade où devait s'offrir le Saint Sacrifice, dans le vaste champ réservé aux pèlerins, où chaque paroisse, chaque groupe avait sa place indiquée. C'était beaucoup demander aux forces humaines. Mais il semblait bien que; pour glorifier nos Saints, rien ne serait impossible. De fait, Mgr Mélo, coadjuteur de Tolède, dira plus tard : " Cette colline, on la devrait monter à genoux ".

L'estrade, élevée sous la direction de M. l'architecte du monastère, formait un assez vaste bâtiment en trois parties. Au fond, sous un pavillon dominant le champ du pèlerinage, un autel monumental était dressé pour la Sainte Messe. Une grande statue du Sacré-Cœur le surmontait. Des tentures de damas rouge frangées d'or recouvraient toutes les parois. Des deux côtés de l'autel, sur l'entablement prolongé, les saintes châsses devaient reposer. Deux ailes à angles ouverts terminaient de chaque côté la construction. Celle de droite était destinée au corps de chanteurs et musiciens. Celle de gauche, près de l'escalier d'arrivée, était divisée en deux compartiments, un premier pour les sœurs tourières de la Visitation, le second, pour les évêques. Partout la décoration était du meilleur goût.

Un membre du comité, par un travail considérable et délicat, avait dressé le plan d'échelonnement des groupes et paroisse dans la procession, tel que le publia la *Revue du Diocèse*, plan qui fut exactement suivi.

On disposa aussi des commissaires, une garde pour les saintes châsses. Depuis longtemps les chants du pèlerinage étaient parvenus dans les paroisses et devaient être soigneusement exercés. A Annecy, la Chorale de l'Ecole de Théologie de Chens, l'Harmonie, la Maîtrise de la Cathédrale, soutenues par une fanfare volontaire, improvisée pour la circonstance, préparaient cantiques, chants liturgiques, belle messe musicale.

Ainsi se réunissaient peu à peu les éléments nécessaires pour la grande cérémonie.

Restait la fête de nuit. Elle fut fort bien préparée, en ce qui concerne l'illumination, par le Syndicat d'initiative. L'annécien dévoué, qui en fut l'âme ne voulut point suivre les méthodes ordinaires. Son plan était nouveau, original. Nous dirons comment il fut exécuté. Pour assurer méthodiquement le succès des fêtes, les Religieuses publièrent de bonne heure un *Guide-Manuel du Pèlerin à Annecy*. Programme de la neuvaine et de la journée du 2 août, notices et souvenirs biographiques de saint François de Sales et de sainte Jeanne de Chantal, les Visitations fondées du vivant de nos Saints, vestiges de saint François de Sales dans Annecy, les Saintes Reliques, la messe de saint François de Sales, les chants et les prières du pèlerinage¹⁰⁷, c'était la matière de ce petit volume bien composé et pratique.

Un rescrit pontifical avançait, pour cette année, au 23 juillet la neuvaine traditionnelle et la faculté de gagner, jusqu'au 2 août inclusivement les indulgences qui y sont attachées, Et comme le 2 août était la fête de la Portioncule, le rescrit portait que prêtres et fidèles pourraient ce jour-là gagner les indulgences dans l'église de la Visitation et que, de plus, dans le diocèse d'Annecy, pour cette année, la Portioncule serait transférée au dimanche suivant, 6 du mois d'août.

Une autre concession du Souverain Pontife autorisait tous les RRmes archevêques et évêques, et tous les prêtres présents à Annecy le 2 août 1911, à dire l'office et à célébrer la messe

¹⁰⁷ - Trois cantiques populaires ont été composés pour les fêtes, deux en l'honneur de saint François : le premier, paroles et musique de M. l'abbé Pierre Peguet, Maître de chapelle de la Cathédrale, le second, paroles du P. Merméty, musique de M. Oberlé ; un en l'honneur de sainte Jeanne, paroles et musique de M. l'abbé P. Peguet.

de saint François de Sales, avec Mémoire de sainte Jeanne Françoise de Chantal, sous le rite double de première classe.

III - Les Fêtes

La Neuvaine

Grâce à l'élan donné et à l'attrait qu'exercent nos Saints, la neuvaine ne souffrit point du changement d'époque. Pour accueillir les pèlerins, l'église de la Visitation (rue Royale) avait revêtu une belle parure. Tout d'abord, les Saints sont venus vers le peuple. Les châsses, descendues près de la table de communion, saint François du côté de l'Evangile, sainte Jeanne du côté de l'Epître, sont là, comme à Paray la B. Marguerite-Marie, à la portée de tous. Leurs blasons, soutenus par des faisceaux de drapeaux, se voient aux colonnes voisines ; de grandes oriflammes ornées de leurs portraits pendent au dessus et de magnifiques buissons de roses rouges et blanches ombragent leur tête.

Dans la nef, des guirlandes de tarlatane jaune et blanche courent en festons le long des piliers, que décorent des oriflammes du Sacré-Cœur et de la sainte Eucharistie, avec, au-dessus, les armoiries de Mgr d'Annecy, et de Mgr l'archevêque, de la Visitation et de la ville, soutenues par des faisceaux de drapeaux jaunes et blancs et du Sacré-Cœur. A la balustrade de la tribune, les armes du Souverain Pontife, entourées des couleurs pontificales.

Les anges adossés aux piliers tiennent en main d'élégants cartouches portant des devises à la gloire de nos Saints. De mémoire nous citons : " L'esprit de Dieu s'est reposé sur lui et aussi l'esprit de science et d'amour ". " Il est la lumière de son peuple ". " Il sera toujours le protecteur de la cité... "

La façade aussi est élégamment ornée. En haut, sur le fronton, au milieu de grandes oriflammes, les armes de la ville d'Annecy, avec les paroles de saint François de Sales : " Oh ! que j'aime ma bonne ville d'Annecy ! " et plus bas de chaque côté, les armes de nos Saints, le tout, entrelacé de guirlandes...

Le dimanche 23 juillet, à midi et à quatre heures, toutes les cloches de la ville sonnent la neuvaine. Pendant ce temps, Mgr notre évêque est allé recevoir à sa descente du train Mgr Rumeau, évêque d'Angers, prédicateur attendu. Les exercices s'ouvrent à cinq heures sous la présidence de Mgr Campistron, devant un auditoire qui déjà remplit l'église.

Mgr Rumeau est un orateur distingué. Il parle avec aisance et va au cœur. Son début promet beaucoup et la suite donnera encore davantage. Il veut pénétrer jusqu'à l'intime de nos Saints, étudier leur esprit et le traduire à ses auditeurs. L'esprit salésien est éminemment pratique. Pratique aussi sera la prédication de Mgr Rumeau et ses conclusions, comme le veut l'auteur de *l'Introduction à la vie dévote* s'adapteront toujours à la vie quotidienne du chrétien.

Le lundi soir, c'est S. E. le cardinal Maffi, archevêque de Pise, qui préside. Il célébrera aussi la sainte messe à l'exercice du lendemain matin. Le cardinal Maffi est un vrai disciple de saint François de Sales, et un sincère ami de la Visitation. Il reviendra le 2 août. Mais cette première visite de l'illustre cardinal est déjà un évènement. Le mercredi soir, l'exercice est présidé par Mgr Excoffier, des Missions étrangères. Il officiera aussi dimanche, à 8 h. 1/2.

C'est la chorale du grand séminaire qui exécute les chants. Cantiques et chants grégoriens sont admirablement mis en valeur et rendus en sublime prière. Le dimanche, elle donne avec le concours de l'Harmonie et de la Maîtrise, la belle messe de Th. Gangler, qui doit être chantée

le 2 août au pèlerinage. C'est de toute beauté. Des parisiens experts estiment que ceci vaut bien, et même surpasse la *Schola cantorum* de sainte Geneviève.

Dans la nuit du jeudi au vendredi, il y eut adoration nocturne. A 11 heures, l'exercice de l'Heure sainte fut prêché par Mgr Rumeau. Ce fut un commentaire émouvant de la prière *Anima Christi*... L'église était pleine et grande la ferveur.

Le mardi, la messe de 8 h. 1/2 a été célébrée par Mgr Monnier, évêque de Troyes, un autre fervent serviteur de nos Saints et grand ami de la Savoie.

L'assistance est allée toujours en augmentant pendant la neuvaine. Les deux ou trois derniers jours, les étrangers sont très nombreux. La prière est intense. Le prédicateur est aussi plus émouvant et les confessionnaires toujours plus assiégés. Environ 8.000 communions sont distribuées, sans compter la nuit du 1 au 2 août.

.....

Le 2 Août

Avant de raconter en détail cette fête mémorable, il est bon de préciser que ce fut bien uniquement une manifestation catholique. Il ne vint pas beaucoup de curieux à Annecy le du mois d'août. La foule se composait d'amis de nos Saints bien préparés à prier. La plupart des pèlerins avaient fait leurs devoirs religieux chez eux la veille ou les jours précédents. D'autres communièrent après minuit, avant de se rendre à la gare voisine. Ainsi 140 pèlerins d'Amancy assistèrent à la messe à minuit dans leur église, reçurent la Sainte Eucharistie, prirent une réfection au presbytère et joignirent le train à la gare de La Roche à 2 h. 33.

Dans l'église de la Visitation, à Annecy, la communion fut distribuée continuellement depuis minuit jusqu'après 6 h. du matin. Dans les autres églises, il en fut à peu près de même. Beaucoup de fidèles demandaient encore à se confesser. L'évêque d'Aoste; Mgr Tasso, ne se coucha point. Sauf l'heure de sa messe, qu'il célébra peu après minuit, il entendit les confessions à la Visitation sans discontinuer. Le matin, à l'heure où allait commencer la solennité extérieure, des fidèles cherchaient encore des confesseurs.

Le mobile qui avait mis en marche cette foule, c'était la foi et l'amour de nos Saints, si connus, si vénérés, si populaires, au loin comme auprès. Beaucoup de pèlerins étaient heureux de venir " voir saint François de Sales ", le voir et le prier. La démarche était spontanée : des encouragements avaient été donnés, non des ordres. Elle était même fort onéreuse, à raison de la fatigue, du soleil brûlant *et* de l'argent à dépenser. Les obstacles, on ne les avait pas comptés. Combien de jeunes sont venus ! mais combien d'anciens se sont montrés courageux et forts, parce qu'ils faisaient acte de catholiques!

L'ordre, a-t-on observé, laissait à désirer. Nous ne voulons pas y contredire. La foule débordante en fournit peut-être une raison. Mais les pèlerins, *et* spécialement les catholiques savoyards, n'y ont pas moins apporté une immense bonne volonté. Nous les voyons encore passer, fidèles à leurs prêtres et à leur paroisse, marchant groupés, le chapelet et le *Manuel* dans les mains, chantant des cantiques ou récitant le rosaire, ne paraissant pas sentir l'embarras des provisions de voyages qu'ils portaient avec eux. Peut-être manquait-il la grande voix de la prière des multitudes, telle qu'on l'entend à Lourdes, telle que nous l'entendîmes dans les pèlerinages d'autrefois. Le peuple lui-même eut la sensation plus ou moins vive de cette absence et sut l'exprimer à sa façon. Mais, pour être moins éclatante, la prière y était, la prière voulue, la prière intime et souvent aussi la prière commune, et le fait immense demeure, de tout un peuple qui, sous l'influence mystérieuse d'un évêque mort depuis trois siècles, s'est levé comme un seul homme dans un sublime acte de foi.

C'est ce qu'il faut retenir.

La fête commença, comme en droit liturgique, dès les premières vêpres, c'est-à-dire dès le mardi 1er août l'après-midi. A tous les trains de ce jour, les évêques arrivèrent et furent reçus à la gare par les familles. A midi et à 3 heures les cloches de la ville jettent à tous les échos leurs harmonies sonores pour annoncer le grand jour. Dans tout le diocèse la même sonnerie a été ordonnée.

En ville l'entrain est général; beaucoup de monde dans les rues; les visages sont épanouis. On achève de placer la décoration. Les motifs religieux sont partout. On remarque d'immenses oriflammes portant l'image de saint François ou de sainte Jeanne suspendues sur l'axe des rues principales. Il y a aussi la croix et l'écusson de Savoie, les couleurs françaises souvent répétées, les armes d'Annecy. Toutes les rues sont ornées, même les quartiers à l'écart. La rue Royale ressemble à une immense cathédrale parée de tentures, de drapeaux et de fleurs.

Sur la place de la Gare un arc de triomphe monumental exprime la pensée de tout le peuple: *Annecy à saint François de Sales*. Et le saint semble répondre : *Oh que j'aime ma bonne ville d'Annecy !* De la rue de la Gare au nouveau monastère, il y a 240 mâts portant des oriflammes et des drapeaux. On a utilisé les piliers et poteaux télégraphiques...

A la Visitation la foule se presse longtemps avant 5 heures et déborde au dehors. Le sanctuaire est occupé par les évêques déjà fort nombreux. La cérémonie et les chants sont très beaux. Mgr Rumeau se surpasse encore en parlant de l'Eglise.

C'est la clôture de la neuvaine. C'est aussi le dernier exercice qui a lieu dans cette chapelle, près de nos Saints, en présence des Religieuses. Peut-être même sera-ce le dernier solennel que verront ces murs si jeunes encore. On y pense, non sans émotion. La foule s'écoule lentement ou plutôt elle se remplace. Des flots de pèlerins continueront de se succéder vers les châsses, jusqu'à leur départ.

La nuit vient. L'animation en ville est toujours considérable. On se porte vers les églises. Beaucoup attendent l'heure afin de demander la communion au plus tôt. Dès minuit les messes commencent partout. Les trains arrivent successivement, avec un peu de retard inévitable, reçus à la gare par le prêtre organisateur. Les pèlerins ont beaucoup prié pendant le voyage. Dirigés par leurs curés et vicaires, ils vont maintenant dans les églises qui leur sont assignées. Ils entendent la messe. Ainsi que nous l'avons dit, beaucoup reçoivent la Sainte Eucharistie. Nuit intime dont les fidèles avisés ont profité pour faire le meilleur de leur pèlerinage.

On a écrit qu'il y avait à Annecy 2.000 prêtres. Ce chiffre doit être proche de la vérité. En tout cas, ils étaient très nombreux et nous croyons que tous célébrèrent le saint sacrifice ; non indubitablement sans avoir dû parfois attendre un peu longtemps leur tour.

Quelques-uns des évêques célébrèrent de bonne heure pendant la nuit. Nous en savons un qui, ayant avec lui sa chapelle, la dressa dans son salon et le matin y célébra les saints mystères au milieu de toute la famille hospitalière, dont chaque membre reçut la communion de sa main. La famille en fut pénétrée d'émotion et de reconnaissance.

Le matin dès 6 heures, on peut dire que la grande cérémonie est commencée,. Les cloches de la ville l'annoncent à grandes volées. De partout les pèlerins se rendent au Pâquier et se rangent autour des poteaux indiquant les groupes et les paroisses. Bientôt, il y a là, de chaque côté de l'avenue, des masses profondes, comme deux pacifiques armées, calmes, attendant pour marcher l'appel successif. Deux ou trois coups de tonnerre. Une bonne ondée abat la poussière et rafraîchit l'atmosphère momentanément.

La mise en marche s'accomplit. avec facilité, selon l'échelonnement préparé, ainsi que nous l'avons indiqué plus haut. Le long du Pâquier, des rues Vaugelas et de la Gare, sur six rangs, le défilé s'avance, recueilli et priant, dans un ordre nullement troublé.

Vers 7 heures la tête de l'immense colonne débouche au commencement de la rue Royale et

arrive devant l'église de la Visitation.

A 6 heures les châsses avaient été portées hors de cette église et placées sur leurs chars respectifs. Les dômes les surmontaient, faisant belle et imposante figure. La châsse de sainte Jeanne avait été conduite en avant, à la hauteur des magasins Dunoyer. Celle de saint François restait face aux grandes portes de l'église, semblant s'y attarder. Quatre chevaux caparaçonnés, tenus en main par des valets de pieds en costume Louis XIII, étaient attelés à chacun des chars. Des membres de l'Adoration nocturne et de la Jeunesse Catholique formaient autour une garde d'honneur.

A mesure que les groupes de la procession aboutirent vers la châsse de saint François, c'était comme une surprise, puis l'admiration, le saisissement du respect. On aurait voulu s'arrêter, contempler de plus près, prier quelques instants proche des Reliques. Nous avons constaté la même attitude pendant toute cette matinée. Et sans doute les choses se passaient semblablement auprès de la châsse de sainte Jeanne.

Par une coïncidence digne de remarque, c'est le Faucigny qui, presque exclusivement, vient en tête de la procession. Notre bon saint aimait le Faucigny. Ses premiers maîtres étaient de là : les professeurs du collège de la Roche ; son régent d'Annecy, Biord de Sixt ; M. Déage de Cornier, son dévoué, mais sévère gouverneur.

C'est d'abord l'archiprêtre de Viuz-en-Sallaz et Saint Jeoire. Ils sont près de 400, précédés de la jeune fanfare de Viuz. De la seule paroisse de La Tour, ils sont quarante-six. Débarqués à Annecy à 1 h. 27 et à 2 h. 44 du matin, ils ont dû partir de chez eux tôt dans la soirée d'hier. Mais leur belle allure ne laisse pas soupçonner la fatigue. Qu'ils aiment saint François, on n'en saurait douter. Le bon saint, propriétaire d'une seigneurie à Viuz, y supprima l'usage de battre les étangs, particulièrement onéreux pour le peuple. Viuz est la première localité du département où l'on ait élevé sur une place publique une statue à saint François de Sales.

Voici les archiprêtres de Samoëns et de Taninges. Ses devoirs d'évêque appelèrent maintes fois le Saint dans ces parages. Les pèlerins lui rendent la visite aujourd'hui.

L'archiprêtre de Sallanches, avec Chamonix, Saint Gervais, Megève et Cluses, c'est le premier train arrivé; à minuit 12. Il est fort nombreux. Que de souvenirs pourraient évoquer ces pèlerins ! Ceux de Sallanches savent sans doute que, dans leur ville, s'affermir la vocation de François. Son père voulait absolument le marier. La compagne qu'il lui destinait était Mlle Suchet, fille unique du seigneur de Veigy, demeurant alors à Sallanches. Il fit une obligation à François de rendre visite à la famille. François, par obéissance, s'y rendit avec son père, reçut un accueil empressé, fit la meilleure impression, mais se teint sur une grande réserve. Peu de temps après, il déclara à son père qu'il voulait " être d'Eglise ".

Ceux de Cluses savent combien, évêque, il s'intéressa à leur ville, à leur collège, dont il signa l'acte de fondation; combien il estimait le P. Marchant, gardien des Cordeliers de Cluses ; combien il affectionnait le curé, M. Pernet d'Arâches, qu'il voulut avoir comme compagnon dans le voyage au cours duquel il mourut. Ceux de Nancy n'ont pas oublié que, pour monter à leur village, saint François se mit les pieds en sang... " Oh ! que j'ai trouvé un bon peuple parmi tant de hautes montagnes ! " écrivait-il en revenant de tournée pastorale en Faucigny ¹⁰⁸.

¹⁰⁸ - *Nous insérons ici la chronique de la paroisse d'Argentières. Elle est édifiante ; mais il n'est pas exagéré de dire qu'elle laisse voir ce que fut l'ensemble du pèlerinage.*

Le groupe d'Argentières comprenait exactement quarante-une personnes. Il s'est distingué par sa bonne tenue et son grand esprit de foi. Tous ses membres ont fait la sainte Communion à Annecy. Ensuite ils ont pris part à l'immense procession dont ils ne perdront jamais le souvenir. S'ils ont passé deux nuits sans sommeil, s'ils ont été accablés par une chaleur intense à laquelle ils étaient d'autant plus sensibles qu'ils venaient de quitter la fraîcheur des glaciers, ils n'en ont que plus de mérites. Nos illustres Saints ne manqueront pas de jeter sur eux et sur leurs familles des regards de bienveillance et de salutaire protection. Parmi les pèlerins d'Argentières se trouvait le chœur paroissial des chanteuses qui connaissaient à la perfection les nouveaux cantiques composés en l'honneur de saint François et de sainte Jeanne, et dont les voix d'une sonorité remarquable ont fait l'admiration des auditeurs,

Voici Annemasse, avec sa jeune fanfare, Gaillard, avec son patronage de jeunes filles, et l'archiprêtre. Annemasse ! les grandes 40 heures, où cependant les choses n'allaient pas toutes seules, puisque François dut lui-même porter la croix à la procession, personne n'osant la prendre par crainte des Huguenots.

L'archiprêtre d'Ugines suit, faisant bonne figure. Il y a aussi les pèlerins de la Tarentaise, notamment 30 de Beaufort. Puis l'archiprêtre de Cluses, dont nous avons déjà parlé, et l'archiprêtre de Reignier.

Voici Saint-Julien; voici Viry. D'après des notes particulières, le chiffre des pèlerins de cette région a été plus élevé qu'on ne l'a du d'abord. Ils sont fidèles au grand convertisseur.

Voici La Roche, ville et archiprêtre. L'harmonie *Jeanne d'Arc* précède, jouant ses meilleurs morceaux avec goût et piété.. Le train qui a amené La Roche à Annecy, 4 h. 20, était fort nombreux. M. le curé avait rappelé avec beaucoup de bonheur, dans son bulletin paroissial, les séjours de saint François à La Roche, notamment le carême qu'il y prêcha en 1605, avec tant d'édification.

Suivent des archiprêtres fort éloignés d'Annecy : Abondance, Saint-Paul, Saint-Jean-d'Aulps, Bellevaux, Boège. La distance n'a pas retenu les pèlerins. Ils sont de longues files. Ceux de Saint-Paul n'oublient pas les rapports de saint François avec leur paroisse, et avec leur éminent compatriote Claude de Blonay.

Après Bonne-Fillings, voici venir de nombreux jeunes musiciens à l'allure modeste et fière à la fois, comme il convient à de jeunes chrétiens qui ont vaillamment gagné leur place au soleil. C'est la fanfare de Bonneville, à la tête de l'archiprêtre. Il y a beaucoup de monde. François aimait Bonneville. " Avant-hier, écrit-il, j'arrivai tout de nuit en cette petite ville, mais les habitants avaient fait tant de lumières, tant de fêtes, que tout était au jour. " Mgr Pobel, évêque de Saint Paul-Trois-Châteaux, un des consécrateurs de François de Sales, étaient de Bonneville.

Les archiprêtres de Faverges et Saint- Jorioz amènent aussi une grande foule. Chaumont, Frangy, Menthonnex sous-Clermont, Seyssel, malgré la difficulté des communications, donnent leur bon contingent. La paroisse de Chilly est particulièrement nombreuse. François exerça les fonctions du ministère à Chilly. A Clermont il reçut la tonsure ¹⁰⁹.

Les pèlerins de l'archiprêtre de Sillingy sont fort édifiants. Ils sont, eux aussi, de vrais amis de nos Saints.

Voici l'avant-garde du Chablais. C'est la fanfare de l'Orphelinat de Douvaine. Encore presque des enfants et déjà des artistes, leur jeu est admirable. Mais leur inlassable endurance l'est plus encore. Ils jouent tout le long de la procession. Ils recommenceront après midi et pendant la fête de nuit.

L'archiprêtre de Douvaine suit, édifiant, discipliné, formant un des groupes les plus considérables. De Sciez, fanfare, patronage et pèlerins, ils sont 108.

Dans l'archiprêtre d'Alby et plus encore dans celui de Marcellaz, c'est une vraie mobilisation. Les hommes sont très nombreux et leur tenue est excellente. Saint François fit plusieurs miracles dans ce pays; il le traversa souvent. Récemment on montrait encore à Marcellaz un chêne sous lequel les hommes se découvraient. Selon la tradition, saint François s'était reposé à son ombre dans ses voyages à Rumilly, " ses délices ".

Suit l'archiprêtre de Vaulx. On admire Vallières, qui forme un groupe spécial. C'est la paroisse de la mère du saint, Françoise de Sionnas. Ils sont 142, dont 56 hommes. A leur tête,

spécialement dans le parcours Argentières-Annecy.

¹⁰⁹ - Seyssel garde plus d'un souvenir salésien. Le 21 janvier 1623, les syndics et bourgeois de Seyssel rendirent les premiers honneurs de la Savoie au corps du Saint, ramené de Lyon. Ils s'étaient avancés à la distance d'une lieue pour le recevoir et l'accompagner " entre six vingts flambeaux portant les armes de la ville ". Seyssel posséda un couvent de la Visitation.

une belle bannière, confectionnée pour la circonstance, portant, brodés, le nom de Vallières et l'inscription : " Paroisse d'origine de la mère de saint François ". A ce groupe se sont joints : 82 pèlerins de Sion, 46 de Crempigvy, 28 de Versonnex; soit 298 pour le total.

Voici une autre partie de la conquête du saint ; c'est Bons en Chablais, fanfare en tête, avec la paroisse de Saint-Cergues, sous sa bannière. C'est Fessy ; Saint-Didier, avec 45 pèlerins; Brens, avec 20.

Cette fois, c'est Cruseilles, grande et imposante foule précédée de Menthonnex-en-Bornes. Comme ils prient bien, les vaillants de Cruseilles et des environs !

Après Dingy-Saint_Claire, c'est le long cortège de la vallée. de Thônes. D'abord le Grand-Bornand, avec sa chorale., et l'archiprêtre; puis les chorales de Manigod et Thônes, fusionnées pour la circonstance, et l'archiprêtre de Thônes. La vallée dépasse 1.600. Les hommes y sont peut-être la majorité. Ces pèlerins sont reconnaissables entre tous à leur belle tenue, à leurs chants, à leur prière infatigable. Ici encore, que de souvenirs on pourrait faire revivre ! L'archiprêtre d'Evian est uni à celui de Thonon par la chorale d'Archamps. Les chorales avaient été, en effet, placées à des distances calculées, dans le cortège, pour soutenir les chants .¹¹⁰

Les paroisses des environs d'Annecy, archiprêtres de Notre-Dame et de Saint-Maurice, viennent ensuite. Si les fêtes salésiennes sont partout populaires, elles le sont davantage près de la ville de saint François de Sales. De certaines paroisses tous les habitants sont venus, les uns le matin, les autres le soir.

Les pèlerins du Petit-Bornand s'avancent avec leur bannière. Ils sont 120. On sait que François de Sales avait concouru pour être curé de cette paroisse. Admis, il n'entra pas en possession définitive : la Providence le conduisit à d'autres destinées.

L'archiprêtre et d'abord la paroisse de Thorens, donnent un beau spectacle, par leurs longues files d'hommes, surtout par la foi et la religion qui les animent. Ce sont bien les compatriotes du Saint. Sa protection les garde catholiques et vaillants. Ils lui font honneur. Voici maintenant, précédés de la fanfare de Sciez, les pèlerins de Genève. Toutes les paroisses du canton et de la ville sont représentées par de fortes délégations. Les prêtres et beaucoup de membres des œuvres catholiques ont été fidèles au rendez-vous. Saint François a dû tressaillir à la vue de ses enfants de Genève, si chers à son cœur.

Les pèlerins de Chambéry, de la Savoie et des environs trouvent ici leur place. Puis Thonon, la ville pour laquelle François a tant souffert et tant travaillé, qu'il a tant aimée. Les Thononais le savent bien. Ils ne manquent pas de lui témoigner leur reconnaissance. Nous en avons été témoin aux fêtes inoubliables de 1894. Aujourd'hui, ils sont ici tout un peuple. Comme ceux de Genève, à eux seuls ils ont occupé un train.

Les Orphelinats de l'Immaculée Conception et du Sacré-Cœur, dont on admire la tenue, pieuse et bien ordonnée, forment comme l'avant-garde des paroisses d'Annecy. Celles-ci passent en rangs bien longs. Et pourtant tout le monde n'est pas là. Beaucoup d'hommes, -et de femmes aussi - sont ailleurs, dans leurs sociétés respectives.

La fédération catholique des employés des chemins de fer (cheminots) vient après les paroisses. Lorsqu'elle arrive sur le trajet de la procession, à l'entrée de la rue Royale, des applaudissements nourris saluent sa belle bannière. Ces cheminots sont très méritants. Beaucoup ont parcouru de grandes distances et accompli de vrais sacrifices pour assister à nos fêtes.

Nous épargnerons les détails au sujet des autres groupements d'un genre plus spécial : Noëlistes, Œuvres catholiques de Chambéry avec leur bannière; Femmes Françaises, récemment placées sous le patronage de saint François de Sales, avec belle bannière confectionnée pour la circonstance; Enfants de Marie de la Visitation ; Enfants de Marie

¹¹⁰ - Nous avons omis de mentionner la chorale d'Amancy, avant Cluses.

Immaculée ; Congrégations religieuses ; Harmonie Chorale ; Elèves du Grand Séminaire.

Enfin les châsses se mirent en route, entourées par leur garde d'honneur. La châsse de sainte Jeanne était loin, en avant, suivie par la parenté de la Sainte : familles de Vaulx-Saint-Cyr, de Maumigny, de Viry... et par une centaine et plus de sœurs tourières venant des diverses Visitations. La châsse de saint François suivait à distance. Les parents et alliés du Saint formaient toute une phalange. En tête marchait M. le comte de Roussy de Sales, de Thorens, et sa famille. M. le comte de Roussy de Sales, le représentant le plus rapproché de la famille du Saint est un robuste vieillard qui a déjà vu la Translation de 1826. Etaient là aussi les familles d'Anières de Sales, de Villette, de Menthon, Bourgeois; les familles Perret d'Angloz, du Noyer de Lescheraines, de Vulpillières ; M. l'abbé Revel, aumônier de marine, M. Lefèbvre, lieutenant de vaisseau... Les évêques venaient après.

Le cortège des évêques fut, à lui seul, un événement historique. Ils étaient quarante-neuf, dont sept archevêques et, parmi ceux-ci, deux cardinaux. Il faut y ajouter deux abbés mitrés et quelques prélats. Les représentants de plusieurs évêques, des délégués des ordres religieux, des chanoines et dignitaires ecclésiastiques les précédaient. Sauf dans les conciles et dans quelques rares assemblées, on ne vit jamais réunis autant de successeurs des Apôtres.

Ils étaient venus de toutes les régions de la France, d'Italie aussi, et d'Espagne, et d'Afrique, et d'Asie et d'Amérique. Ils avaient bravé le temps, les fatigues et les imprévus d'un grand voyage. Le matin du 2 août, dès 7 heures, ils étaient réunis à la Visitation de la rue Royale. Le plan de la procession comportait deux groupes d'évêques, accompagnant, le premier, la châsse de sainte Jeanne, le second, celle de saint François. Les évêques devaient sortir de bonne heure et se ranger en avant des châsses, sauf à stationner, à s'asseoir, en attendant l'heure de marcher. Sans recourir aux *scalfolds* usités chez les anglais en des circonstances analogues, des sièges se seraient bien trouvés. Les évêques auraient ainsi vu le peuple, le peuple aurait vu les évêques et aurait été béni par eux. .

Est-ce la menace du mauvais temps ? Nous ignorons comment l'ordre fut changé au dernier moment. Les évêques, mitre en tête, crosse en main, tout préparés au départ, restèrent près de trois heures dans l'église de la Visitation, rangés en une longue file : - application bien nouvelle de l'évangélique recommandation : *In patientia vestra...* - Ils sortirent enfin.

Après eux, trouvèrent place de nombreux aumôniers de Visitations, des prêtres, des membres de nos sociétés savantes, Académie Florimontane, Académie Salésienne, M. Albert Crolard, député d'Annecy, M. Delachenal, député de Chambéry, associations pieuses de saint François de Sales, de l'Apôstolat de la prière, puis la foule...

L'immense procession était entièrement en marche. Six fanfares, placées de distance en distance, les chorales d'hommes ou de jeunes personnes, les patronages, les groupes de jeunes catholiques, bien encadrés dans leurs paroisses respectives, servaient en quelque sorte de soutien à cette grande manifestation. Sur les deux côtés, déjà rue Vaugelas, et surtout depuis l'entrée de la rue Royale jusqu'au pied de la rampe du Séminaire, deux haies de spectateurs profondes de six à dix rangs, enserraient la procession. Sur les murs du jardin de l'Evêché, au Puits Saint-Jean, vers le pont du Pâquier, place au Bois, la foule était énorme. Toutes les croisées, tous les balcons de la rue Royale et de la rue du Pâquier étaient occupés par de véritables grappes humaines. Au balcon de l'hôtel d'Angleterre, se tenaient incognito, le roi d'Espagne et sa mère. Cette foule était calme, recueillie, sympathique.

Des applaudissements discrets se faisaient entendre au passage de certains groupes : Thorens, la vallée de Thônes, la ville de Thonon, Tarentaise et Maurienne avec les costumes pittoresques des hautes régions, les cheminots, le cortège des évêques, si imposant, particulièrement les cardinaux Maffi et Andrieu, chez qui, sous la majesté de la pourpre, se

reflétait tant de bonté.

L'immensité de la foule apparut davantage lorsque le cortège des évêques eût dépassé la place de l'Hôtel-de-Ville. Il faut noter que, depuis plus de trois heures, les flots de la procession se pressaient en avant ; qu'on montait aussi par les Balmettes, par tous les chemins. Et il y avait encore sur les pas des évêques un peuple innombrable - les spectateurs laissés en arrière - remplissant la large place et les avenues y aboutissant. C'est émouvant, cette sensation de la grande multitude. On vit le cardinal Maffi s'y attarder en bénissant.

La difficulté de transborder à distance considérable une si grande masse populaire se fit sentir sans doute plus qu'on ne l'avait prévu. Il y avait eu du flottement déjà rue Royale. La procession, partie sur cinq et six rangs de front, enserrée maintenant des deux côtés, ne pouvait plus avancer que sur trois rangs ; il fallait gagner en vitesse ce qu'on perdait en largeur. Rien, toutefois, ne put affaiblir la bonne volonté des pèlerins.

Vers 9 heures, la tête de l'immense colonne arrive sur la colline. Les groupes vont attendre à leur place sur le champ du pèlerinage. D'autres, peut-être plus avisés, se réfugient sous bois. Il y en a bientôt à perte de vue. La procession monte, monte toujours. La colline se couvre de monde et l'on n'aperçoit pas encore les évêques. Ceux-ci apparaissent enfin, au pied de l'avenue de Trésun, où des voitures les attendent. La foule qui les précède et qui les suit devient plus rapide. Sous le monastère on se met à travers champs.

Mais pendant ce temps, les premiers arrivés sur le lieu du pèlerinage ont été accablés par la fatigue et par un soleil de feu. Beaucoup lâchent pied et redescendent. Nous commençons de les rencontrer à la rampe du Séminaire. Bientôt c'est une procession qui descend pendant que l'autre monte. - " Mes amis, vous n'avez pas accompli votre pèlerinage : vous n'avez pas entendu la messe. " - " Monsieur, nous sommes fatigués et brûlés, nous avons faim et soif. Nous ne pouvions plus y tenir. " Ce dialogue s'échange entre les pèlerins et nous souvent le long de cette rampe.

N'empêche qu'il reste là-haut beaucoup de monde. Et la procession arrive toujours. Déjà les châsses ont été déposées sur l'autel de l'estrade. Les évêques sont là et vont occuper les places qui leur sont réservées sur la tribune de gauche. En face d'eux sont appendus leurs blasons. Les Religieuses sont comme cloîtrées dans une autre partie de cette aile. Les musiciens se sont établis sur l'aile opposée. Devant l'estrade, malgré les feux du soleil, le champ du pèlerinage s'est couvert de fidèles.

Il est midi. Cinq heures se sont écoulées depuis que les premiers groupes se sont ébranlés. A l'autel, S. E. le cardinal Maffi célèbre la messe pontificale, assisté par les chanoines du Chapitre d'Annecy. Le vénéré cardinal est admirable. Il n'est point fatigué. Sa ferveur est angélique. Sa forte et belle voix de ténor porte jusqu'aux extrémités de la foule. .

Chanteurs et fanfare exécutent les chants d'une façon impeccable. C'est une suave et sublime prière. Il est trop tard et le soleil est trop brûlant : Mgr Touchet annonce que le discours du pèlerinage sera donné le soir à Saint-Maurice. Le *Credo* est chanté avec âme par toute la foule. Le Saint Sacrifice s'achève et la bénédiction du T S Sacrement est donnée par son Eminence.

Il est plus d'une heure. Chacun a prié de son mieux. Les Saints ont pris possession de ce sol devenu maintenant une terre sainte.

La foule redescend par tous les chemins. Toutefois, il en reste, et beaucoup. Aussitôt la place libre, c'est une masse serrée qui monte à l'assaut vers les châsses. On veut baiser les Reliques, emplir ses yeux de la vue des Saints. Des prêtres essayent un service d'ordre; ils réussissent à peine, tant est vif l'empressement. Si plus tard la poussée est moins grande, le concours ne cesse pas jusqu'au soir. On veut non seulement voir les châsses, vénérer les Saints, mais, autant que possible emporter un souvenir. Les fleurs qui décorent les châsses sont enlevées une à une. Les

oriflammes de l'estrade sont déchiquetées; il en va des lambeaux dans toutes les directions, jusqu'en Italie.

Après la cérémonie, les évêques, les aumôniers de Visitations et la Chorale du Séminaire furent reçus au monastère. Des familles d'Annecy avaient bien voulu contribuer au matériel de cette réception. Mais les Religieuses n'avaient pu faire leur ascension à leur nouvelle demeure que le matin, sous les ombres de l'aurore, après avoir prié en l'église du premier monastère, communié à la Galerie. Les sœurs tourières avaient assisté à la procession. Exténué de fatigue, le service sur qui on avait compté n'arriva point: Le banquet des évêques se ressentit forcément de ces conditions. Mais ils prirent la chose avec une bonne humeur toute salésienne. Mgr d'Annecy eut du moins l'occasion de leur adresser ses remerciements.

En ville, l'animation était grande. La foule emplissait les rues. Longtemps avant 5 heures l'église de Saint Maurice ne pouvait plus contenir la foule qui s'y entassait pour entendre Mgr Touchet. Depuis 1865, au panégyrique de saint François par Mgr Mermillod, la vaste enceinte n'a pas dû contenir pareil auditoire.

Mgr Touchet fut magnifique. Il dit de nos Saints des choses merveilleuses. Sa citation de notre savoyard saint Anselme : " Dieu n'aime rien tant que la liberté de son Eglise ", bien amenée, déclencha les applaudissements. L'orateur n'aurait pu les réprimer. Malgré la majesté du saint lieu, ils redoublèrent plusieurs fois, notamment quand Mgr Touchet rappela en un passage émouvant le souvenir d'Alsace et Lorraine mêlé au souvenir de Paray et du Sacré Cœur ; quand il évoqua les Saints : " Et maintenant, levez-vous, ossements sacrés !... François de Sales, Jeanne de Chantal, debout ! Debout sur ce mont charmant qui domine Annecy... "

La bénédiction pontificale, par tous les évêques présents, suivit, solennelle et bien attendue, puis le salut du S^m Sacrement, donné par Mgr l'archevêque de Paris.

Pendant ce temps, les autres églises regorgeaient aussi de fidèles. A la cathédrale, toute pleine encore du parfum de saint François, ce fut une profonde déception que la prédication annoncée ne put avoir lieu. Un prélat donna la bénédiction du S. Sacrement. A Notre-Dame, Mgr Gély, évêque de Mende, déjà connu en Savoie, fit un excellent discours. Nos fêtes, dit-il, sont *l'hosannah* d'Annecy, de la Savoie, de la France en l'honneur de saint François de Sales et de sainte Jeanne... Paroles fort goûtées et dont on se souviendra.

Vers le nouveau monastère, la foule s'était grossie de beaucoup de pèlerins qui voulaient assister à la dernière cérémonie. Elle se massa devant l'estrade et Mgr Rumeau tira de son cœur une émouvante allocution, bien de circonstance et très goûtée : " Gardez vos Saints et vos Saints vous garderont ".

Aux chorales de la vallée de Thônes avait été dévolu l'honneur de chanter à cette cérémonie. Tout se termina par le transport des châsses en procession au monastère. Mgr Rumeau présidait. On chantait le *Magnificat* en intercalant le verset *Laudate, laudate Franciscum*. Sur la porte du couvent, le prélat pria les pèlerins de ne pas entrer au monastère et il fut parfaitement obéi. Ce fut l'adieu aux Saints, portés dans la clôture, en attendant la crypte et l'église.

A la nuit, l'illumination fut générale, sauf l'hôtel de ville, l'évêché, les édifices sous la dépendance de l'administration, qui, non plus, n'avaient point été pavoisés. Il y a bien longtemps que ne s'était vue pareille unanimité. Le feu d'artifice, préparé comme nous avons dit, fut tiré de quatre postes séparés : le Pâquier, le Jardin public, l'Ile des Cygnes, la Jetée. Quatre fusées étaient lancées par minute, une de chaque poste. Ce fut intéressant. Les barques sur le lac, enguirlandées de lanternes vénitienes, semblaient plonger leurs couleurs dans les eaux, tandis que montaient vers le ciel les gerbes lumineuses des fusées. L'embrasement du lac fut réussi comme jamais on ne l'avait vu. Sur les hauteurs; jusque bien loin, des feux de joie marquaient l'horizon de leurs grandes lueurs.

Pendant ce temps, des musiciens infatigables mêlaient à la fête leurs chants et leurs accords. La fanfare de l'Orphelinat de Douvaine donna un concert très applaudi au kiosque du Pâquier. Elle joua aussi dans les rues et donna des aubades en plusieurs points de la ville. La fanfare paroissiale de Sciez, qui avait obtenu un très vif succès à la procession et s'était fait applaudir le soir devant la Visitation, fut encore acclamée en un concert au champ de Mars. Les autres fanfares ne durent pas rester inactives.

C'est vers le nouveau monastère que se termina la fête. Au bord du lac, les dernières fusées étaient lancées lorsque là-haut, près de l'estrade, apparut un magnifique bouquet de feu qui traçait dans les airs un grand *Deo gratias*. C'était l'hymne de reconnaissance des Religieuses. Reconnaissance envers Dieu ; mais comme ceux qui ont pour Dieu la mémoire du cœur savent de même être reconnaissants à l'égard du prochain, les amis des Visitandines pensèrent qu'ils avaient aussi une petite part dans ce *Deo gratias* resplendissant. Et ils en furent touchés.

Dix heures et demie du soir. Il est remarquable que, dans cette journée mémorable, il n'y a pas eu un cri, pas une contrariété, pas une bousculade. Les gendarmes n'ont pas eu une occasion de se montrer sévères ; la police n'a pas dressé un procès-verbal. La soif a pu être vive ; si grande était la chaleur ! personne n'a abusé de la boisson. Des médecins et des membres de la Croix-Rouge française avaient établi quatre postes d'ambulance. Une dizaine de personnes y ont été recueillies pour des indispositions sans gravité, immédiatement soulagées par les soins des docteurs. C'est bien un miracle moral qu'une telle journée sans accident, sans malade sérieux, sans mort, sans désordre.

Les trains, bateaux, tramways, commencent à rapatrier les pèlerins. Pour ceux dont le départ n'est pas immédiat, le retard augmente la lassitude. Quelques-uns se couchent à terre, sur les trottoirs de la gare, où ils peuvent ; mais les chefs de groupe veillent, tiennent leur monde réuni, et l'on part avec ordre comme on était venu.

Tous les pèlerins. étaient contents, non pas également, il est vrai. Comme nous l'avons dit, il en est qui, fidèles à la procession du matin, mais accablés là-haut par la fatigue et le soleil, ne purent attendre la cérémonie. Ils ne virent donc pas le cortège des évêques, n'aperçurent guère les Saints, n'assistèrent point à la messe pontificale. Cependant, et nous avons reçu ce témoignage d'un grand nombre, ils étaient heureux, parce qu'ils avaient pris part à une grande fête, prié de tout cœur et constaté que la foi n'est pas morte ¹¹¹.

Quant aux évêques, on attribue au cardinal Andrieu une parole qui, sans doute, traduit la pensée de tous : " La fatigue a été grande ; mais combien plus grande la consolation ! "

Dans la *Revue* qui parut le surlendemain, Mgr d'Annecy exprimait sa reconnaissance ainsi que celle des Religieuses envers le public annécien et tous ceux qui avaient contribué au succès des fêtes. Il y avait aussi une lettre du cardinal Merry del Val, au nom du Souverain Pontife, remerciant des prières faites pour Sa Sainteté et bénissant à nouveau Evêques, Religieuses et Pèlerins.

Pour le nombre des pèlerins, divers chiffres ont été donnés, fort éloignés les uns des autres. Voici ce que nous pensons être le plus voisin de la vérité. A la procession il défilait 200

¹¹¹ - Nous devons noter que l'antique église du premier monastère était ouverte aux visiteurs. Elle renfermait une exposition intéressante de statues, sculptures, tableaux et souvenirs salésiens. Une excellente brochure de M. le chanoine Gonthier guidait heureusement le visiteur. Pendant la nuit du 1 au 2. août, un grand nombre de messes furent célébrées dans cette église. Mgr Monnier, évêque de Troyes, vint y dire la sienne, On sait que les Religieuses de la Visitation y firent un pèlerinage en montant au nouveau monastère.

L'Académie Florimontane avait aussi organisé à l'Hôtel de Ville une exposition d'objets se rapportant à l'histoire et au culte de saint François.

Disons encore que, là-haut, près de l'estrade, MM. Paccard, fondateurs à Annecy-le-Vieux, avaient placé un carillon qui se fit entendre pendant les cérémonies du 2 août, en même temps que les détonations d'artillerie.

personnes par minutes. Cela dura trois grandes heures. C'est donc 36.000 fidèles qui ont marché. Il est rationnel d'estimer que les pèlerins bordant les rues, remplissant les places, étaient pour le moins aussi nombreux. Enfin, ajoutons-y les habitants de la ville. On arrive à un total de *quatre-vingt mille* personnes présentes à Annecy le 2 août..

Ce calcul concorde bien avec la statistique des arrivées à Annecy, autant du moins qu'on peut l'obtenir. Pendant la neuvaine, le contrôle du chemin de fer accuse 38.000 arrivées, soit 24.700 de plus qu'en 1910. De ce nombre, au moins 20.000 sont restés pour la fête. Les trains de la veille au soir, de la nuit et du matin du 2 août apportèrent environ 27 mille pèlerins. Il faut y ajouter la vallée de Thônes, les contingents venus par les bateaux, un nombre prodigieux d'automobiles, de cycles, de voitures, de piétons. Toutes les routes aboutissant à Annecy furent pleines pendant cette nuit et durant cette matinée. Aux 50.000 pèlerins connus du chemin de fer, on peut bien ajouter 20.000 venus autrement. Ainsi, avec la ville, on arrive au total ci-dessus, peut-être plutôt inférieur que supérieur à la réalité.

Et maintenant, les événements sont accomplis.

Nos Saints reposent dans le chœur des Religieuses en attendant de retrouver leur place dans la crypte d'abord, dans l'église ensuite. Ils seront dans la crypte au mois de mai prochain. Quant à l'église, les Visitandines, à bout de ressources, s'adressent aux amis de saint François et de sainte Jeanne et osent espérer de leur pieuse charité les fonds nécessaires pour en achever la construction. Nosseigneurs les évêques présents aux fêtes ont paru très sympathiques à l'œuvre. Cette église sera ainsi comme un monument national à notre Saint éminemment français.

Annecy a dès maintenant sa place sur la liste des grands pèlerinages. Dès 1912, si l'on veut, la série peut commencer.

La journée du 2 août 1911 est désormais inscrite dans les fastes de notre histoire. C'est même une page de l'histoire de l'Eglise. Nous ne redirons pas le dépit, l'embarras des meneurs francs-maçons à la suite de cette fête. " Le spectacle d'aujourd'hui, écrivait l'un d'eux en un langage que nous nous excusons de citer, est une preuve que ceux qui croyaient en avoir fini avec l'Eglise et ses simagrées se sont fameusement fiché le doigt dans l'œil. " Un autre a osé écrire que les savoyards étaient venus là simplement par curiosité et que cette fête était sans conséquence...

Pour nous, il nous plaît de répéter que cette fête fut tout entière un sublime acte de foi.

Elle n'eut pas le brillant extérieur que donnaient jadis à ces fêtes le concours de l'armée et l'assistance des corps constitués. Rien, d'ailleurs, n'aurait pu être comparé au cortège des évêques. Mais elle eut la valeur, l'importance et la beauté de la plus haute manifestation catholique.

Ceci dépasse tout.

Au soir de cette fête, saint François a dû bénir avec un plus grand amour Annecy, la Savoie, la France. Réitérons à ses pieds nos actions de grâces et nos serments de fidélité :

Et soyons tout à lui puisqu' il est tout à nous.

TABLE DES MATIERES

I – Les Saints rue Royale.....	84
II – Les Préparatifs.....	86
III – Les Fêtes. La Neuvaine.....	91
Le 2 Août.....	92